

Dimension urbaine de la réutilisation adaptative et application au site du Grand Séminaire de Liège

Auteur : Fréson, Thomas

Promoteur(s) : Teller, Jacques

Faculté : Faculté des Sciences appliquées

Diplôme : Master en ingénieur civil architecte, à finalité spécialisée en ingénierie architecturale et urbaine

Année académique : 2017-2018

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/4510>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

DIMENSION URBAINE DE LA RÉUTILISATION ADAPTATIVE ET APPLICATION AU SITE DU GRAND SÉMINAIRE DE LIÈGE

Travail de fin d'études réalisé en vue de l'obtention
du grade de master « Ingénieur Civil Architecte » par Thomas Fréson

Promoteur : Jacques Teller

Président du jury : Pierre Leclercq

Membres du jury : Claudine Houbart

Daniel Dethier

Pierre Bricteux

Pierre Paquet

Université de Liège
Faculté des Sciences Appliquées
Année académique 2017-2018

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tout particulièrement mon promoteur, Jacques Teller, pour sa disponibilité et ses conseils judicieux tout au long de cette année.

Je souhaite également remercier les différents membres de mon jury, Daniel Dethier, Claudine Houbart, Pierre Bricteux et Pierre Paquet pour leur suivi et leurs avis pertinents.

Je remercie aussi les personnes qui ont rendu possible la réalisation de ce travail : le Séminaire de Liège, et plus particulièrement Valérie Pirson et Yves Charlier, pour leur disponibilité et le temps qu'ils m'ont accordé, ainsi qu'Ingisi Mpeye et Michel Fourgon, du Conservatoire de Liège, pour leur accueil et leur enthousiasme.

Je tiens finalement à remercier ma famille et mes proches, pour leur soutien tout au long de ce travail, ainsi que toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à l'accomplissement de ce travail.

SOMMAIRE

TABLE DES FIGURES

1. INTRODUCTION	1
2. ETAT DE L'ART	2
2.1. CONTEXTE HISTORIQUE DES ÉGLISES	2
2.2. CONTEXTE ACTUEL DES ÉGLISES ABANDONNÉES.....	4
2.3. OPTIONS POUR LE FUTUR DU PATRIMOINE RELIGIEUX.....	5
2.4. DÉFINITION DU CONCEPT DE RÉUTILISATION ADAPTATIVE	6
2.5. ENJEUX DE LA RÉUTILISATION ADAPTATIVE	6
2.6. PRÉSENTATION DE CAS CONCRETS DE RÉUTILISATION ADAPTATIVE.....	8
2.7. RELATIONS ENTRE UN PROJET DE RÉUTILISATION ADAPTATIVE D'ÉGLISE ET SON CONTEXTE	11
2.8. DÉFINITION DE CRITÈRES D'ANALYSE POUR LES PROJETS DE RÉUTILISATION ADAPTATIVE D'ÉGLISE	12
3. GRAND SÉMINAIRE DE LIÈGE	14
3.1. COMPLEXE DU GRAND SÉMINAIRE.....	14
3.1.1. ABBAYE DE BEAUREPART	14
3.1.2. BIBLIOTHÈQUE	16
3.1.3. ÉGLISE SAINTS-CORNEILLE-ET-CYPRIEN.....	16
3.1.4. CENTRE SPORTIF	17
3.2. CONTEXTE ACTUEL DU GRAND SÉMINAIRE	18
3.3. QUARTIER DU GRAND SÉMINAIRE.....	20
3.3.1. ÉVOLUTION MORPHOLOGIQUE DU TISSU URBAIN	20
3.3.2. ANALYSE MORPHOLOGIQUE DU TISSU URBAIN ACTUEL	25
3.3.3. ANALYSE FONCTIONNELLE DU TISSU URBAIN ACTUEL.....	27
3.3.4. ANALYSE DES ESPACES VERTS DU TISSU URBAIN ACTUEL.....	29
3.3.5. ANALYSE DES PROJETS PLANIFIÉS POUR LA ZONE.....	32
4. BRIGITTINES DE BRUXELLES	35
4.1. COMPLEXE DES BRIGITTINES	35
4.1.1. CHAPELLE	35
4.1.2. EXTENSION CONTEMPORAINE	36
4.1.3. RÉSIDENCE D'ARTISTES	37
4.2. CONTEXTE DU SITE.....	38
4.3. CONTRATS DE QUARTIERS DURABLES.....	40
4.3.1. DÉFINITION DU CONCEPT	40
4.3.2. CONTRAT TANNEURS.....	43
4.3.3. CONTRAT ROUPPE	43
4.3.4. CONTRAT JONCTION	44
4.3.4.1. PARC DE LA CHAPELLE	46
4.3.4.2. PLACE ET JARDIN AKAROVA.....	48
4.3.4.3. PROMENADE DE LA JONCTION.....	49
4.3.5. IMPACT DES CONTRATS À PROXIMITÉ DES BRIGITTINES	50
4.4. APPLICATION DES CRITÈRES D'ANALYSE AU PROJET D'EXTENSION DES BRIGITTINES.	53
4.4.1. INFLUENCE DU CONTEXTE SUR LE PROJET	53
4.4.2. RÉPERCUSSIONS DU PROJET SUR SON CONTEXTE	56

5.	ANNELIESE BROST MUSIKFORUM RUHR DE BOCHUM	58
5.1.	CONTEXTE DU SITE.....	58
5.2.	PROJET DE REQUALIFICATION DE L'ÉGLISE	60
5.3.	ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE L'ANALYSE	64
6.	ESPACES PUBLICS « DÉCONNECTÉS » EN CENTRE-VILLE	65
6.1.	JARDIN DU COUVENT DE L'ANNONCIATION.....	65
6.2.	JARDIN DES ROSIERS JOSEPH MIGNERET	68
6.3.	JARDIN CATHERINE LABOURÉ	70
6.4.	ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE L'ANALYSE	71
7.	PROPOSITIONS POUR LA REQUALIFICATION DU SITE DU GRAND SÉMINAIRE	72
7.1.	DIAGNOSTIC	72
7.2.	INTENTIONS.....	80
7.3.	POSSIBILITÉS DE REDYNAMISATION DU SITE	81
7.3.1.	ÉGLISE ET EXTENSION CONTEMPORAINE DÉDIÉES À LA MUSIQUE ET AUX ARTS 81	
7.3.2.	EXTENSION DU PRINCIPE DE REDYNAMISATION SUR L'ENTIÈRETÉ DE LA PARCELLE.....	98
7.3.2.1.	LOGEMENTS ET PLACETTE « DOUCE » D'ENTRÉE DE PARC	98
7.3.2.2.	REDYNAMISATION DE L'ANCIEN CENTRE SPORTIF ET DE SES ABORDS.....	100
7.3.3.	RELATIONS ENTRE LES DIFFÉRENTS AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS.....	104
7.4.	APPLICATION DES CRITÈRES D'ANALYSE AU PROJET DE REDYNAMISATION DU SITE .	106
7.4.1.	INFLUENCE DU CONTEXTE SUR LE PROJET	106
7.4.2.	RÉPERCUSSIONS PROBABLES DU PROJET SUR SON CONTEXTE	107
7.5.	WORKSHOP RÉALISÉ PAR LA FACULTÉ D'ARCHITECTURE DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE..	109
8.	CONCLUSION	110
	BIBLIOGRAPHIE.....	112
	ANNEXES.....	114

TABLE DES FIGURES

FIGURE 1 - ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION AUX MESSES DOMINICALES EN BELGIQUE (DAUBE, 2012).....	3
FIGURE 2 - ÉVOLUTION DU POURCENTAGE D'ÉVÉNEMENTS PRATIQUÉS DANS UN CONTEXTE RELIGIEUX EN BELGIQUE (DAUBE, 2012).....	3
FIGURE 3 - AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DE LA RÉUTILISATION ADAPTATIVE (BULLEN & LOVE, 2011).....	7
FIGURE 4 - AVANTAGES DE LA RÉUTILISATION ADAPTATIVE DANS UNE OPTIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (DYSON, MATTHEWS & LOVE, 2016).....	7
FIGURE 5 - VUE DE LA NEF DE L'ÉGLISE RÉAMÉNAGÉE DU KRUISHERENHOTEL (HTTPS://WWW.OOSTWEGELCOLLECTION.NL/KRUISHERENHOTEL-MAASTRICHT).....	8
FIGURE 6 - VUE D'UNE CHAMBRE DU KRUISHERENHOTEL (HTTPS://WWW.OOSTWEGELCOLLECTION.NL/KRUISHERENHOTEL-MAASTRICHT).....	9
FIGURE 7 - VUE DEPUIS L'INTÉRIEUR DE LA LIBRAIRE "SELEXYZ DOMINICANEN" (HTTP://NATIONALTRAVELLER.COM).....	9
FIGURE 8 - VUE DE LA STRUCTURE SECONDAIRE DE L'HÔTEL MARTIN'S PATERSHOF (DE CLERCQ, 2017).....	10
FIGURE 9 - VUES DU HALL D'ACCUEIL ET D'UNE CHAMBRE DE L'HÔTEL MARTIN'S PATERSHOF (DE CLERCQ, 2017).....	10
FIGURE 10 - MÉTHODOLOGIE.....	13
FIGURE 11 - GRAVURE DE L'ABBAYE DE BEAUREPART (DÉLICES DU PAYS DE LIÈGE, 1738).....	14
FIGURE 12 - ELÉVATIONS DE LA TRANSFORMATION DU TROISIÈME ÉTAGE DE L'AILE SUD DU COMPLEXE (ARCHIVES DE L'EVÊCHÉ, 1932).....	15
FIGURE 13 - EGLISE GOTHIQUE DE BEAUREPART VERS 1584 (ACL BRUXELLES).....	16
FIGURE 14 - ZONES D'INFLUENCE DES ESPACES PUBLICS DE QUALITÉ (PEP's, 2017).....	19
FIGURE 15 - MORPHOLOGIE DU BÂTI DU QUARTIER DU GRAND SÉMINAIRE EN 1777 (D'APRÈS CARTES DE MAIRE ET FERRARIS).....	20
FIGURE 16 - MORPHOLOGIE DU BÂTI DU QUARTIER DU GRAND SÉMINAIRE EN 1827 (D'APRÈS CARTE HISTORIQUE ULIÈGE).....	21
FIGURE 17 - MORPHOLOGIE DU BÂTI DU QUARTIER DU GRAND SÉMINAIRE EN 1845 (D'APRÈS CARTE HISTORIQUE ULIÈGE).....	21
FIGURE 18 - MORPHOLOGIE DU BÂTI DU QUARTIER DU GRAND SÉMINAIRE EN 1883 (D'APRÈS CARTE HISTORIQUE ULIÈGE).....	22
FIGURE 19 - MORPHOLOGIE DU BÂTI DU QUARTIER DU GRAND SÉMINAIRE EN 1950 (D'APRÈS CARTE HISTORIQUE ULIÈGE).....	23
FIGURE 20 - MORPHOLOGIE DU BÂTI DU QUARTIER DU GRAND SÉMINAIRE EN 1971 (D'APRÈS ORTHOPHOTO WALONMAP).....	23
FIGURE 21 - MORPHOLOGIE DU BÂTI DU QUARTIER DU GRAND SÉMINAIRE EN 2007 (D'APRÈS ORTHOPHOTO WALONMAP).....	24
FIGURE 22 - BÂTI ACTUEL DU QUARTIER DU GRAND SÉMINAIRE ET AXES MAJEURS DE CIRCULATION ROUTIÈRE À PROXIMITÉ (FOND DE PLAN D'APRÈS WALONMAP).....	25
FIGURE 23 - HAUTEUR DU BÂTI ACTUEL DU QUARTIER DU GRAND SÉMINAIRE (FOND DE PLAN D'APRÈS WALONMAP).....	26
FIGURE 24 - PLAN DE NOLLI DU QUARTIER DU GRAND SÉMINAIRE (FOND DE PLAN D'APRÈS WALONMAP).....	26
FIGURE 25 - RÉPARTITION FONCTIONNELLE DÉTAILLÉE DU QUARTIER DU GRAND SÉMINAIRE (FOND DE PLAN D'APRÈS WALONMAP).....	27
FIGURE 26 - RÉPARTITION DES PÔLES D'ATTRACTION DU QUARTIER DU GRAND SÉMINAIRE (FOND DE PLAN D'APRÈS WALONMAP).....	28
FIGURE 27 - RÉPARTITION DES ESPACES VERDURISÉS DU QUARTIER DU GRAND SÉMINAIRE (FOND DE PLAN D'APRÈS WALONMAP).....	29
FIGURE 28 - RÉPARTITION DES ESPACES VERDURISÉS PUBLICS, ACCESSIBLES ET AMÉNAGÉS DU QUARTIER DU GRAND SÉMINAIRE (FOND DE PLAN D'APRÈS WALONMAP).....	30

FIGURE 29 - RÉPARTITION DES ESPACES VERDURISÉS PUBLICS À POTENTIEL D'EXPLOITATION OU D'AMÉLIORATION DU QUARTIER DU GRAND SÉMINAIRE (FOND DE PLAN D'APRÈS WALONMAP)	31
FIGURE 30 - ESPACES VERTS EXPLOITABLES DU SITE DU GRAND SÉMINAIRE (FOND DE PLAN D'APRÈS WALONMAP)	31
FIGURE 31 - PROJETS FUTURS PRÉVUS POUR LE QUARTIER DU GRAND SÉMINAIRE (FOND DE PLAN D'APRÈS WALONMAP).....	32
FIGURE 32 - TRACÉ FUTUR DU TRAM PRÉVU POUR LIÈGE (CAHIER D'INSERTION DU TRAM, 2013).....	32
FIGURE 33 - IMPLANTATION DE LA STATION DE TRAM CHARLEMAGNE (CAHIER D'INSERTION DU TRAM, 2013).....	33
FIGURE 34 - DÉVELOPPEMENT FUTUR DU BOULEVARD D'AVROY, EN CONNEXION AVEC LE TRAM (HTTPS://WWW.LIEGE.BE)	33
FIGURE 35 - DÉVELOPPEMENT FUTUR DU SITE DE BAVIÈRE (HTTPS://WWW.LIEGE.BE)	34
FIGURE 36 - DÉVELOPPEMENT FUTUR DE LA PLACE DES CARMES (HTTPS://WWW.TODAYINLIEGE.BE).....	34
FIGURE 37 - VUE DE LA CHAPELLE HISTORIQUE DES BRIGITTINES ET DE SON "DOUBLE CONTEMPORAIN" (HTTP://WWW.BRIGITTINES.BE)	36
FIGURE 38 - VUE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE DE LA RÉSIDENCE D'ARTISTES GÉRÉE PAR LES BRIGITTINES (HTTP://WWW.BRIGITTINES.BE).....	37
FIGURE 39 - PLAN DE LA JONCTION FERROVIAIRE NORD/MIDI (A.M. ARTGINEERING - URBAN PLATFORM, 2014)	38
FIGURE 40 - SQUARE DES URSULINES (HTTPS://WWW.BRUSK.BE)	39
FIGURE 41 – PHASES D'UN CONTRAT DE QUARTIER DURABLE (DRU, 2012).....	40
FIGURE 42 - RÉPARTITION D'UN BUDGET DE CONTRAT DE QUARTIER DURABLE (DRU, 2012)	41
FIGURE 43 - PÉRIMÈTRE EDRLR (DRU, 2012).....	41
FIGURE 44 - ANALYSE DE L'ÉTAT DU BÂTI EXISTANT LORS DU CONTRAT JONCTION (A.M. ARTGINEERING - URBAN PLATFORM, 2014).....	42
FIGURE 45 - REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DES OPÉRATIONS DU CONTRAT JONCTION (BAS SMETS, 2016).....	45
FIGURE 46 - SITUATION EXISTANTE ET PROJETÉE POUR LE QUARTIER DES BRIGITTINES (BAS SMETS, 2016).....	45
FIGURE 47 - REPRÉSENTATION RÉALISTE DES OPÉRATIONS DU CONTRAT JONCTION (BAS SMETS, 2016).....	46
FIGURE 48 - COUPE RÉALISÉE À TRAVERS L'ATELIER OUVERT PROPOSÉ DANS LE CONTRAT JONCTION (BAS SMETS, 2016).....	47
FIGURE 49 - MAQUETTE REPRÉSENTANT L'OUVERTURE PARTIELLE DU REZ-DE-CHAUSSÉE DE L'IMMEUBLE DE LA DALLE (BAS SMETS, 2016).....	47
FIGURE 50 - PROJECTION D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE ET DU JARDIN AKAROVA (BAS SMETS, 2016).....	48
FIGURE 51 - VUE DU PROJET DE PLACE AKAROVA PIÉTONNIÈRE (BAS SMETS, 2016)	48
FIGURE 52 - VUE DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PROMENADE DE LA JONCTION (BAS SMETS, 2016).....	49
FIGURE 53 - PÉRIMÈTRES D'INTERVENTION DES CONTRATS DE QUARTIER SUR L'ENVIRONNEMENT PROCHE DES BRIGITTINES (FOND DE PLAN D'APRÈS LE GÉOPORTAIL DE LA RÉGION BRUXELLOISE)	50
FIGURE 54 - INTERVENTIONS DES CONTRATS DE QUARTIER SUR LES ESPACES PUBLICS DE L'ENVIRONNEMENT PROCHE DES BRIGITTINES (FOND DE PLAN D'APRÈS LE GÉOPORTAIL DE LA RÉGION BRUXELLOISE).....	51
FIGURE 55 - INTERVENTIONS DES CONTRATS DE QUARTIER SUR LE BÂTI DE L'ENVIRONNEMENT PROCHE DES BRIGITTINES (FOND DE PLAN D'APRÈS LE GÉOPORTAIL DE LA RÉGION BRUXELLOISE)	52
FIGURE 56 - ELÉVATION DE LA CHAPELLE DES BRIGITTINES ET DE SON ANNEXE (HTTP://MIESARCH.COM)	54
FIGURE 57 - VUE DE L'INTÉRIEUR DE LA CHAPELLE DES BRIGITTINES (WWW.BRIGITTINES.BE)	54
FIGURE 58 - SITUATION GÉOGRAPHIQUE DU MUSIKFORUM PAR RAPPORT AU CENTRE-VILLE DE BOCHUM ET À LA GARE (FOND DE PLAN GOOGLEMAPS, 2018).....	58
FIGURE 59 - VUE DE L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE SAINTE-MARIEN AVANT REQUALIFICATION (VON ROLF, 2008).....	59
FIGURE 60 - VUE EXTÉRIEURE DE L'ÉGLISE SAINTE-MARIEN AVANT REQUALIFICATION (STREETVIEW, AOÛT 2008)	59
FIGURE 61 - VUE EXTÉRIEURE DU MUSIKFORUM DE BOCHUM (HTTPS://WWW.BAUNETZWISSEN.DE).....	60
FIGURE 62 - PLAN DU RDC DU MUSIKFORUM DE BOCHUM (ARCHDAILY, 2017).....	61
FIGURE 63 - VUES DE L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DU MUSIKFORUM DE BOCHUM EN CONFIGURATIONS "RÉCEPTION" ET "CONFÉRENCE" (HTTPS://STADTBAUKULTUR-NRW.DE)	61
FIGURE 64 - COUPE À TRAVERS LE MUSIKFORUM DE BOCHUM (ARCHDAILY, 2017)	62
FIGURE 65 - VUE DES ACCÈS DE LA SALLE PRINCIPALE DU MUSIKFORUM DE BOCHUM (ARCHDAILY, 2017)	62
FIGURE 66 - VUE DE LA SALLE PRINCIPALE DU MUSIKFORUM DE BOCHUM (ARCHDAILY, 2017)	63

FIGURE 67 - VUES EXTÉRIEURES DU MUSIKFORUM DE BOCHUM (ARCHDAILY, 2017).....	63
FIGURE 68 - SITUATION GÉOGRAPHIQUE DU JARDIN DU COUVENT DE L'ANNONCIATION (FOND DE PLAN GOOGLEMAPS, 2018)	65
FIGURE 69 - VUE DU JARDIN DU COUVENT DE L'ANNONCIATION (GEERTS, 2018).....	66
FIGURE 70 - VUE DU JARDIN DU COUVENT DE L'ANNONCIATION (COFFIN, 2017).....	67
FIGURE 71 - SITUATION GÉOGRAPHIQUE DU JARDIN DES ROSIERS JOSEPH MIGNERET (FOND DE PLAN GOOGLEMAPS, 2018)	68
FIGURE 72 - VUE DU JARDIN DES ROSIERS JOSEPH MIGNERET (HTTPS://WWW.PARISLADOUCE.COM)	69
FIGURE 73 - VUE DU JARDIN DES ROSIERS JOSEPH MIGNERET (COLLET, 2017)	69
FIGURE 74 - SITUATION GÉOGRAPHIQUE DU JARDIN CATHERINE LABOURÉ (FOND DE PLAN GOOGLEMAPS, 2018)	70
FIGURE 75 - VUE VERS LE JARDIN CATHERINE LABOURÉ DEPUIS LA RUE DE BABYLONE (STREETVIEW, MAI 2016)..	70
FIGURE 76 - VUE DU JARDIN CATHERINE LABOURÉ (HTTP://WWW.QUARTIER-BRETEUIL.FR)	71
FIGURE 77 - VUE DU JARDIN CATHERINE LABOURÉ (HTTPS://WWW.CURBED.COM).....	71
FIGURE 78 - ÉTAT DES LIEUX ACTUEL DU BÂTI, ESPACES PRIVÉS ET PUBLICS (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016) .	72
FIGURE 79 - PLAN DE SITUATION (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016).....	73
FIGURE 80 - VUE DU COMPLEXE DU GRAND SÉMINAIRE DEPUIS LA RIVE OPPOSÉE DE LA MEUSE (STREETVIEW, MAI 2017).....	73
FIGURE 81 - DIAGNOSTIC DE LA PARCELLE CÔTÉ RUE DES PRÉMONTRÉS (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016)	74
FIGURE 82 - VUE DE LA PLACETTE D'ENTRÉE DE L'ÉGLISE DU GRAND SÉMINAIRE (STREETVIEW, JUIN 2017).....	74
FIGURE 83 - VUES DU JARDIN NON ENTRETENU DE L'ÉGLISE DU GRAND SÉMINAIRE (PHOTOS RÉALISÉES PAR L'AUTEUR).....	75
FIGURE 84 - VUE DU PARKING ADJACENT À L'ÉGLISE DU GRAND SÉMINAIRE (PHOTO RÉALISÉE PAR L'AUTEUR)	75
FIGURE 85 - CROQUIS SCHÉMATIQUE DE L'ÉGLISE DU GRAND SÉMINAIRE ÉTOUFFÉE PAR SON CONTEXTE	75
FIGURE 86 - DIAGNOSTIC DE LA PARCELLE CÔTÉ RUE DE L'EVÊCHÉ (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016)	76
FIGURE 87 - VUE DES FRONTIÈRES PHYSIQUES SÉPARANT LA PARCELLE DE LA RUE DE L'EVÊCHÉ (STREETVIEW, MAI 2017).....	76
FIGURE 88 - DIAGNOSTIC DE LA PARCELLE DE L'ANCIEN CENTRE SPORTIF DU GRAND SÉMINAIRE (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016)	77
FIGURE 89 - VUE DE LA RUE DES PRÉMONTRÉS (STREETVIEW, JUIN 2017)	77
FIGURE 90 - VUE DE LA STATION-SERVICE DE LA PARCELLE DE L'ANCIEN CENTRE SPORTIF DU GRAND SÉMINAIRE (STREETVIEW, MAI 2017)	78
FIGURE 91 - VUE DE LA DESSERTE AUTOMOBILE RELIANT LE PONT KENNEDY À LA RUE DES PRÉMONTRÉS (STREETVIEW, JUIN 2017)	78
FIGURE 92 - VUE DU MUR ET DE LA VÉGÉTATION ENVAHISSANTE DE LA PARCELLE DE L'ANCIEN CENTRE SPORTIF DU GRAND SÉMINAIRE (STREETVIEW, JUIN 2017).....	79
FIGURE 93 - VUES DES PORTIQUES DE L'ANCIEN CENTRE SPORTIF DU GRAND SÉMINAIRE ET DE SON PASSAGE SOUTERRAIN (ANCIEN & THONON, 2014).....	79
FIGURE 94 - RÉPARTITION DES ZONES DE RÉFLEXION SUR LE BÂTI ET LES ESPACES PUBLICS (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016)	80
FIGURE 95 - CROQUIS SCHÉMATIQUE DE L'ÉGLISE DU GRAND SÉMINAIRE OUVERTE SUR SON ENVIRONNEMENT ...	81
FIGURE 96 - CROQUIS SCHÉMATIQUE DE L'ÉGLISE DU GRAND SÉMINAIRE CONNECTÉE À UN VOLUME CONTEMPORAIN	82
FIGURE 97 - INTENTIONS D'IMPLANTATION DU NOUVEAU BÂTI ET DES ESPACES PUBLICS ADJACENTS (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016)	83
FIGURE 98 - PLAN DU RDC DU NOUVEAU COMPLEXE ET SÉQUENÇAGE DES ESPACES PUBLICS (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016)	83
FIGURE 99 - VUE INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE DU GRAND SÉMINAIRE (PHOTO RÉALISÉE PAR L'AUTEUR)	84
FIGURE 100 - VUE DE L'ORGUE DE L'ÉGLISE DU GRAND SÉMINAIRE (PHOTO RÉALISÉE PAR L'AUTEUR).....	85
FIGURE 101 - DISTRIBUTION DES ACCÈS POSSIBLES DEPUIS LE RDC DE L'ÉGLISE (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016).....	86
FIGURE 102 - PLAN DE LA CRYPTÉ DE L'ÉGLISE (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016).....	86

FIGURE 103 - VUE DE LA CRYPTTE DE L'ÉGLISE (HOUBART, 2018)	87
FIGURE 104 - VUE D'UN AMÉNAGEMENT DES SOUS-SOL DU CHÂTEAU DE MODAVE EN SALLE DE PROJECTION (CHÂTEAU DE MODAVE).....	87
FIGURE 105 - VUE DU CLOITRE DE L'ABBAYE SAINT-PIERRE DE MOISSAC (WIKIPEDIA)	88
FIGURE 106 - DISTRIBUTION DES LOCAUX ET ACCÈS TECHNIQUES DE L'ÉGLISE (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016)	89
FIGURE 107 - DISTRIBUTION DES ACCÈS POSSIBLES DURANT LE CHEMINEMENT D'UN ÉTUDIANT DU CONSERVATOIRE (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016).....	89
FIGURE 108 - CONFIGURATION DE L'ÉGLISE EN CAS D'UN CONCERT EXTÉRIEUR UTILISANT L'ESPACE POLYVALENT DU CONSERVATOIRE (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016).....	90
FIGURE 109 - DISTRIBUTION DES LOCAUX ET ACCÈS TECHNIQUES DU BLOC CONSERVATOIRE (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016).....	91
FIGURE 110 - DISTRIBUTION DES ACCÈS POSSIBLES DEPUIS LE R+1 DU BLOC CONSERVATOIRE (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016).....	91
FIGURE 111 - DISTRIBUTION DES ACCÈS POSSIBLES DURANT LE CHEMINEMENT DU PUBLIC (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016).....	92
FIGURE 112 - DISTRIBUTION DES ACCÈS POSSIBLES DEPUIS LE R+1 DU BLOC DÉDIÉ AU SPECTACLE (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016).....	93
FIGURE 113 - DISTRIBUTION DES LOCAUX ET ACCÈS TECHNIQUES DU BLOC DÉDIÉ AU SPECTACLE (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016).....	93
FIGURE 114 - DISTRIBUTION DES ACCÈS POSSIBLES EN FIN DE SPECTACLE OU EN CAS D'ÉVACUATION DE SECOURS (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016).....	94
FIGURE 115 - CONFIGURATION DE L'ÉGLISE EN CAS DE CONCERT EXTÉRIEUR ORGANISÉ DANS LA COUR DE LA RUE DES PRÉMONTRÉS (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016).....	95
FIGURE 116 - CONFIGURATION DE L'ÉGLISE EN CAS DE CONCERT EXTÉRIEUR ORGANISÉ DANS LE PARC (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016).....	96
FIGURE 117 - PLAN DU RDC DU COMPLEXE ET TRAITS DE COUPE (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016).....	96
FIGURE 118 - COUPE AA À TRAVERS L'ÉGLISE ET L'ANNEXE CONTEMPORAINE.....	97
FIGURE 119 - COUPE BB À TRAVERS L'ANNEXE CONTEMPORAINE.....	97
FIGURE 120 - IMPLANTATION DES NOUVEAUX LOGEMENTS ET RELATIONS AVEC LEUR CONTEXTE (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016).....	98
FIGURE 121 - IMPLANTATION DE LA PLACETTE « DOUCE » ET RELATIONS AVEC SON CONTEXTE (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016).....	99
FIGURE 122 - PROPOSITION DE RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS ADJACENTS À L'ANCIEN CENTRE SPORTIF DU GRAND SÉMINAIRE (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016).....	100
FIGURE 123 - DISTRIBUTION DES ACCÈS AU COMPLEXE DU CENTRE SPORTIF REDYNAMISÉ (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016).....	101
FIGURE 124 - PLACETTE HORECA ET ESPACE D'ENTRÉE DU COMPLEXE DU CENTRE SPORTIF REDYNAMISÉ (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016).....	102
FIGURE 125 - IMPLANTATION ÉVENTUELLE DE LOGEMENTS SUR LA PARCELLE DU CENTRE SPORTIF REDYNAMISÉ (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016).....	103
FIGURE 126 - AXE TRAVERSANT DE LA PARCELLE REDYNAMISÉE (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016).....	104
FIGURE 127 - NOUVELLE DISTRIBUTION POSSIBLE DES LIAISONS DOUCES DU QUARTIER (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016).....	105
FIGURE 128 - NOUVELLES PERSPECTIVES POSSIBLES VERS L'ÉGLISE ET LE CENTRE SPORTIF REDYNAMISÉ (FOND DE PLAN WALONMAP, 2016).....	105

1. INTRODUCTION

Depuis un certain nombre d'années, la fréquentation des églises diminue de manière significative. Ces nombreux lieux de cultes perdent peu à peu leur usage dans un grand nombre de pays à travers le monde et se retrouvent sans réel rôle dans le tissu urbain. Il en vient à se poser la question de leur futur. Comment gérer ces édifices abandonnés, dont le coût de maintenance est souvent extrêmement élevé ? Est-il possible de leur assurer un avenir dans la ville d'aujourd'hui ?

Une solution permettant de conférer à nouveau un réel rôle aux édifices religieux est la réutilisation adaptative. Cette méthode vise à modifier la fonction de l'église afin de lui assurer un avenir viable. Mais comment s'assurer que le projet de requalification de l'église s'inscrira de manière positive dans le développement urbain de la zone ? De quelle manière le contexte d'une église peut conditionner les choix d'un projet de réutilisation adaptative ? De la même façon, quels sont les impacts qu'un tel projet peut avoir sur son environnement direct ?

C'est sur ces problématiques de relations « projet de reconversion/contexte urbain » que ce travail se penchera.

Plus particulièrement, la question de la redynamisation du site du Grand Séminaire de Liège à travers son église sera développée. Cette réflexion sera nourrie par l'analyse d'une multitude d'exemples, d'un projet de requalification en contexte urbain difficile à des espaces verts de qualité en centre-ville, en passant par une intégration architecturale d'un nouveau complexe connecté à une église historique.

Ce travail proposera ainsi des idées de redynamisation afin de désenclaver l'îlot du Grand Séminaire à l'échelle de la ville, dans une perspective de redéploiement d'espaces publics de qualité, initiée par la Ville, tout en garantissant un avenir viable à son église.

2. ETAT DE L'ART

Ce premier chapitre sera dédié à une introduction au concept de réutilisation adaptative des églises. Premièrement, un rappel historique du rôle des édifices religieux sera présenté. Ensuite, je m'intéresserai à la problématique actuelle des églises dont la fonction est devenue obsolète. L'analyse se centrera ensuite sur les différents scénarios pour le futur de ces édifices abandonnés, ainsi que sur le concept de réutilisation adaptative. Ce concept sera illustré par divers exemples. Enfin, la portée urbaine de ces choix de redynamisation sera abordée et une grille de critères sera définie afin d'analyser les différentes relations pouvant lier un projet de requalification et son contexte.

2.1. CONTEXTE HISTORIQUE DES ÉGLISES

La Belgique, tout comme la plupart des pays européens, possède une grande richesse en matière de patrimoine architectural religieux. Une grande diversité d'édifices, de styles architecturaux variés, datant de différentes époques se répartissant sur un millénaire d'histoire, couvrent l'étendue du territoire belge. La position de ces édifices religieux a toujours déterminé des pôles de croissance du tissu urbain dans les différents villages et villes du pays. Ces différents complexes religieux ont connu des mutations dans le temps, que ce soit des transformations, agrandissements, démolitions, ou reconstructions. En effet, les églises, bâtiments emblématiques des villes, ont souvent été la cible de destructions et de pillages lors de guerres de religion ou de révolutions à travers l'Histoire (Morisset, Noppen, & Coomans, 2006).

Déjà à l'antiquité, les édifices religieux sont des supports de développement du christianisme. Ainsi, les églises s'implantent proches des grands axes de circulation, et imposent leur rôle social important sur la population des villes. Petit à petit, vers le Moyen-Age, la morphologie des complexes religieux varie quelque peu. C'est ainsi que la création d'universités, de couvents, d'abbayes ou de tracés de pèlerinages vont transformer les églises en foyers de développement à l'échelle urbaine. En effet, les activités économiques ont tendance à se développer autour de ces complexes urbains. Aux XI et XIIe siècles, lors de la renaissance économique, on assiste à un développement des églises, suite à un accroissement du tissu urbain des villes. Sous cette augmentation de fréquentation des édifices religieux, ceux-ci doivent s'agrandir, se développer et s'adapter à l'évolution de la ville. Durant l'époque moderne, les églises se développent de manière différente selon la ville et leur environnement. Plus tard, on se rend compte que les complexes religieux ont parfois été mal pensés au niveau du tissu urbain, et ne facilitent pas les accès de ces édifices à la population. Ainsi certaines églises se retrouvent enclavées, entourées de voies de circulation à flux routier important, ou placées de telle manière que leur fréquentation n'est pas facilitée. Cette mauvaise intégration au tissu urbain actuel est couplée à une importante diminution de la fréquentation des habitants. C'est ainsi que, petit à petit, de nombreuses églises se retrouvent « abandonnées », et n'agissent plus en tant que bâtiment rassemblant la communauté. Le sentiment d'appartenance des habitants vis-à-vis des complexes religieux s'égrène et l'intérêt que le peuple porte aux église s'éteint peu à peu (Daube, 2012).

Les deux graphiques disposés à la page suivante présentent l'évolution de la fréquentation de la population aux messes dominicales suivant les différentes régions de Belgique ainsi qu'une évolution du pourcentage d'événements pratiqués dans un contexte religieux, tels que les mariages, baptêmes, messes ou enterrements.

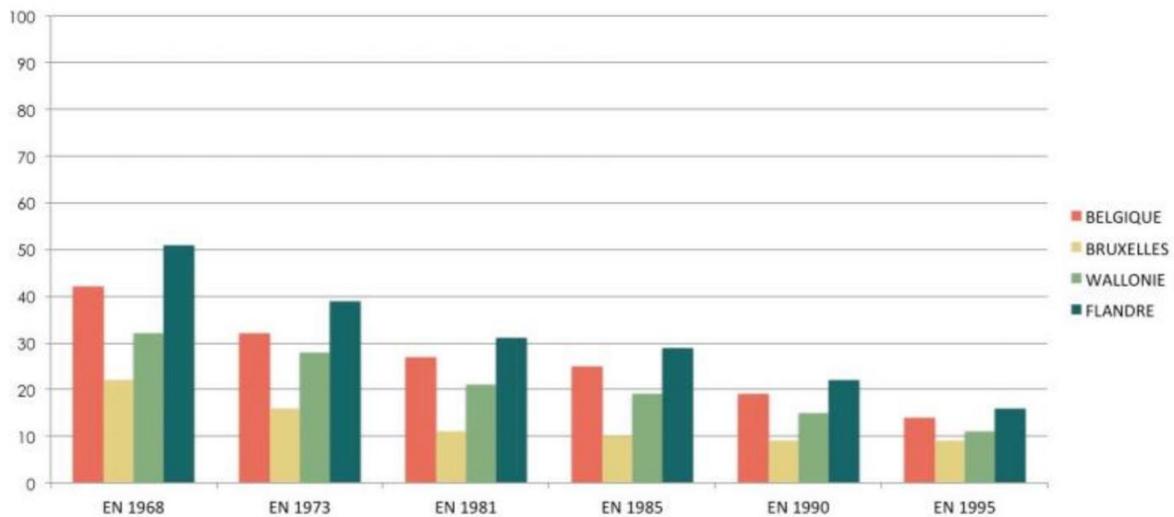


Figure 1 - Evolution de la fréquentation en pourcentage de la population aux messes dominicales en Belgique (Daube, 2012)

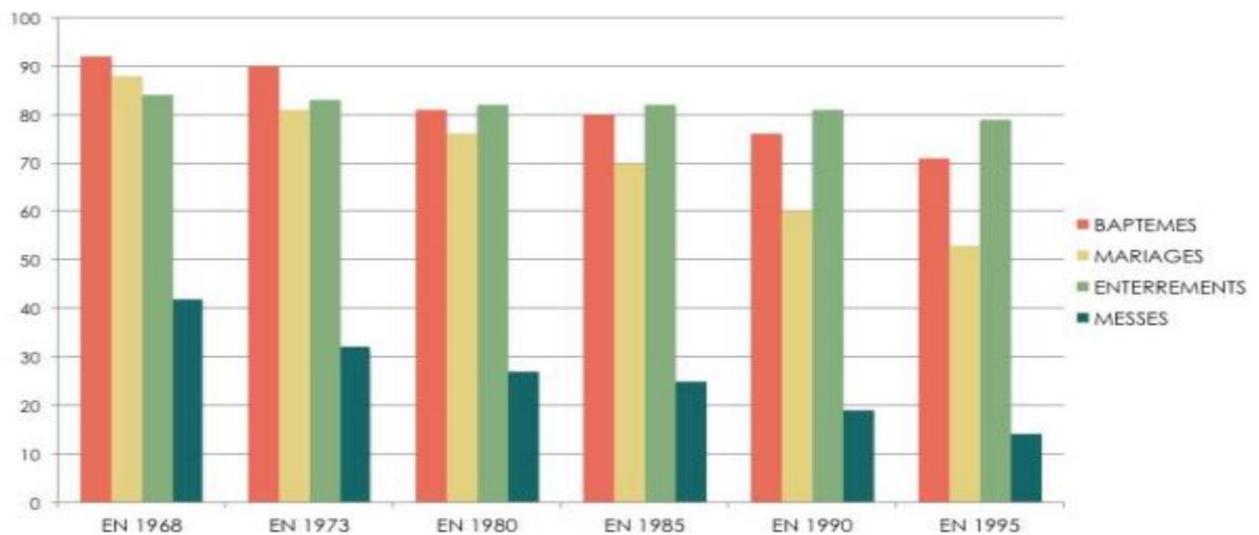


Figure 2 - Evolution du pourcentage d'événements pratiqués dans un contexte religieux en Belgique (Daube, 2012)

Notons que cette tendance à l'abandon des églises est un phénomène mondial, plus que jamais d'actualité ces dernières années (Mileo, 2012).

2.2. CONTEXTE ACTUEL DES ÉGLISES ABANDONNÉES

Cette perte d'intérêt se traduit aujourd'hui par un grand nombre d'églises se retrouvant sans usage, sans réel rôle dans la ville. Comme l'explique lors d'une conférence Thomas Coomans (2011), un débat important se crée dans différents pays d'Europe concernant le devenir de ce patrimoine religieux. Thomas Coomans est professeur d'histoire de l'architecture et de conservation des monuments au Département d'histoire de l'art de l'Université Libre de Bruxelles (Morisset et al., 2006). « Les églises sont trop chères à entretenir, il faut les vendre [peut-on lire sur un article paru en Angleterre en 2010]. En Allemagne, le parc d'églises paroissiales s'élève à 45 000 églises. Un tiers est vide. » (Coomans, 2011). C'est ainsi que la problématique concerne un nombre considérable d'édifices religieux et nécessite une réelle réflexion afin d'assurer un futur à ce patrimoine religieux. La notion de propriété de ces églises est également un point important de cette problématique.

La propriété de ces édifices religieux, que l'on parle d'une église ou d'un élément bâti non adjacent à l'église-même, comme les sacristies, les baptistères, les chapelles, ou même d'un élément de mobilier tel qu'un orgue, un autel, une cloche, revient à différents organismes. Pour identifier cette propriété, il est important de différencier une paroisse, « église reconnue pour le culte public », d'une église privée. En effet, les bâtiments religieux privés peuvent appartenir, par exemple, à une école, un hôpital ou un institut religieux, ayant souvent un statut juridique de « fondation privée » ou « d'association sans but lucratif » (Morisset et al., 2006).

Pour ce qui est des églises reconnues pour le culte public, il est important de distinguer les édifices construits avant 1802 de ceux dont la réalisation fut postérieure. Cette date correspond à la « Loi organique sur les cultes » issue du Concordat de 1801. Comme l'explique Thomas Coomans (2006) dans son livre, « ...la propriété juridique des églises reconnues pour le culte public n'est pas toujours établie avec certitude, mais les citoyens ont le sentiment que les paroisses sont du domaine public. » (Morisset et al., 2006, p.55). On peut également y apprendre que tous les édifices construits avant 1802 ont été nationalisés en vertu du décret de 1789. Le Concordat n'avait évidemment pas prévu de restituer les édifices à leurs anciens propriétaires, mais d'en mettre à disposition des évêques afin d'y exercer leur culte. Ainsi les églises appartenant à ce moment à un privé ont été considérées comme « biens noirs d'église », édifices alors non dédiés au culte. C'est ainsi que la Cour de cassation a décidé que les églises construites avant 1802 sont reconnues comme églises domaniales, d'utilité publique, et donc appartenant au domaine public, tandis que leur propriété revient aux communes, et non à l'Etat ou aux fabriques d'églises. Les églises postérieures à 1802 reviennent donc à la propriété des fabriques d'églises, sous la tutelle des communes. Les palais épiscopaux, les cathédrales et séminaires diocésains reviennent quant à eux aux provinces et aux fabriques cathédrales. Enfin, les anciennes églises des béguinages appartiennent aux centres publics d'action sociale, sous la tutelle des communes (Morisset et al., 2006).

Ce nombre immense d'édifices religieux, conçus pour être des lieux de cultes et maintenant dépourvus d'usage, doivent faire l'objet d'une réflexion afin de leur assurer un avenir dans nos villes en tant que symbole patrimonial historique. Ce problème de baisse de fréquentation existe déjà en Angleterre, aux Pays-Bas ou au Canada depuis la fin des années 60. Au-delà du fait que les églises constituent des zones « mortes » dans la ville, leur maintien nécessite des frais de chauffage ou d'entretien souvent très onéreux (Coomans, 2011).

Dans l'introduction du directoire diocésain pour la gestion du temporel des cultes réalisé par le Diocèse de Liège (2018), on peut y lire que « Le Christ et son Évangile ne varient pas, mais ils traversent le temps et les lieux en s'adaptant. L'Esprit donne à l'Église de sans cesse trouver des voies nouvelles pour annoncer la Bonne Nouvelle du Salut. » (De Beukelaer, 2018, p.5).

Un extrait d'un essai du Bienheureux John-Henry Newman (1845) est ensuite présenté. Celui-ci met l'accent sur la nécessité du changement pour pouvoir perdurer dans le temps et s'adapter aux enjeux nouveaux :

On dit parfois que le ruisseau est plus clair près de sa source. Mais ce n'est pas vrai d'une idée, qui démarre au contraire trouble et mélangée, et doit s'épurer de ce qui lui est étranger, ou temporaire. Au départ, on ne se sait pas ce qu'elle va donner ; et elle peut rester pendant longtemps inactive. Elle est exposée à des défis, dangers et mutations. Elle change pour rester la même. Ce qui est inévitable : ici-bas vivre c'est changer, et être parfait c'est avoir changé souvent. (Newman, 1845, chapitre 5)

C'est ainsi que le Diocèse invite à s'adapter à son époque, et à ne pas rester figé sur des anciennes pratiques, tout en étant conscient du dérangement que cela peut créer parmi les habitués du lieu, tant ce type de changement peut gêner certaines habitudes.

Les temps ont changé, et le pape François lui-même (2013) encourage la créativité et l'audace :

La pastorale en terme missionnaire exige d'abandonner le confortable critère pastoral du « on a toujours fait ainsi ». J'invite chacun à être audacieux et créatif dans ce devoir de repenser les objectifs, les structures, le style et les méthodes évangélisatrices de leurs propres communautés. (François, 2013, numéro 33)

2.3. OPTIONS POUR LE FUTUR DU PATRIMOINE RELIGIEUX

C'est ainsi que plusieurs choix peuvent être pris quant au futur de ces édifices religieux.

Premièrement, lorsque l'église est dans un état avancé de détérioration, le choix tend parfois vers la démolition de l'édifice. Ce choix est souvent pris lorsque l'église appartient à un organisme privé ou lorsque celle-ci n'est pas classée (Daube, 2012). Cette option est donc rarement employée pour le devenir d'une église paroissiale, à moins que celle-ci ne constitue un danger pour ses visiteurs, si la stabilité de l'édifice est discutable ou lorsque la structure est fortement détériorée. Si le choix est de détruire l'église, alors la construction d'un bâtiment réservé au culte est souvent ordonnée par l'évêque (Morisset et al., 2006). Ce choix génère dans la majorité des cas une perte affective pour les habitants du quartier. En effet, les plus attachés à l'édifice sont confrontés à un « deuil » d'une partie de leur vie, ou de l'histoire de leur ville. Thomas Coomans (2011) évoque dans sa conférence une image assez poétique d'un philosophe français, qui décrit le « vide » généré dans la ville par une démolition d'église de « trou de mémoire ». Ce vide peut être illustré par le site de l'ancienne cathédrale Saint-Lambert détruite lors de la révolution de 1789 à Liège. En effet, lorsqu'on se déplace à proximité de cette place, il est possible de se rendre compte du vide occasionné par la destruction de ce bâtiment, porteur de sens et témoin du passé. Il est donc important de mettre l'accent sur la perte patrimoniale de ces édifices, et sur la nécessité de trouver une solution afin d'éviter ce sentiment de vide, tant pour la richesse du tissu urbain, de l'espace public que pour la mémoire des citoyens de la ville, attachés à son histoire (Coomans, 2011).

Si la destruction de l'édifice peut être évitée, la réflexion se portera sur le choix de la fonction future du bâtiment. Deux choix fonctionnels sont alors possibles : d'une part la sauvegarde avec conservation de l'affectation, et d'autre part l'adaptation partielle ou totale à une fonction nouvelle, entraînant parfois une désacralisation de l'édifice (Daube, 2012).

Ce changement de fonction est souvent défini par la notion de réutilisation adaptative, ou « adaptive reuse ». C'est cette notion qui m'intéressera dans la suite de mon travail.

2.4. DÉFINITION DU CONCEPT DE RÉUTILISATION ADAPTATIVE

Un travail réalisé par Amayu (2014) se penche sur cette notion de réutilisation adaptative. Il y synthétise quelques définitions établies pour expliquer ce concept.

Premièrement, relevons la définition de Burchell et Listokin (1981), où le concept de réutilisation adaptative est caractérisé par une stratégie de revitalisation de quartier qui emploie une série de procédures liées afin de planifier, lister, acquérir, gérer et réutiliser les biens immobiliers excédentaires ou abandonnées.

Deux autres définitions sont reprises dans les travaux plus récents de Johnson (2004) et Cantell (2005). La première définit le concept comme un procédé par lequel des bâtiments historiques sont convertis pour de nouvelles utilisations modernes tout en préservant les éléments de leur design et caractère originaux. La deuxième désigne un procédé par lequel des bâtiments anciens structurellement sains sont développés pour de nouvelles utilisations économiques viables.

Yung et Chan (2012) définissent, quant à eux, la réutilisation adaptative comme un travail ou une intervention sur un bâtiment visant à modifier sa capacité, sa fonction ou sa performance pour l'adapter, le réutiliser ou l'améliorer afin de convenir à de nouvelles conditions ou exigences.

Enfin, Gartstka (2012) propose dans sa thèse le concept de changement significatif de la fonction d'un bâtiment existant quand son ancienne fonction est devenue obsolète.

En résumé, nous pouvons donc définir la réutilisation adaptative comme la méthode permettant d'assurer un avenir pérenne à un édifice dont la fonction historique est devenue obsolète au moyen d'un changement de fonction, lui assurant un rôle adéquat à son époque et son contexte.

2.5. ENJEUX DE LA RÉUTILISATION ADAPTATIVE

Pour comprendre un choix tendant vers une réutilisation adaptative, il est important de comprendre les principaux facteurs influençant sa réalisation.

Un facteur principal poussant à réutiliser les bâtiments anciens est l'économie sur divers points. En effet, réutiliser un bâtiment existant permet de réduire les consommations de ressources, comme les matières premières, les coûts de transport ou l'énergie. Ainsi, les déchets de chantier sont aussi réduits. De plus, cela permet d'augmenter la durée de vie de l'édifice et de réduire l'impact négatif d'un bâtiment délabré.

Un facteur positif non négligeable poussant à avoir recours à la réutilisation adaptative est la conservation d'un témoin du passé, d'un bâtiment historique pouvant faire partie du patrimoine urbain du lieu, et auquel les citoyens sont parfois fortement attachés.

Du côté des inconvénients à opter pour une telle méthode, notons la complexité éventuelle des projets de ce type. En effet, il est parfois difficile de trouver un personnel qualifié pour ce type de projet, tandis que les « mauvaises surprises » pouvant apparaître sur chantier sont plus probables que pour un projet totalement neuf. Les coûts de maintenance d'un bâtiment réutilisé peuvent également dépasser ceux d'un nouveau bâtiment.

Il est toutefois important de préciser que ces facteurs varient d'un bâtiment à l'autre et d'un site à un autre. Certains facteurs peuvent donc être prépondérants pour un projet précis tandis qu'ils ne seront pas valables pour un projet autre.

La figure suivante, présentée par Bullen et Love (2011), montre de façon assez lisible les différents facteurs pouvant intervenir dans la décision de l'avenir d'un bâtiment ancien.

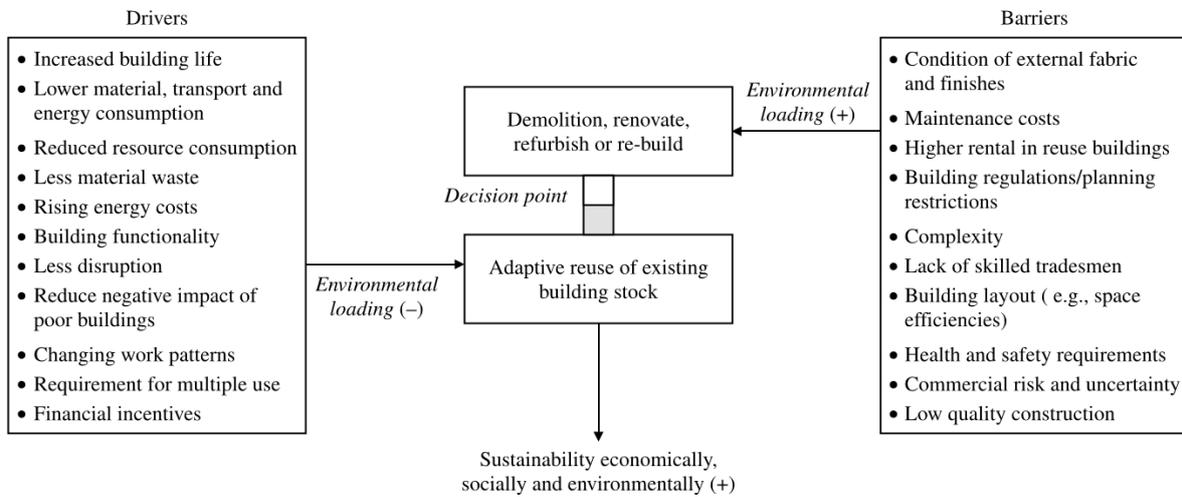


Figure 3 - Avantages et inconvénients de la réutilisation adaptative (Bullen & Love, 2011)

Dyson, Matthews et Love (2016) résument quant à eux en un schéma simple les différents avantages de la réutilisation adaptative pour un développement durable. Trois points de vue majeurs favorisent donc à leurs yeux une redynamisation des bâtiments anciens : les bienfaits sociaux, économiques et environnementaux.

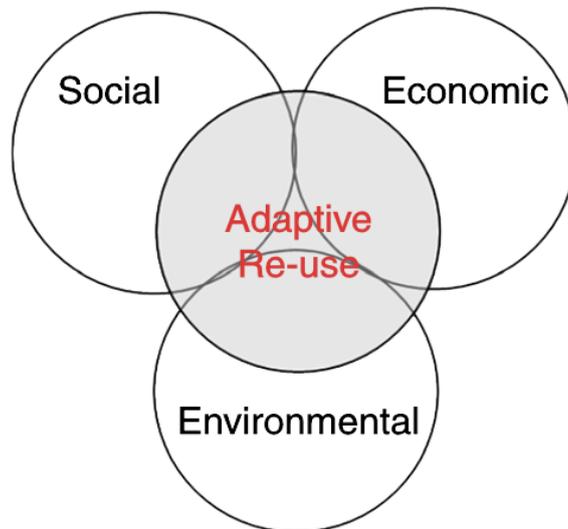


Figure 4 - Avantages de la réutilisation adaptative dans une optique de développement durable (Dyson, Matthews & Love, 2016)

2.6. PRÉSENTATION DE CAS CONCRETS DE RÉUTILISATION ADAPTATIVE

Une multitude de projets contemporains se sont développés à partir d'une redynamisation d'un édifice religieux ancien. Les Pays-Bas, par exemple, sont déjà très avancés quant à ce processus de redynamisation. Ces interventions peuvent être extrêmement légères comme assez importantes, passant d'un simple aménagement de l'espace jusqu'à une restructuration spatiale complète. Quelques projets sont présentés ci-dessous, afin que l'on puisse y voir la diversité des interventions sur l'espace.

Premièrement, citons le projet du « Kruisherhotel » de Maastricht datant de 2005. Comme il est possible de l'apprendre sur Herbestemming (<https://www.herbestemming.nu>), cet hôtel s'est implanté dans un ancien complexe composé d'un couvent et d'une église gothique datant du XVe siècle, en plein centre de Maastricht. Le complexe a donc été aménagé de plusieurs façons. La nef de l'église gothique a été aménagée telle une « boîte dans la boîte », à partir d'une structure secondaire occupant l'espace sur une partie de sa hauteur, pour accueillir le restaurant, le bar, la bibliothèque ainsi que le hall d'accueil de l'hôtel. Les chambres et autres locaux plus privés ont été implantés dans le reste du complexe, couvent, bâtiments détachés et annexe contemporaine.

Le projet contemporain a fait l'objet d'un travail de décoration intérieure important, notamment par Henk Vos, architecte d'intérieur, en collaboration avec Le Corbusier, Ingo Maurer ou Philip Starck.

Sur les photos suivantes sont présentées la nef de l'église aménagée ainsi qu'une chambre de l'hôtel.



Figure 5 - Vue de la nef de l'église réaménagée du Kruisherhotel
(<https://www.oostwegelcollection.nl/kruisherhotel-maastricht>)



Figure 6 - Vue d'une chambre du Kruissherenhotel
(<https://www.oostwegelcollection.nl/kruissherenhotel-maastricht>)

Un autre projet notable, également réalisé à Maastricht, est la librairie « Selexyz Dominicanen » implantée dans une ancienne église dominicaine datant du XIII^e siècle. Comme l'explique NationalTraveller (<http://nationaltraveller.com>), cette église a connu plusieurs fonctions, parfois ingrates, comme un entrepôt ou un espace de stockage pour vélos, avant de devenir une librairie remarquable par l'intermédiaire du projet du bureau Merckx+Girod. Cette église est une fois de plus aménagée à partir d'une structure secondaire se développant dans le haut volume de l'église. Notons que cette église attire chaque année environ 700 000 visiteurs et compte 25 000 ouvrages et 45 000 volumes.

Une vue depuis l'intérieur de l'église est présentée sur la figure ci-dessous.



Figure 7 - Vue depuis l'intérieur de la librairie "Selexyz Dominicanen"
(<http://nationaltraveller.com>)

Notons à titre informatif que ces deux projets peuvent présenter des frais de fonctionnement importants, notamment par le choix d'utilisation de l'église en espace partiellement chauffé. Une réflexion importante doit ainsi être portée aux choix fonctionnels des grands volumes composant un ensemble architectural religieux.

Enfin, afin de présenter un autre type de reconversion d'église, où une réelle structure supplémentaire découpe l'ancien espace religieux en plusieurs sous-volumes, citons l'exemple de l'hôtel Martin's Patershof de Malines. Cet hôtel quatre étoiles s'est implanté en plein cœur de Malines, dans une ancienne église franciscaine construite en 1867. Ce projet a été réalisé en 2009 par l'architecte Dan Jonckers. Une importante structure interne a été générée, cependant dans une optique de démontage possible, afin de pouvoir restituer l'église dans son état initial. L'ensemble est composé de 77 chambres réparties sur 6 niveaux (De Clercq, 2017).

Il est possible de voir l'importante structure secondaire ajoutée dans le volume de l'église sur la photo suivante.



Figure 8 - Vue de la structure secondaire de l'hôtel Martin's Patershof (De Clercq, 2017)

Le hall d'accueil ainsi qu'une chambre sont présentés sur les images suivantes. Remarquons l'impact d'une telle structure secondaire, pouvant parfois altérer la spatialité de l'édifice religieux.

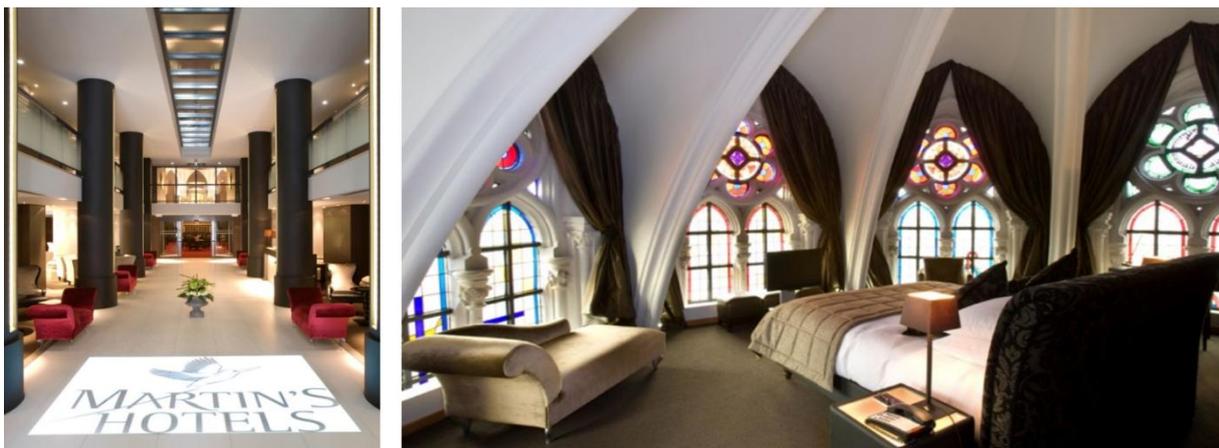


Figure 9 - Vues du hall d'accueil et d'une chambre de l'hôtel Martin's Patershof (De Clercq, 2017)

C'est ainsi qu'une multitude de scénarios d'aménagement, du plus petit au plus important impact dans l'église, ont été développés au fil des années. En dehors de l'aménagement intérieur de l'édifice religieux, les relations entre le nouveau projet et son contexte urbain constituent un grand intérêt. En effet, des liens intimes relient l'église à son environnement proche. Ce sont ces liens qui seront détaillés dans la suite de ce travail.

2.7. RELATIONS ENTRE UN PROJET DE RÉUTILISATION ADAPTATIVE D'ÉGLISE ET SON CONTEXTE

Une problématique essentielle du présent travail est la portée urbaine, en dehors des répercussions pour le bâtiment en lui-même, que peut avoir un projet de réutilisation adaptative d'église. En effet, on comprend aisément les conséquences des choix d'un tel projet sur un quartier. Nous imaginons bien que la transformation d'une église en logements générera des répercussions diamétralement opposées à la création d'un complexe sportif ou culturel. Dans la même idée, toute fonction pouvant prendre racine dans un édifice religieux obsolète conditionnera les modifications de l'espace public adjacent différent de toute autre fonction.

Par ailleurs, au-delà des répercussions générées par un projet de réutilisation adaptative sur son quartier, une variable essentielle est la façon dont les caractéristiques du quartier vont conditionner les différents choix pour le nouveau projet. Par exemple, le choix d'une fonction pour le nouveau projet tiendra logiquement compte des fonctions déjà existantes dans un environnement proche, ainsi que la façon dont il peut s'articuler avec celles-ci. De plus, d'autres éléments, en dehors d'un contexte urbain, peuvent générer un conditionnement architectural. Citons par exemple l'existence de certaines chartes générant des obligations ou recommandations quant aux interventions sur un bâti patrimonial.

C'est dans cette idée de relation intime entre un édifice religieux historique et son environnement que Lenz (2012) a mené une thèse sur la possible réutilisation adaptative d'une église abandonnée et mise en vente à Cincinnati, dans l'Ohio. En effet, il en a par exemple conclu la possibilité qu'un projet dynamique dans l'église génère, en dehors de l'intérêt de conserver un témoin du passé dans l'environnement urbain du quartier, un intérêt touristique pour la zone. Une possibilité également abordée dans la thèse de l'étudiant est la possibilité qu'un tel exemple de redynamisation génère un intérêt urbain, et à moyen terme des idées ou envies extérieures menant à d'autres projets de ce type dans le quartier. Le projet pourrait ainsi servir d'exemple, de pôle de départ d'une tendance de redynamisation plus large.

Au niveau des interactions de l'environnement du site sur le projet de reconversion, Lenz (2012) a mis en avant la façon dont des caractéristiques telles que l'aspect résidentiel d'un quartier peuvent générer un conditionnement d'un projet précis. En effet, de telles caractéristiques peuvent par exemple imposer un niveau de nuisances sonores à ne pas dépasser. Pour citer un autre exemple illustré dans la thèse présentée, la mobilité et l'accessibilité d'un quartier résidentiel divergent fortement de celles d'un centre urbain.

C'est ainsi qu'une église et son contexte, qu'il soit bâti, légal ou idéologique, sont intimement liés par des relations fortes. Les enjeux urbains pour tout projet de réutilisation adaptative sont donc de taille. La suite de ce travail se développera donc dans l'objectif de cerner au mieux ces différents enjeux à l'échelle du site du Grand Séminaire de Liège sur base de plusieurs analyses, portant tant sur Liège que sur d'autres projets déjà réalisés.

2.8. DÉFINITION DE CRITÈRES D'ANALYSE POUR LES PROJETS DE RÉUTILISATION ADAPTATIVE D'ÉGLISE

Afin de mettre en évidence de manière efficace les différentes relations entre un projet de réutilisation adaptative d'une église et son contexte, il est essentiel d'établir une grille de critères permettant d'analyser précisément les différents liens les unissant, tels que ceux présentés dans la partie précédente. Ces critères se développeront ainsi sur deux niveaux. Le premier niveau permettra de comprendre comment le contexte d'un projet de requalification d'église peut le conditionner durant son processus. Ensuite, les relations inverses seront développées. C'est ainsi que l'analyse se portera sur les répercussions de ce même projet sur son contexte.

Le premier niveau d'analyse sera ainsi composé des quatre critères suivants :

- La politique urbaine locale
- Le bâti existant
- Les fonctions existantes
- Les chartes

Ainsi, nous apprendrons comment les tendances urbaines locales, le bâti du site ou de la zone environnante, les fonctions à proximité du site ou au sein même de l'église ainsi que les différentes chartes portant sur les bâtiments patrimoniaux ont généré un certain nombre de contraintes sur le processus de conception du projet de requalification.

Le deuxième niveau d'analyse sera composé des cinq critères suivants :

- Les espaces publics
- La mobilité et les cheminements
- Le tourisme, la fréquentation et la publicité
- L'extension du procédé de redynamisation
- Les réactions de la population locale

Ce deuxième niveau permettra de mettre en évidence les répercussions d'un projet de redynamisation d'une église sur son environnement, à savoir sur le travail de recomposition des espaces publics, de la mobilité et des cheminements, sur une évolution du tourisme de la zone par la publicité générée suite au projet, sur une éventuelle extension d'un procédé de redynamisation, ainsi que les réactions locales face à ce développement architectural.

Ces neuf critères, répartis sur deux niveaux, constitueront ainsi une base d'analyse de la portée urbaine des projets de requalification d'églises. La grille d'analyse sera donc appliquée à une première étude portant sur la chapelle des Brigittines, sa nouvelle annexe ainsi que son contexte. Ensuite, ces critères seront analysés dans le cas de la requalification du site du Grand Séminaire de Liège, permettant ainsi de mettre en avant l'influence du contexte sur le projet puis de prévoir les répercussions éventuelles du projet sur son environnement.

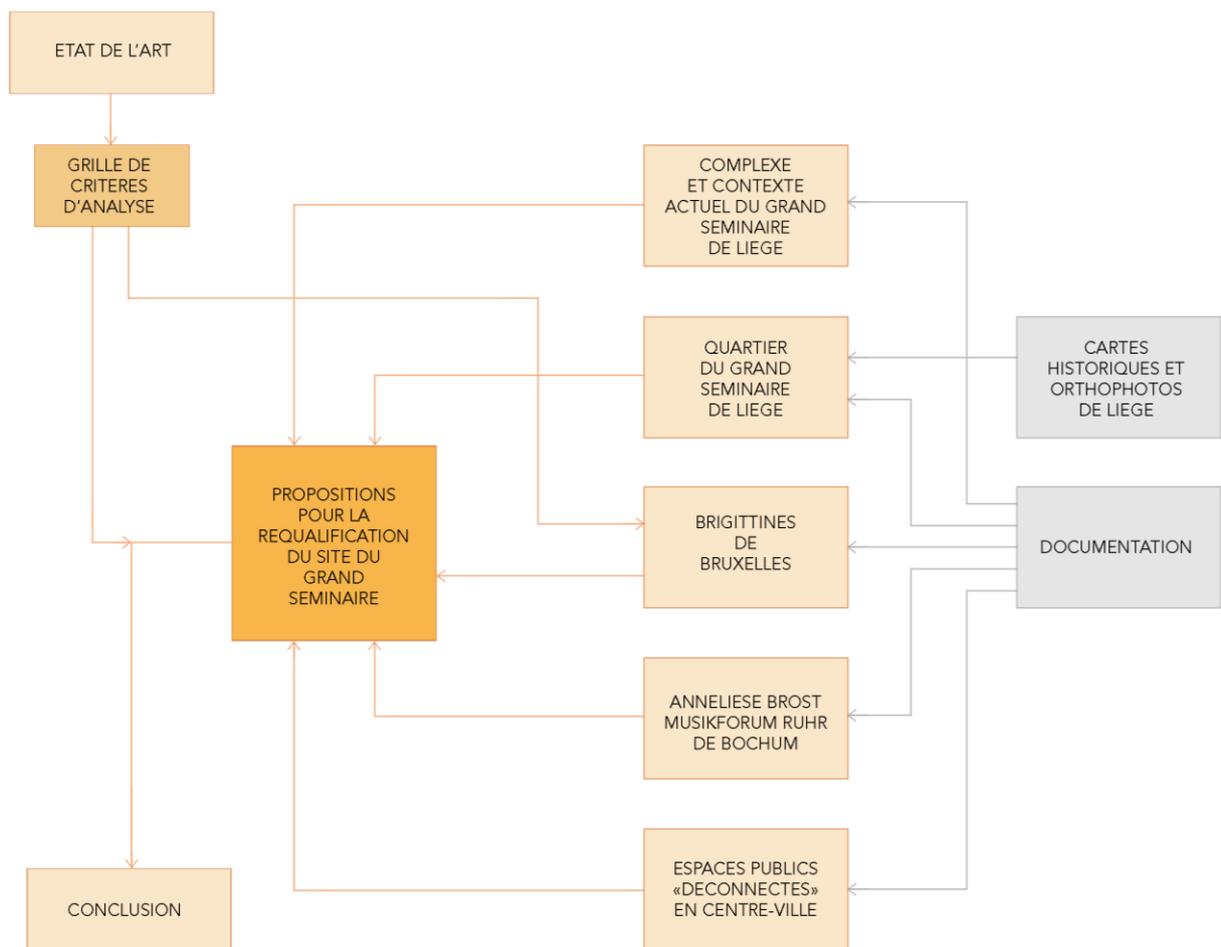


Figure 10 - Méthodologie

3. GRAND SÉMINAIRE DE LIÈGE

3.1. COMPLEXE DU GRAND SÉMINAIRE

Le Grand Séminaire de Liège, ou « Espace Prémontrés » est le nom donné au complexe comprenant l'ancienne abbaye de Beurepart, siège du palais épiscopal et des locaux destinés à la formation des prêtres, une bibliothèque d'une grande richesse, ainsi que l'église Saints-Corneille-et-Cyprien. Le complexe compte également, sur une parcelle adjacente, un ancien centre sportif qui n'est plus utilisé aujourd'hui.

3.1.1. ABBAYE DE BEAUREPART

L'historique des phases de construction de ce complexe est extrêmement difficile à identifier précisément. En effet, les dates de construction ou de transformation des différents bâtiments formant le Grand Séminaire de Liège sont souvent très floues, et les informations des plans de Liège sont parfois contradictoires. Nous pouvons cependant remarquer, à partir de la gravure suivante, que la Meuse longeait initialement la façade sud de l'abbaye, sans qu'aucun quai ne soit construit à cet endroit (Delville, 1992).

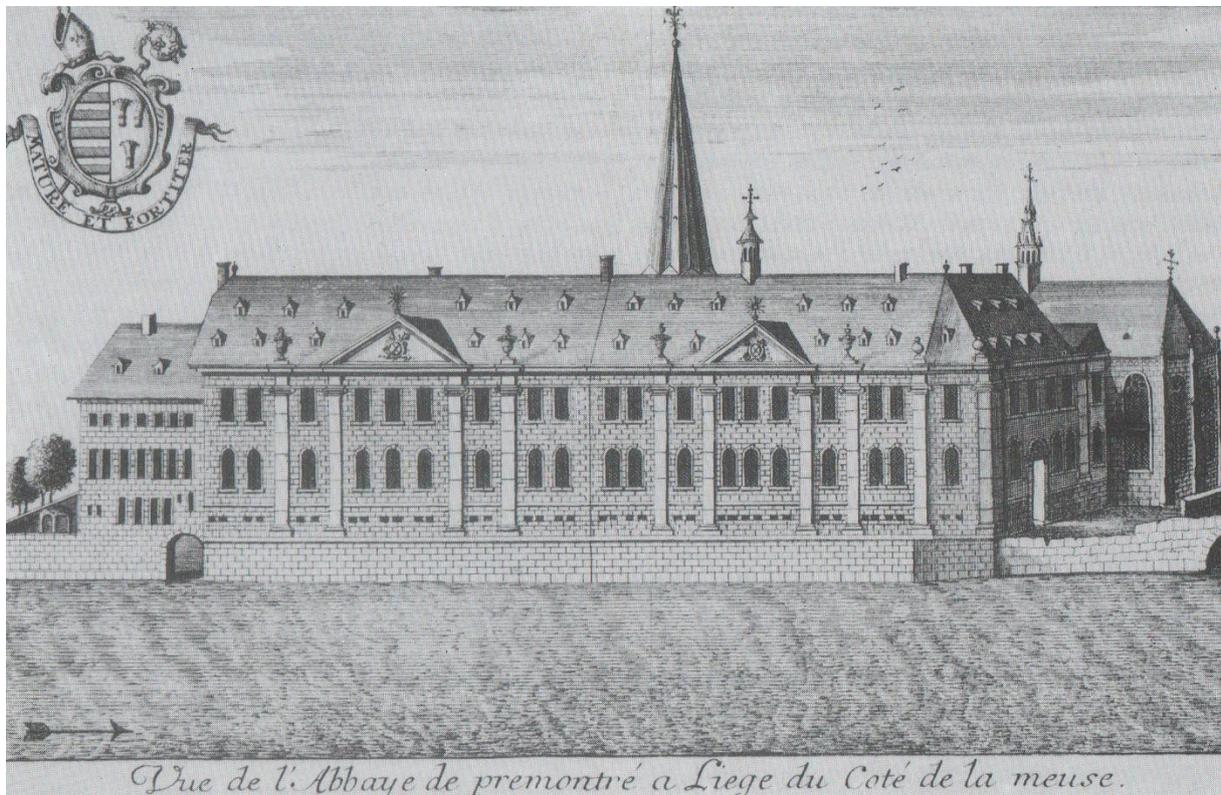


Figure 11 - Gravure de l'abbaye de Beurepart (Délites du Pays de Liège, 1738)

Le site du Séminaire était entouré de quatre éléments remarquables. Il était bordé à l'est par la propriété des Croisiers, au sud par la Meuse, à l'ouest par la propriété de Saint-Jacques, tandis que la parcelle nord était occupée par l'actuel Vertbois, initialement « hôpital des incurables et quasi-prison des filles de joie « repenties » ». Adjacent à ce dernier se tenaient l'église Saint-Nicolas au Trez et son cimetière. La rue des Prémontrés fut réalisée vers le milieu du XIXe siècle. Plus tard, de nombreuses transformations furent réalisées. Par exemple, comme on peut le voir sur les élévations suivantes, des opérations furent menées au niveau du troisième étage de l'aile sud du complexe (Delville, 1992).

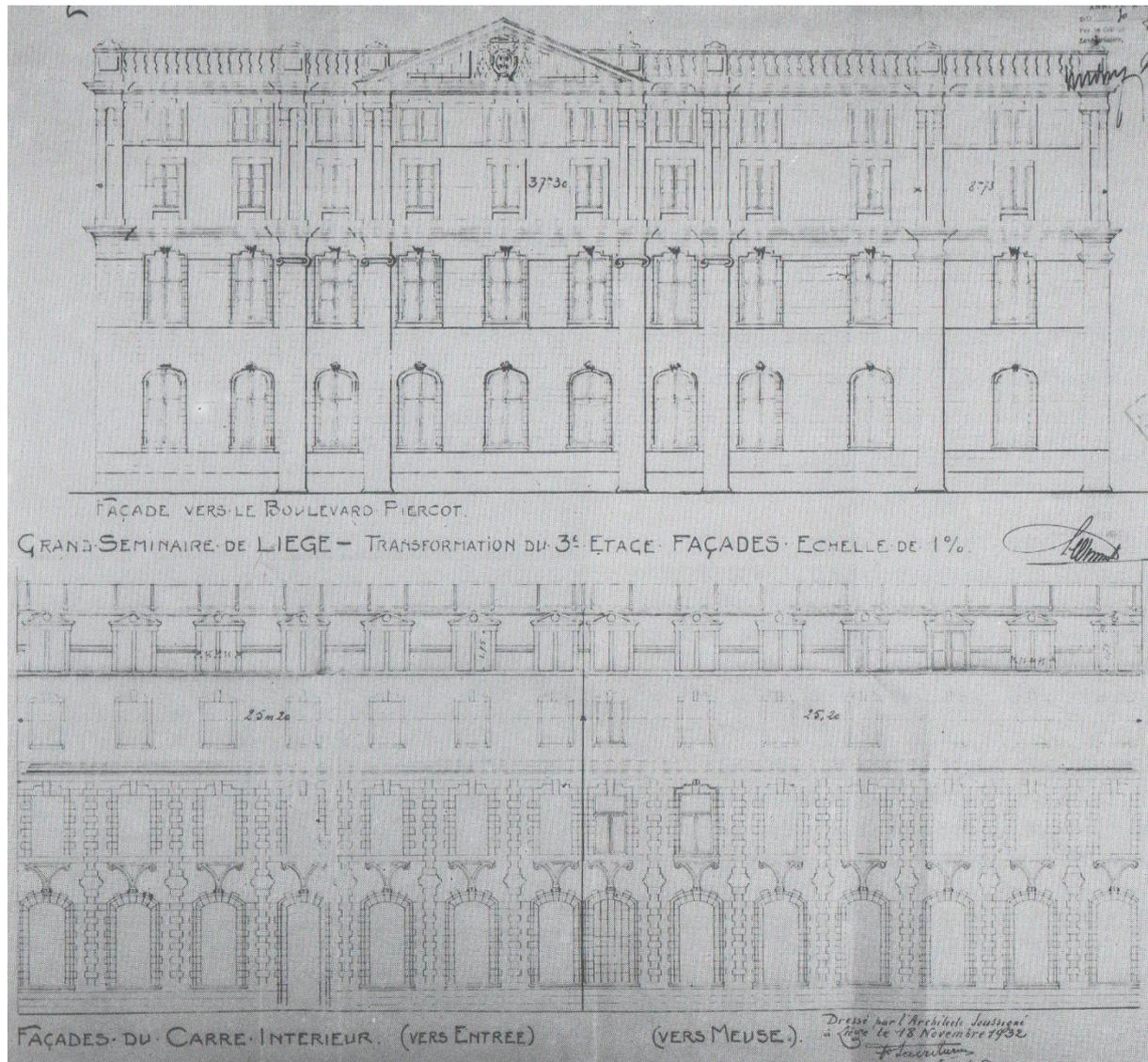


Figure 12 - Elévations de la transformation du troisième étage de l'aile sud du complexe (Archives de l'Evêché, 1932)

3.1.2. BIBLIOTHÈQUE

Comme me l'a expliqué Yves Charlier, directeur de la bibliothèque du Séminaire, le complexe est également composé d'une bibliothèque de grande qualité, comptant des ouvrages d'une grande richesse. En effet, le bâtiment dispose de quelques 300 000 ouvrages. La bibliothèque, spécialisée en sciences religieuses, en histoire et en art, se déploie sur deux niveaux et compte des kilomètres de rayonnage. Les ouvrages sont en partie ouverts au grand public, dans la partie « accès libre » de la bibliothèque. Parmi les visiteurs, notons également de nombreux professeurs de religion ou de philosophie y trouvant des informations pour réaliser leurs cours. Enfin, les étudiants de paléographie sont également grandement intéressés par les ouvrages de la bibliothèque. Un de leurs exercices, se donne au sein du bâtiment, sur base des manuscrits de la réserve précieuse (Yves Charlier, communication personnelle, 19 mars 2018).

L'offre de cette bibliothèque est donc grandement différente de celle de la bibliothèque des Chiroux, située à une centaine de mètres du complexe du Séminaire.

3.1.3. ÉGLISE SAINTS-CORNEILLE-ET-CYPRIEN

Avant l'église du Séminaire que l'on connaît aujourd'hui, nommée église Saints-Corneille-et-Cyprien, existait une église gothique, située davantage au sud et plus proche de la Meuse que l'église actuelle, comme on peut le voir sur la miniature suivante (Delville, 1992).



Figure 13 - Eglise gothique de Beaupart vers 1584 (ACL Bruxelles)

La nouvelle église fut réalisée de 1760 à 1770. Elle aurait été bâtie selon les plans de l'architecte liégeois Barthélemy Digneffe. Cependant, il est possible que Bathélemy Digneffe, considéré comme l'entrepreneur de la construction, ne soit pas l'auteur des plans. En effet, l'église du Séminaire présente des similitudes avec l'église des Augustins-sur-Avrois, réalisée selon les plans de l'architecte Jacques-Barthélemy Renoz, à l'époque considéré comme le concurrent direct de Digneffe. Au niveau du plan, l'église est inversée par rapport à sa précédente. En effet, le chœur passe de l'est à l'ouest, afin de placer l'entrée au nord, côté rue, pour une facilité d'accès. La tour, quant à elle, reste à l'ouest. La nouvelle église se tient donc plus au nord que l'ancienne (Delville, 1992).

Au niveau de l'architecture, l'église est réalisée selon un plan treflé et inversé. Le bâtiment n'est pas orienté. L'entrée dans l'édifice, réalisée en pénétrant un portail en calcaire majestueux décoré de quatre pilastres, d'un chapiteau mouluré, d'un entablement décoré de triglyphes et soutenant un fronton triangulaire reprenant les armes de l'abbé Léonard Buisman (1749-1762). Le visiteur se retrouve ensuite directement au niveau des trois branches du trèfle, formé par l'entrée et le transept. Le chœur, constitué de trois travées, se termine en une abside formant un demi-cercle et s'adossant à une tour carrée (Delville, 1992).

Pour ce qui est des matériaux, l'église est réalisée en grande partie en briques, à l'exception du soubassement important de la tour, composé de grès et de calcaire. La pierre intervient également sur le reste de l'église, tantôt pour former la corniche moulurée, tantôt en cordon pour marquer la séparation des étages, mais aussi en créant un rythme vertical de pilastres. L'éclairage naturel de l'édifice est réalisé au moyen de baies à linteau bombé. La toiture de l'église est réalisée en ardoises. La tour se termine en une toiture bulbeuse comprenant une flèche (Delville, 1992).

Le décor intérieur de l'église présente une richesse immense, particulièrement en matière de sculpture. Le bâtiment, d'une grande valeur patrimoniale, a été classé comme monument le 14 janvier 1977 (Delville, 1992).

3.1.4. CENTRE SPORTIF

Ce complexe est situé sur la parcelle en face de l'église au pied du pont Kennedy, et est connecté au site du Grand Séminaire par un passage souterrain. C'est sur cette parcelle boisée, comptant un nombre important d'arbres et de végétation diverse, que le Séminaire confia au groupe EGAU (Études en Groupe d'Architecture et d'Urbanisme) la création d'un centre sportif destiné à ses séminaristes. Le groupe EGAU, composé des architectes Charles Carlier, Jules Mozin et Hyacinthe Lhoest, est connu pour de nombreux projets à Liège, notamment la cité de Droixhe. Le complexe proposé, réalisé de 1962 à 1965, est composé d'une piscine, d'un hall sportif, de locaux techniques, administratifs ainsi que d'une salle de réunion et d'une bibliothèque (Ancion & Thonon, 2014).

Le centre est composé de trois volumes : le volume central, développé sur deux niveaux, accueille les différents locaux de services tandis que la piscine et le gymnase occupent chacun un volume en double hauteur s'articulant autour de ce noyau. Ce complexe a été dessiné de manière à s'intégrer harmonieusement à son environnement végétal. L'orientation et l'éclairage naturel a également été pris en compte lors de la conception. Ainsi, la double hauteur de la piscine et du gymnase permet un éclairage agréable tout en étant protégé par la végétation de la parcelle. Depuis la rue, les visiteurs sont abrités par un passage couvert les invitant à se diriger vers l'entrée du centre. Le rythme du bâti, la légèreté, les volumes simples et d'une grande lisibilité ainsi que la structure métallique modeste et légère des bâtiments rappellent l'architecture de Mies Van der Rohe. L'ensemble a donc été travaillé de manière à s'intégrer au mieux au sein de cette parcelle végétale. Le calme, assuré par la végétation entre l'agitation urbaine et le complexe, ajoute un atout à ce centre sportif à vocation locale (Charlier & Moor, 2014).

3.2. CONTEXTE ACTUEL DU GRAND SÉMINAIRE

Actuellement, on remarque que l'église et ses jardins sont déconnectés de l'hypercentre de Liège. En effet, malgré sa position stratégique en bordure de Meuse et sa très grande proximité avec le centre-ville, il s'avère que peu de gens s'aventurent à pied dans cette zone de Liège. De plus, après avoir discuté avec de nombreux habitants de la ville, je remarque que certains d'entre eux sont vaguement au courant de la présence de l'église et du centre sportif du Grand Séminaire, mais que ceux qui s'y rendent parfois ou connaissent précisément les espaces sont extrêmement rares. Une grande majorité de la population se rend jusqu'à la place des Carmes, très appréciée pour son calme, ou jusqu'aux Chiroux, mais rares sont ceux qui s'aventurent plus loin à pied ou à vélo, à l'exception peut-être des habitants proches du site.

L'église, quant à elle, n'est plus utilisée que ponctuellement, lors de rares événements. En effet, notons l'organisation d'une célébration religieuse par an, ainsi que de quelques expositions et foires aux livres. Chaque année, une grande exposition est organisée aux alentours du mois d'avril tandis que l'on peut compter deux foires aux livres par an, plutôt vers la fin d'année. Notons que ces événements rassemblent tout de même un grand public. En effet, la foire aux livres attire quelques 3000 personnes tandis que les expositions, comme l'exposition d'art contemporain qui y est organisée tous les deux ans, rassemble près de 5000 personnes. L'église du Grand Séminaire n'est ainsi pas utilisée entre le mois de décembre et le mois de février, le chauffage du volume étant trop difficile et coûteux (Yves Charlier, communication personnelle, 19 mars 2018).

Le centre sportif du Grand Séminaire n'est guère plus fréquenté que son église. Sa piscine a d'ailleurs été fermée en 2005. En effet, les normes de qualité de l'eau n'étaient plus respectées. La piscine était cependant fréquentée jusqu'à cette date. L'état des bâtiments est relativement bon, tandis que la piscine nécessiterait des travaux de rénovation pour une éventuelle remise aux normes. Le complexe est néanmoins menacé par un projet immobilier. Ce projet immobilier, composé de 15 000 mètres carrés de logements et de bureaux et comprenant une tour d'une quarantaine de mètres, est très controversé. En effet, s'il est réalisé, il génèrera la suppression du complexe historique ainsi qu'une majorité des arbres organisés autour du site. Cette destruction d'un témoin architectural historique ne fait pas l'unanimité au niveau des liégeois. De plus, une réhabilitation du complexe semble envisageable. Un complexe sportif ainsi qu'une piscine, malgré la construction de la piscine Jonfosse, pourrait être utiles à la zone et aux habitants du quartier (Ancion & Thonon, 2014). C'est pour ces différentes réflexions que certaines personnes s'opposent à ce projet, comme l'asbl urbAgora, qui a lancé une pétition nommée « Pour la sauvegarde du centre sportif de l'évêché et de son parc », jugeant la suppression de cet îlot regrettable pour les citoyens et le patrimoine liégeois.

La suppression de nombreux espaces verts exploitables est également plus que discutable. Ces poches vertes se développant aux alentours du site du Grand Séminaire, si proches de l'hypercentre de Liège, constituent une grande richesse à l'échelle de la ville. Au vu du programme de redéploiement des espaces publics de qualité établi par la Ville de Liège, Prospective Espaces Publics, en abrégé PEP's, on comprend aisément le potentiel de telles parcelles à l'échelle de la ville. En effet, les intentions de cette stratégie à long terme (2030) visent en partie à améliorer la qualité des espaces publics de la ville, par un travail sur la mobilité, les cheminements, les accès ainsi que les espaces verts. C'est ainsi qu'un des objectifs principaux est d'offrir un ratio de 9 à 10 mètres carrés d'espaces verts par habitant. Une carte des espaces publics et de leur influence respective a été dressée et est présentée à la page suivante. Celle-ci permet de constater le manque d'espaces publics pour de nombreux quartiers de Liège. En effet, près de 75% des espaces verts sont regroupés au Sart-Tilman, laissant une grande carence d'espaces publics de qualité au centre-ville. Il apparaît même que les habitants de cinq quartiers ont accès à une surface d'espaces publics de qualité inférieure à un mètre carré, ce qui est extrêmement faible. Ces cinq quartiers prioritaires sont : Outremeuse, Amercoeur-Longdoz, Chênée-Bas, Hypercentre-Jonfosse, Vennes (PEP's, 2017).

Il est donc intéressant de pouvoir proposer un espace vert d'une telle ampleur à proximité de l'hypercentre de la ville, qui offrirait une surface supplémentaire considérable aux habitants du quartier, plutôt que de conserver une poche verte inutilisée, enclavée et actuellement verrouillée.

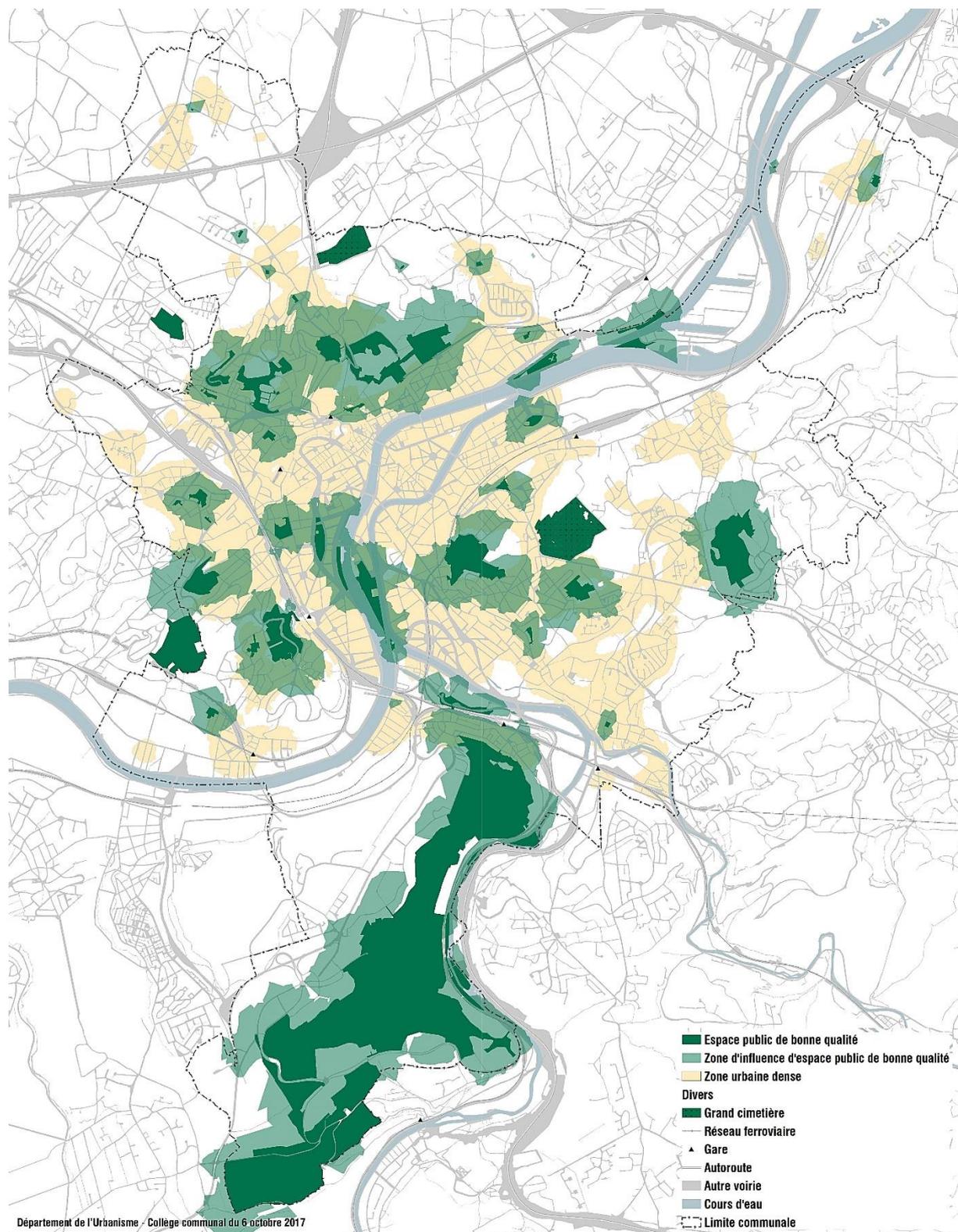


Figure 14 - Zones d'influence des espaces publics de qualité (PEP's, 2017)

3.3. QUARTIER DU GRAND SÉMINAIRE

3.3.1. ÉVOLUTION MORPHOLOGIQUE DU TISSU URBAIN

A partir de cartes historiques du tissu urbain de Liège, il a été possible d'analyser l'évolution du bâti et du réseau viaire afin de mieux comprendre la zone et les causes de « l'isolement » urbain du site du Grand Séminaire. Notons que toutes les cartes morphologiques générées pour l'analyse ainsi qu'un plan de Liège centré sur le site du Grand Séminaire sont repris dans les annexes de ce travail.

Sur base des plans de Maire (1720) et de Ferraris (1777), une représentation du bâti du quartier au XVIII^e a été réalisable. Sur le plan suivant, il est possible de voir le tracé antérieur de la Meuse ainsi que la présence de différents complexes religieux historiques.



Figure 15 - Morphologie du bâti du quartier du Grand Séminaire en 1777 (d'après cartes de Maire et Ferraris)

C'est ainsi que nous pouvons remarquer que la Meuse se divisait en deux parties à l'intersection actuelle du boulevard d'Avroy et du boulevard Piercot. Au niveau du bâti, en partie inférieure gauche, il est possible de reconnaître le complexe Saint-Jacques et l'église Saint-Rémy. Cette dernière n'existe plus aujourd'hui. En partie centrale, le Vertbois, utilisé actuellement par le Conseil économique et social de Wallonie, était occupé à l'époque par l'hôpital des Incurables. Les différents complexes des Clarisses, des Sœurs Grises, des Carmes et des Croisiers étaient également déjà implantés à l'époque. Enfin, en bordure de Meuse, il est possible de reconnaître l'abbaye de Beaurepart ainsi que le complexe des Prémontrés, comprenant l'église actuelle, construite de 1760 à 1770.

A partir de plusieurs cartes historiques mises à ma disposition par l'Université de Liège, il a été possible de représenter l'implantation du tissu urbain en 1827, comme nous pouvons le voir sur le plan présenté en partie supérieure de la page suivante.



Figure 16 - Morphologie du bâti du quartier du Grand Séminaire en 1827 (d'après carte historique ULiège)

Premièrement, nous pouvons voir la création du boulevard d'Avroy en lieu et place du bras de la Meuse se développant antérieurement sur la gauche des îlots étudiés. Il est également possible de remarquer la suppression de deux complexes religieux ainsi que le développement de bâti, principalement dans les îlots en retrait par rapport à la Meuse. Quant à l'îlot du Grand Séminaire, notons la création d'annexes au complexe, comprenant le portail historique actuel, toujours en place sur la droite de l'entrée de l'église. Passons à l'implantation du bâti en 1845, représentée sur le plan suivant.



Figure 17 - Morphologie du bâti du quartier du Grand Séminaire en 1845 (d'après carte historique ULiège)

Sur le plan de bas de page précédente, nous pouvons noter la présence d'un franchissement de la Meuse à l'emplacement du pont Kennedy actuel ainsi que de nombreuses mutations du tissu urbain. Si nous passons directement à la répartition du bâti en 1883, nous pouvons analyser le plan suivant.



Figure 18 - Morphologie du bâti du quartier du Grand Séminaire en 1883 (d'après carte historique ULiège)

D'une part, nous remarquons la création du boulevard Piercot, au niveau du passage antérieur de la Meuse. Quant au bâti, retenons principalement la suppression des annexes à l'église Saint-Jacques ainsi que le développement des ilots qui lui sont adjacents, d'une manière tendant vers la morphologie de ceux que l'on connaît actuellement. Ces différents ilots se développent et se densifient pour atteindre en 1950 la répartition représentée sur le premier plan de la page suivante.



Figure 19 - Morphologie du bâti du quartier du Grand Séminaire en 1950 (d'après carte historique ULiège)

Notons que la suite des plans d'évolution qui seront présentés dans cette analyse seront créés à partir d'orthophotos disponibles sur le géoportail WalOnMap. En effet, les cartes historiques mises à ma disposition par l'Université de Liège s'interrompaient en 1950.

C'est ainsi entre 1950 et 1971 que les premières modifications majeures ont été réalisées dans la zone, comme il est possible de s'en rendre compte sur le plan suivant.



Figure 20 - Morphologie du bâti du quartier du Grand Séminaire en 1971 (d'après orthophoto WalOnMap)

En effet, de nombreuses démolitions ont été réalisées durant cette période, appuyées par un PCA, dans le but de créer l'avenue Maurice Destenay actuelle. En effet, la création de ce grand axe de circulation a entraîné la suppression progressive de l'entièreté du bâti compris entre les rues des Clarisses et du Vertbois actuelles. C'est donc à partir de cette époque que la césure entre l'hypercentre de Liège et les ilots du côté du Grand Séminaire s'est réellement matérialisée. En connexion avec cette grande avenue, de nombreux complexes bâtis toujours existants aujourd'hui se sont développés. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer l'« Athénée Royal Charles Rogier - Liège I », la bibliothèque des Chiroux et la tour Kennedy, ainsi que le bâti sur l'îlot du centre sportif du Grand Séminaire et une résidence étudiante en connexion avec la place du vingt août.

La réalisation de l'avenue Maurice Destenay a ainsi entraîné l'expropriation des derniers bâtiments disposés sur son passage, pour aboutir à la configuration représentée sur la figure ci-dessous, où l'on peut noter la création de bâtiments supplémentaires sur le tracé de cet axe routier.



Figure 21 - Morphologie du bâti du quartier du Grand Séminaire en 2007 (d'après orthophoto WalOnMap)

Notons principalement la création de bâtiments imposants, principalement de services, s'alignant sur la nouvelle avenue ainsi que du côté des actuelles rues des Carmes, du Mery et des Croisiers, où se sont développés de nombreux bâtiments comprenant de l'Horeca ainsi que des édifices de services d'une grande hauteur. Au niveau du site du Grand Séminaire, nous pouvons noter la création d'une annexe au « Conseil économique et social de Wallonie ».

C'est ainsi que nous comprenons aisément le rôle majeur qu'a joué la création de l'avenue Maurice Destenay dans l'isolement du site du Grand Séminaire ainsi que des ilots qui lui sont adjacents, qui se sont vus coupés de l'hypercentre de Liège, en grande partie piétonnier, par un imposant axe routier.

3.3.2. ANALYSE MORPHOLOGIQUE DU TISSU URBAIN ACTUEL

Le tissu urbain actuel ainsi que les principaux axes de circulation routière de la zone étudiée sont présentés sur le plan suivant.



Figure 22 - Bâti actuel du quartier du Grand Séminaire et axes majeurs de circulation routière à proximité (fond de plan d'après WalOnMap)

Il est une fois de plus possible de mettre en avant l'enclavement important des îlots du Grand Séminaire ainsi que de ceux organisés autour de l'église et du parc Saint-Jacques. Cette perméabilité automobile à travers le tissu urbain renforce l'isolement spatial d'entités cependant proches. Ces axes routiers génèrent une frontière importante dans le cheminement doux d'un habitant, que l'on souhaite à l'inverse de plus en plus fluide et agréable dans l'idée d'un développement durable des villes et d'un enrichissement de ses espaces publics. Cette idée d'inter-connectivité des espaces publics est une notion essentielle du plan PEP's développé par la Ville de Liège.

Dans l'analyse d'un tissu urbain, une caractéristique essentielle est la hauteur des différents éléments bâtis. C'est cette caractéristique qui est développée dans la figure en partie supérieure de la page suivante. Il est possible d'y voir la répartition des bâtiments d'une hauteur égale ou supérieure à six niveaux par rapport à ceux dont la hauteur est inférieure à ces six niveaux. Ainsi, nous remarquons d'une part la hauteur importante des édifices bâtis en bordure de boulevard d'Avroy et Piercot. Ensuite, notons l'importante hauteur de la tour Kennedy, de plus de 80 mètres, ainsi que celle de la bibliothèque des Chiroux et des édifices imposants dédiés principalement aux services ou au logement. Enfin, il est essentiel de remarquer la grande hauteur des édifices religieux, comprenant l'église Saint-Jacques ainsi que l'église du Grand Séminaire, points de repères historiques du paysage urbain liégeois, dont les plus hautes parties culminent à une hauteur de près de 40 mètres.



Figure 23 - Hauteur du bâti actuel du quartier du Grand Séminaire (fond de plan d'après WalOnMap)

Une autre caractéristique majeure d'un tissu urbain est le caractère ouvert au public ou non de ses édifices. A l'image du plan de Rome réalisé par l'architecte et cartographe italien Giambattista Nolli, le plan suivant met en valeur l'ouverture au public d'un certain nombre de bâtiments des ilots étudiés.

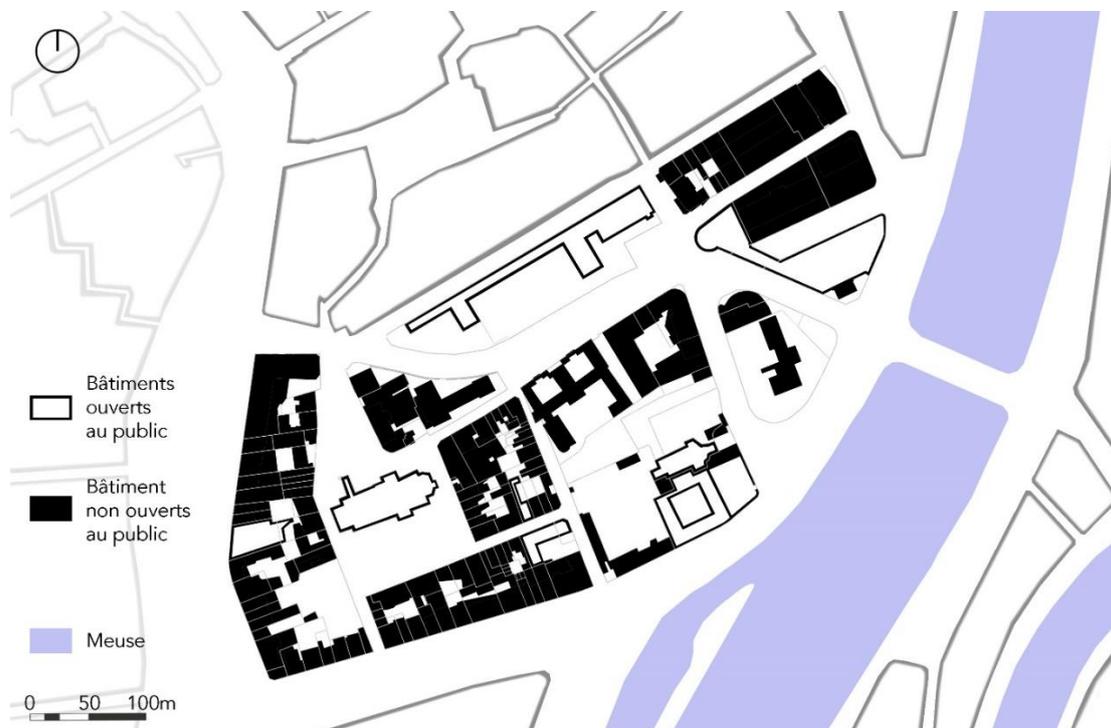


Figure 24 - Plan de Nolli du quartier du Grand Séminaire (fond de plan d'après WalOnMap)

On peut donc y relever les différentes écoles maternelle, primaire, secondaire et supérieure, de même que les bibliothèques, espaces culturels ainsi que les deux églises du quartier, l'église Saint-Jacques et l'église du Grand Séminaire, bâtiments par définition ouverts au public.

3.3.3. ANALYSE FONCTIONNELLE DU TISSU URBAIN ACTUEL

Afin de comprendre au mieux les abords du site du Grand Séminaire et d'orienter d'une façon efficace les propositions pour sa redynamisation, l'analyse fonctionnelle constituait une étude essentielle. C'est ainsi que le plan suivant reprend les fonctions disposées au rez-de-chaussée de l'entièreté des bâtiments composant la zone d'étude.



Figure 25 - Répartition fonctionnelle détaillée du quartier du Grand Séminaire (fond de plan d'après WalOnMap)

Les fonctions ont été divisées en six familles. C'est ainsi que nous pouvons apprendre la façon dont s'organisent les différents espaces commerciaux et Horeca, les différents bâtiments de services, les complexes éducatifs, artistiques, religieux ou culturels, les logements et leurs garages adjacents ainsi que les bâtiments à réhabiliter. Dans cette dernière catégorie, notons par exemple l'ancien centre sportif du Grand Séminaire, dont la fonction est à redéfinir.

A partir de cette représentation détaillée, il était essentiel de pouvoir synthétiser les fonctions majeures dont l'attractivité ou la proximité directe avec le site à redynamiser constituait un enjeu important. Le plan disposé à la page suivante représente ainsi les différents éléments directement connectés au site du Grand Séminaire, ou générant des flux et attraits importants dans le quartier.



Figure 26 - Répartition des pôles d'attraction du quartier du Grand Séminaire (fond de plan d'après WalOnMap)

Notons donc premièrement la présence des écoles Saint-Paul maternelle et primaire à proximité directe du site à requalifier. Ensuite, les fonctions Horeca se développant au niveau de la place des Carmes ainsi que l'athénée de Liège I et la bibliothèque des Chiroux génèrent un pôle important d'intérêt au nord du site du Grand Séminaire. Enfin, la présence du Conservatoire, disposé de façon adjacente aux locaux de l'orchestre philharmonique royal de Liège, au niveau du boulevard Piercot, constitue également un intérêt majeur dans l'orientation des choix de propositions pour la requalification du site du Grand Séminaire. Ainsi, le travail du site du Grand Séminaire prendra en compte les différentes relations réalisables avec ces différents points d'intérêt du tissu urbain.

3.3.4. ANALYSE DES ESPACES VERTS DU TISSU URBAIN ACTUEL

Un autre point d'analyse essentiel des îlots considérés est la densité, la qualité et le potentiel des espaces verdurisés qu'ils comprennent. Premièrement, il est intéressant de relever tous les éléments verdurisés de la zone d'étude. Le plan ci-dessous permet donc de se rendre compte de la place de la végétation dans le quartier.



Figure 27 - Répartition des espaces verdurisés du quartier du Grand Séminaire
(fond de plan d'après WalOnMap)

Sur cette figure sont donc repris la totalité des espaces verdurisés existants, comprenant donc les jardins privés ainsi que les surfaces verdurisées publiques, accessibles ou non aux citoyens.

A partir de cette carte, il semble essentiel de pouvoir en retirer tout jardin privé ou espace verdurisé non accessible afin de pouvoir juger de la répartition et de la qualité des espaces verts publics des îlots considérés. Sur le plan de la page suivante sont donc représentées les zones verdurisées publiques accessibles et réellement aménagées en tant qu'espace public, c'est-à-dire comprenant un minimum de mobilier dédié à la détente des habitants.



Figure 28 - Répartition des espaces verdurisés publics, accessibles et aménagés du quartier du Grand Séminaire (fond de plan d'après WalOnMap)

Le constat est impressionnant. En comparant cette carte avec la précédente, nous remarquons que la majorité des espaces verdurisés sont en réalité privés, inaccessibles ou dépourvus de toute organisation pouvant lui conférer un statut d'espace public aménagé. Les seuls espaces du quartier pouvant donc être qualifiés d'espaces publics aménagés sont le boulevard Piercot, le parc Saint-Jacques, la placette se développant au nord de l'église du même nom, ainsi que quelques éléments verdurisés au niveau de la place des Carmes. Toutefois, il est essentiel d'insister sur le fait que ces espaces publics ne peuvent pas être qualifiés d'espaces verts « de qualité ». En effet, ces espaces sont principalement constitués de surfaces végétalisées de type « pelouse » et de quelques bancs. Ces espaces sont donc loin d'être qualifiables d'espaces verts « de qualité » comme peut l'être par exemple le parc de la Boverie, ou tout autre espace comprenant de la végétation haute et une distanciation importante par rapport à l'agitation urbaine, permettant aux citoyens de s'isoler et de s'éclipser de l'activité importante et parfois épuisante de la ville. C'est dans cette logique que le plan PEP's propose la création d'espaces publics de qualité, notamment à cet endroit de la ville, à proximité de l'hypercentre, zone manquant cruellement d'espaces verts appropriables par la population.

En dehors des jardins privés situés majoritairement dans les cœurs d'îlots, il est intéressant de relever les espaces verdurisés ayant un potentiel d'aménagement et d'ouverture au public. Sur la première figure de la page suivante, nous pouvons donc relever ces surfaces, en addition aux espaces verdurisés aménagés présentés sur la figure précédente, disposant plutôt d'un potentiel d'amélioration en réel espace public de qualité. Elle met ainsi en valeur le potentiel de plusieurs espaces du quartier, par exemple la poche végétale disposée de manière adjacente à l'athénée de Liège I ou l'espace se développant au nord de l'église Saint-Jacques, aujourd'hui principalement réservé au stationnement.



Figure 29 - Répartition des espaces verdurisés publics à potentiel d'exploitation ou d'amélioration du quartier du Grand Séminaire (fond de plan d'après WalOnMap)

Enfin, la figure concluant cette analyse des espaces verts du tissu urbain actuel met en valeur la superficie de la parcelle verte à disposition sur le site du Grand Séminaire de Liège, jusqu'à présent enclavée par de nombreuses barrières physiques la rendant totalement imperméable et donc totalement non exploitée.



Figure 30 - Espaces verts exploitables du site du Grand Séminaire (fond de plan d'après WalOnMap)

Ce site constitue donc un réel enjeu de redynamisation et une immense richesse pour la ville, dans la suite logique du programme de redéploiement des espaces publics de qualité de la ville. Il serait en effet possible de profiter à cet endroit d'un réel parc comme il en existe peu, où chaque habitant pourrait se détendre et profiter d'un calme et d'un isolement urbain de plus en plus rare dans les grandes villes.

3.3.5. ANALYSE DES PROJETS PLANIFIÉS POUR LA ZONE

Enfin, pour conclure cette analyse du quartier du Grand Séminaire, il semble essentiel de citer les quelques projets planifiés dans un futur proche dans la zone d'étude. Ces différents projets sont représentés sur le plan ci-dessous.



Figure 31 - Projets futurs prévus pour le quartier du Grand Séminaire (fond de plan d'après WalOnMap)

Premièrement, nous pouvons relever le passage futur du tram prévu au niveau du boulevard d'Avroy et de la Sauvenière. Son tracé complet est représenté sur le plan suivant.

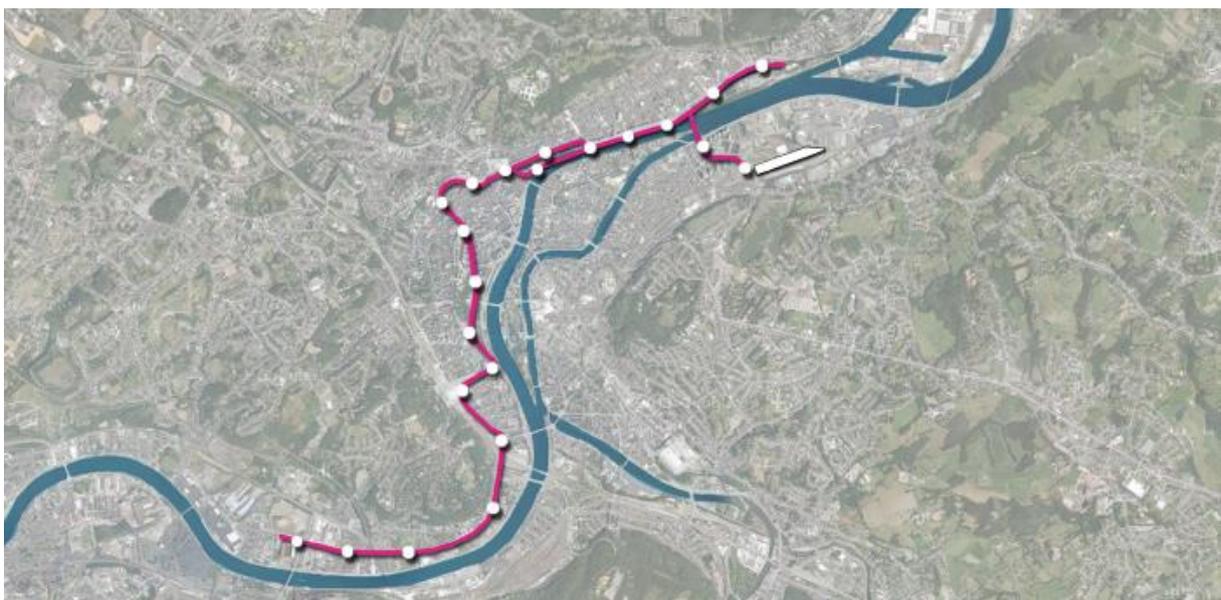


Figure 32 - Tracé futur du tram prévu pour Liège (Cahier d'insertion du tram, 2013)

Ainsi, le tram pourra desservir quelques 70 000 habitants, 40 000 étudiants et 40 000 emplois tout au long de son tracé, long de 12 kilomètres et constitué de 21 stations entre Sclessin et Coronmeuse (Cahier d'insertion du tram, 2013). Plus précisément, la station Charlemagne, qui sera développée sur la boulevard d'Avroy, en extrémité de boulevard Piercot, est détaillée sur la figure suivante.

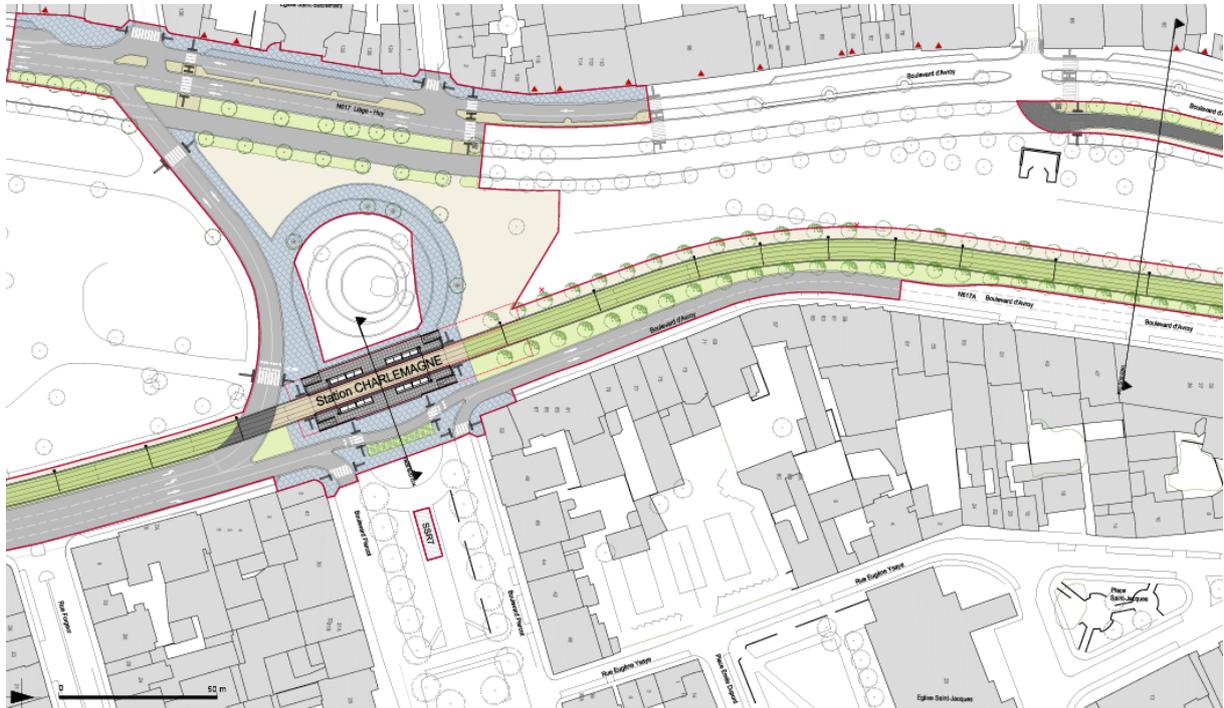


Figure 33 - Implantation de la station de tram Charlemagne (Cahier d'insertion du tram, 2013)

Le site du Grand Séminaire aura donc une proximité importante avec ce nouveau réseau, à une distance d'environ 300 mètres. Notons également le travail important de l'espace public étant planifié au niveau du boulevard, générant une grande évolution des voies prévues aux usagers doux, comme il est possible de le voir sur la figure ci-dessous.



Figure 34 - Développement futur du boulevard d'Avroy, en connexion avec le tram (<https://www.liege.be>)

L'idée de la Ville (<https://www.liege.be>) est de réduire au maximum l'impact de la circulation automobile dans le centre liégeois, avec l'utilisation de parkings-relais en sortie de ville.

Ensuite, différents autres projets sont prévus pour la zone étudiée. Notons le projet de déplacement du CPAS de Liège, se tenant actuellement sur la place Saint-Jacques, et dont la délocalisation est prévue au niveau de la Cité administrative (Pierre Bricteux, communication personnelle, 25 avril 2018), faisant l'objet d'un projet caractérisé de « zéro carbone » (<https://www.liege.be>).

De plus, une délocalisation de la bibliothèque est prévue sur le nouveau projet de développement du site de Bavière (<https://www.liege.be>), représenté à la figure suivante.



Figure 35 - Développement futur du site de Bavière (<https://www.liege.be>)

Un des intérêts principaux du site de Bavière est l'important nombre d'étudiants recensés à proximité, au nombre de 9000 (<https://www.liege.be>).

Un autre projet, se concentrant cette fois-ci sur l'espace public, est prévu au niveau de la place des Carmes. L'idée est d'améliorer la qualité spatiale du piétonnier en réorganisant l'espace et en améliorant les différents accès aux commerces locaux et à l'athénée de Liège I. De plus, une implantation d'un nouveau mobilier agencé autour de surfaces végétalisées, ainsi qu'un travail d'un nouvel éclairage public sont prévus (<https://www.todayinliege.be>). Une représentation graphique de ce projet est présentée ci-dessous.



Figure 36 - Développement futur de la place des Carmes (<https://www.todayinliege.be>)

Enfin, un autre site en discussion est le site de l'ancien centre sportif du Grand Séminaire (Pierre Bricteux, communication personnelle, 25 avril 2018). En effet, comme cela a été détaillé précédemment dans le travail, un projet immobilier très controversé génèrerait la suppression du complexe bâti ainsi qu'une majorité de la végétation l'entourant.

4. BRIGITTINES DE BRUXELLES

4.1. COMPLEXE DES BRIGITTINES

4.1.1. CHAPELLE

La chapelle des Brigittines, de style Renaissance italo-flamand, fut construite en 1663 par l'architecte et ingénieur Léon Van Heil. L'édification de ce bâtiment fait suite à l'autorisation de l'ordre des Brigittines de s'installer dans la ville en 1621. La chapelle et son couvent se sont implantés sur un site appartenant à la confrérie des Brigittines depuis 1637, à l'angle des actuelles rue des Brigittines et des Visitandines. Le bâtiment, caractérisé par sa mononef divisée en six travées, constitue un exemple rare de l'architecture religieuse. La façade de la chapelle est caractérisée par une superposition des ordres et une porte d'entrée assez simple. On peut y reconnaître un modèle utilisé pour la conception des maisons bourgeoises notamment implantées sur la Grand-Place de Bruxelles. Par chance, le bâtiment fut majoritairement épargné, à l'exception de sa tour, par le bombardement de 1695 qui détruisit une partie importante de la ville de Bruxelles. La vocation religieuse du bâtiment fut supprimée en 1784 par Joseph II, empereur du Saint Empire romain germanique, tout comme celle d'un grand nombre d'édifices religieux de l'époque (<http://www.brigittines.be>).

Jusqu'en 1920, la chapelle connut de nombreuses modifications, plusieurs propriétaires et remplit plusieurs fonctions différentes, d'école à entrepôt, en passant par prison, chauffoir, pharmacie militaire, arsenal, hospice, marché couvert, boucherie, abattoir ou salle de bal. Cependant, la Ville de Bruxelles fit l'acquisition du bâtiment en 1922, à la suite d'une vente publique. La façade de la chapelle fut classée en 1936 tandis que la totalité du bâtiment fut classée comme monument historique en 1953. De 1964 à 1975, l'ensemble du bâtiment fut complètement rénové. La chapelle put accueillir un premier spectacle de danse en 1975. Plus tard, de nouveaux aménagements furent réalisés dans le bâtiment. A partir de 1992, la chapelle constitua un foyer d'écoulements artistiques jusqu'à une échelle internationale. Celle-ci fut ensuite gérée par l'ASBL Bellone-Brigittines, créée en 1997 (<http://www.brigittines.be>).

C'est en 1999 que les Brigittines sont reconnues comme « Centre d'Art contemporain du Mouvement et de la Voix de la ville de Bruxelles » et que le bâtiment est consacré principalement à la danse. C'est ainsi qu'émergea au début des années 2000 l'idée de construire une extension à la chapelle, qui puisse lui permettre de s'assumer pleinement dans le quartier ainsi que remplir au mieux sa fonction culturelle, artistique et répondre aux besoins croissants de ses visiteurs et occupants. Un concours international fut donc lancé et finalement remporté par l'architecte italien Andrea Bruno, en collaboration avec le bureau d'architecture et d'urbanisme belge « Sum Project ». Le chantier fut donc lancé en mai 2005 et le bâtiment fut ouvert au public en août 2007 (<http://www.brigittines.be>).

A titre informatif, le « Centre d'art Les Brigittines » gère également, en plus de la chapelle, la résidence d'artistes « Les Visitandines » située directement en face de la chapelle historique. Elle assure enfin également la gestion d'une parcelle verte, le jardin Akarova, bordant la place Akarova et adjacente à la résidence (<http://www.brigittines.be>).

4.1.2. EXTENSION CONTEMPORAINE

L'annexe de la chapelle imaginée par Andrea Bruno est un « clone contemporain » de la chapelle historique. « Les Brigittines étaient déjà plurielles par leur orthographe, elles le sont à présent également dans la réalité », conclut l'architecte après une conversation à propos de son projet d'extension de la chapelle. Ce nouvel édifice renforce l'ancien et lui assure sa pérennité dans le quartier, en intégrant toutes les fonctions logistiques manquantes au bâtiment historique. L'annexe permet de libérer complètement l'espace de la chapelle pour la réserver entièrement à la salle de spectacle.

Avant la création de l'annexe, un cruel manque de locaux se faisait sentir. En effet, la chapelle était dépourvue d'espace d'accueil, de loges et de salles de répétition pour les artistes. Les bureaux se trouvaient dans le centre-ville, tandis que les sanitaires se tenaient dans un bâtiment adjacent ; il fallait donc traverser la voirie pour pouvoir s'y rendre (Moray, 2009).



Figure 37 - Vue de la chapelle historique des Brigittines et de son "double contemporain"
(<http://www.brigittines.be>)

Le « double contemporain » de la chapelle se structure en six niveaux. Un niveau en sous-sol est destiné aux équipements techniques et assure également une connexion de service avec l'ancien bâtiment. Le volume de connexion entre les deux bâtiments est entièrement vitré, très lumineux et intègre les circulations du bâtiment. En effet, il accueille un escalier monumental et un ascenseur. Cette connexion, très légère, permet au visiteur d'apprécier les différents niveaux de la nouvelle construction, tout en gardant un contact avec la façade historique de la chapelle. Au rez-de-chaussée, une double hauteur entièrement vitrée crée un foyer d'entrée mais abrite également des bureaux en mezzanine. Les deux niveaux supérieurs sont consacrés à une salle de théâtre de cent places. Le volume supérieur, situé sous la toiture, constitue un espace de répétition (Moray, 2009).

Comme me l'a confirmé la responsable communication et promotion du centre, la nouvelle salle de représentation a permis de programmer un nombre plus important d'événements. Le centre peut ainsi accueillir un plus grand nombre de spectateurs (Sandrine Tielemans, communication personnelle, 4 avril 2018).

Au niveau des matériaux, la nouvelle annexe est déclinée en deux nuances. D'une part, l'acier Corten est utilisé en rappel des briques rouges de la chapelle tandis que ses bandeaux et ornements en pierre blanche sont interprétés par le verre et l'acier inoxydable sur l'annexe d'Andrea Bruno. L'acier Corten a été choisi pour sa particularité à se patiner avec le temps. L'annexe se découpe selon un quadrillage qui rappelle la structure de son double historique. L'acier inoxydable est ponctuellement plié vers l'intérieur en clin d'œil à l'effet de profondeur de la façade de la chapelle (Tison, Devoldere, Strauven, & Niola, 2007).

L'ensemble architectural constitue ainsi un dialogue entre un passé historique et un présent en mutation, à l'image du quartier tout entier où les projets de revitalisation se multiplient.

4.1.3. RÉSIDENCE D'ARTISTES

Une résidence d'artistes gérée par Les Brigittines a été réalisée en face de la chapelle historique. Ce bâtiment peut recevoir des artistes isolés ou des équipes entières dans ses six logements. La résidence, développée sur cinq niveaux et comptant une terrasse avec vue sur le site, est composée de studios et lofts. Un espace de travail pour artistes et un logement pour le concierge sont placés au rez-de-chaussée. Le bâtiment offre des vues directes vers la chapelle ainsi que vers le jardin Akarova (<http://www.brigittines.be>).



Figure 38 - Vue intérieure et extérieure de la résidence d'artistes gérée par Les Brigittines (<http://www.brigittines.be>)

Le jardin Akarova est une parcelle verte à proximité directe de la chapelle. Celui-ci se développe entre deux façades aveugles ainsi que celle de la résidence d'artistes. L'espace est séparé physiquement de la place Akarova par des grilles, ce qui lui permet d'être fermé de nuit. Comme l'explique Chloé Mercenier (2017), des installations telles qu'un compost de quartier et un four à pain ont été placées dans le jardin, tandis qu'un appel à des initiatives citoyennes a mené à y installer une culture de champignons et un poulailler.

Ce jardin est donc utilisé à petite échelle, principalement par les citoyens directs. La richesse de cet espace réside dans son aspect « déconnecté » de l'activité urbaine. C'est dans cette optique de développement de parc calme que les opérations du contrat de quartier Jonction sont menées.

Notons l'intérêt que pourrait avoir un tel parc à proximité du centre-ville de Liège. C'est dans cette idée que pourraient être développées des poches vertes et calmes au sein de la parcelle naturelle inexploitée du Grand Séminaire.

4.2. CONTEXTE DU SITE

C'est au cœur de Bruxelles, à la jonction Nord-Midi située à l'entrée du quartier des Marolles et à la frontière du quartier de Stalingrad, que se tiennent les Brigittines. Notons qu'un plan de Bruxelles centré sur le site des Brigittines est repris dans les annexes de ce travail. La création d'une annexe à la chapelle historique existante est issue d'une volonté de la Ville de Bruxelles de mutation en pôle culturel du quartier de la gare de la Chapelle.

Depuis de nombreuses années, une politique de revalorisation de quartier plane sur la zone. L'unification de ce quartier morcelé est un objectif de la Ville de Bruxelles. Les Brigittines se tiennent dans une zone fragmentée, enclavées d'une part par le chemin de fer et d'autre part par la barre de logements qui se dresse juste derrière elles (Tison et al., 2007).

En effet, la jonction Nord/Midi passe à proximité directe des Brigittines. Cette jonction ferroviaire a été réalisée de 1900 à 1960 à travers le centre historique de Bruxelles. Ce chantier fut un des plus controversés et ses conséquences furent immenses. En effet, 17 hectares de tissu urbain ont été rasés, détruisant approximativement 1200 immeubles, tandis que des milliers d'habitants de la capitale furent expulsés de chez eux. Cette jonction coupe l'hexagone en deux parties et permet de desservir 3 gares : Bruxelles-Congrès, Bruxelles-Central ainsi que Bruxelles-Chapelle, offrant un accès direct à la chapelle des Brigittines. Cette jonction était à l'époque un symbole de modernité pour la capitale belge, qui accueillit l'exposition universelle de 1958 (A.M. Artgineering - Urban Platform, 2014).

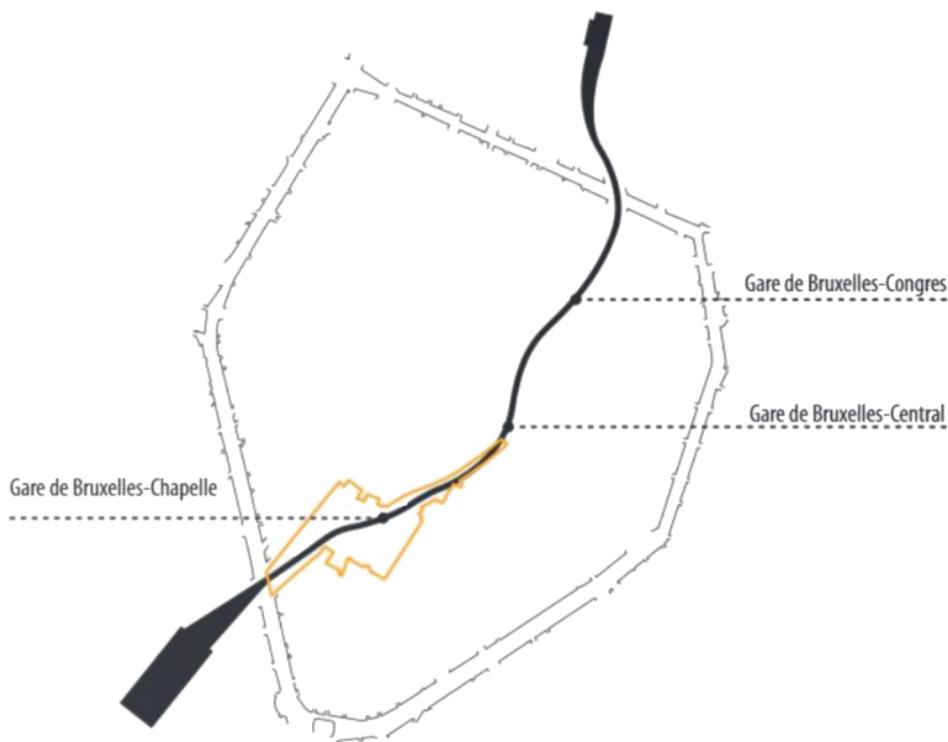


Figure 39 - Plan de la jonction ferroviaire Nord/Midi (A.M. Artgineering - Urban Platform, 2014)

Notons l'analogie entre la réalisation de cette césure ferroviaire, fragmentant le quartier en deux parties, et la création de l'avenue Maurice Destenay, à Liège, isolant le site du Grand Séminaire du reste du tissu urbain, comme cela a été détaillé précédemment.

La création de l'annexe des Brigittines est l'apogée d'un renouvellement de quartier lancé au départ par Recyclart, dans les années 1990. Recyclart est un centre d'art qui se tient dans les locaux sous les voies de chemin de fer, à proximité de la chapelle et directement connectés à la gare de Bruxelles-Chapelle. Recyclart est un acteur majeur de la rénovation urbaine de la zone. De plus, cette association joue réellement le rôle d'intermédiaire entre les habitants et les autorités locales. A titre d'exemple, nous pouvons citer le projet d'aménagement du square des Ursulines, situé à proximité du boulevard de l'Empereur, qui a pu intégrer un skatepark ainsi qu'une multitude d'autres fonctions. Cette idée de skatepark a été introduite par Recyclart après la rencontre de l'association avec des jeunes habitants du quartier désireux de pouvoir compter sur un espace favorable à la pratique de leur activité (Tison et al., 2007).



Figure 40 - Square des Ursulines (<https://www.brusk.be>)

Ce moteur de renouvellement est renforcé, à plus large échelle, depuis 2000, par des contrats de quartier durables successifs poussant à la revitalisation du quartier. Le travail va maintenant se tourner vers l'analyse de ces contrats.

4.3. CONTRATS DE QUARTIERS DURABLES

4.3.1. DÉFINITION DU CONCEPT

« Le contrat de Quartier Durable est un plan d'action limité dans le temps et dans l'espace. Il est conclu entre la Région, la commune et les habitants d'un quartier bruxellois. Il fixe un programme d'interventions à réaliser avec un budget défini. » (DRU, 2012, p.5).

Chaque contrat a pour objectif de redynamiser et rénover des portions de quartier afin d'améliorer sa qualité urbaine et l'environnement de vie de ses occupants mais également améliorer la cohésion sociale existant entre ses habitants. Les contrats agissent donc principalement sur 5 domaines majeurs : le logement, les équipements et infrastructures de proximité, les espaces productifs, économiques et commerciaux, les espaces publics, mais aussi les actions socio-économiques. Les contrats de quartier accordent une place importante à l'environnement dans leur plan d'opération. Ainsi, la performance énergétique et environnementale est un critère majeur des projets planifiés. Les matériaux, les systèmes d'éclairage, de gestion d'eau de pluie, sont choisis pour un avenir durable du quartier. Pour chaque contrat, un périmètre d'intervention est déterminé (DRU, 2012).

Pour la définition d'un contrat, une commission de quartier est établie. Cette assemblée est composée d'habitants du périmètre, de représentants du milieu associatif local, de commerçants du quartier, de la Région, de la commune et des autres pouvoirs publics. Des réunions entre ces différents membres permettent de définir les objectifs avant la mise en place du contrat, mais également de suivre son déroulement pendant son exécution. Le programme défini est également très médiatisé afin d'être accessible à tous, dans une optique de prise de connaissance complète des habitants du quartier (DRU, 2012).

Dans le temps, un contrat de quartier se structure en trois phases distinctes (DRU, 2012) :

- La première étape du contrat est la phase d'analyse, dans le but de relever les caractéristiques de la zone étudiée, déterminer ses besoins et ainsi définir un programme d'action.
- S'ensuit une phase opérationnelle s'étendant sur une durée de quatre ans et permettant la réalisation des projets immobiliers, environnementaux, le travail des espaces publics et la mise au point des actions socio-économiques.
- Dans le but de finaliser certains chantiers, une phase de deux ans est ajoutée en fin de contrat.



Figure 41 – Phases d'un contrat de quartier durable (DRU, 2012)

Au niveau de la répartition, le montant est divisé entre plusieurs intervenants. Premièrement, la Région de Bruxelles-Capitale se charge de la plus grande partie de la somme. Une partie du budget est prise en charge par BELIRIS (accord de coopération entre la Région et l'Etat Fédéral). Un minimum de 5% du montant total des opérations est pris en charge par les communes. Enfin, des organismes régionaux ou para-régionaux (SDRB, Bruxelles Environnement...) ainsi que des opérateurs privés pilotent et financent des opérations associées (DRU, 2012).

A titre d'exemple, il est possible de voir la répartition d'un budget entre les différents intervenants pour une année antérieure à 2016 sur la figure suivante.

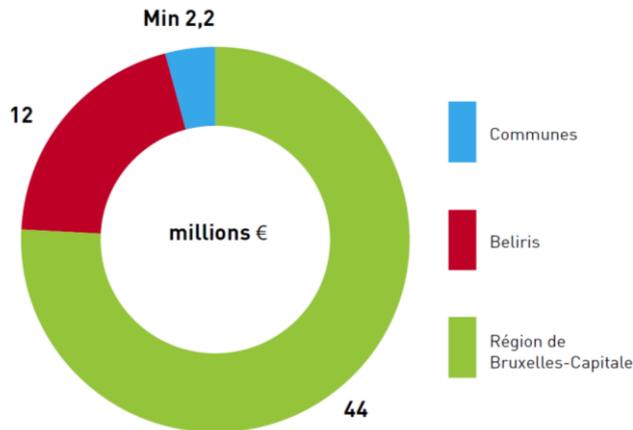


Figure 42 - Répartition d'un budget de contrat de quartier durable (DRU, 2012)

Un total de 60 millions d'euros était donc investi chaque année dans la réalisation de 4 Contrats de Quartiers Durables en Région Bruxelles-Capitale. Chaque contrat profite donc d'un budget minimum approximatif de 15 millions d'euros (Mercenier, 2017).

Il est important de relever que les quartiers privilégiés pour les contrats de quartiers durables sont ceux comptant un nombre important de logements de mauvaise qualité ou délabrés, des espaces publics mal travaillés, mal entretenus ou trop peu verdurisés, un niveau haut de précarité parmi les occupants et où règne un climat d'insécurité et des liens sociaux fragilisés entre les habitants (DRU, 2012).

En fonction de ces caractéristiques, un périmètre « EDRLR » ou « Espace de Développement Renforcé du Logement et de la Rénovation » a été défini par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre du « Plan Régional de Développement » (<http://www.curbain.be>).

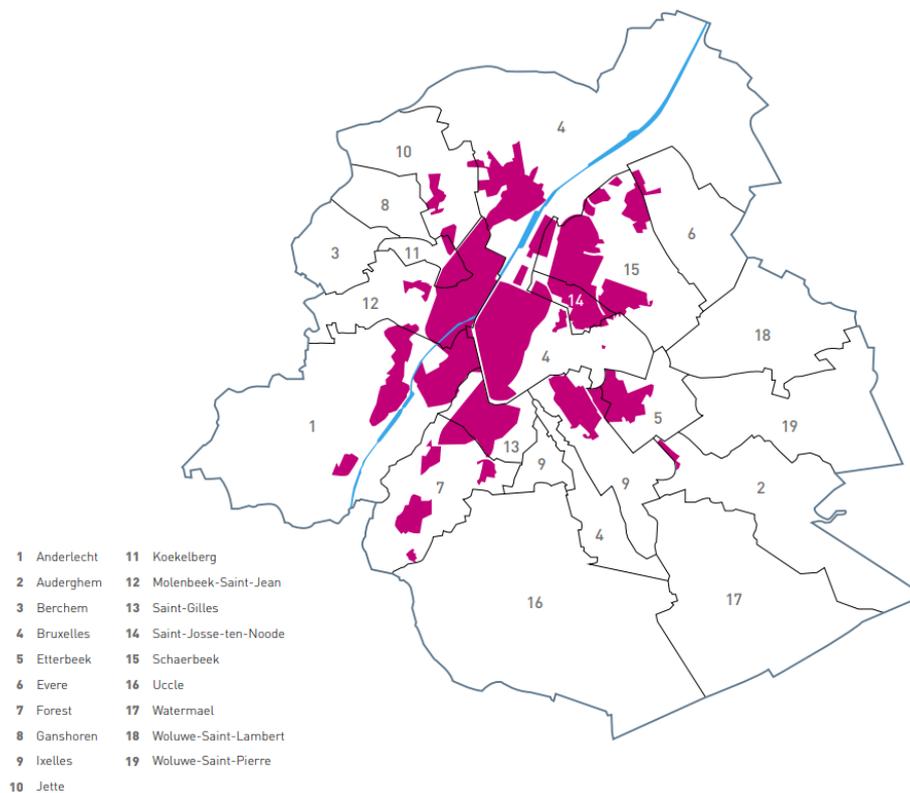


Figure 43 - Périmètre EDRLR (DRU, 2012)

Depuis 2000, les contrats permettent de créer des bâtiments, d'en rénover, de retravailler l'espace public pour améliorer la qualité urbaine du quartier.

Afin d'établir les objectifs d'un contrat, un état des lieux est réalisé. Celui-ci reprend par exemple une analyse de l'état du bâti et des espaces publics existants afin de centrer les opérations sur les zones qui en ont le plus besoin. Voici à titre d'exemple un relevé de l'état du bâti existant réalisé lors de l'élaboration du contrat Jonction, qui sera détaillé par la suite.

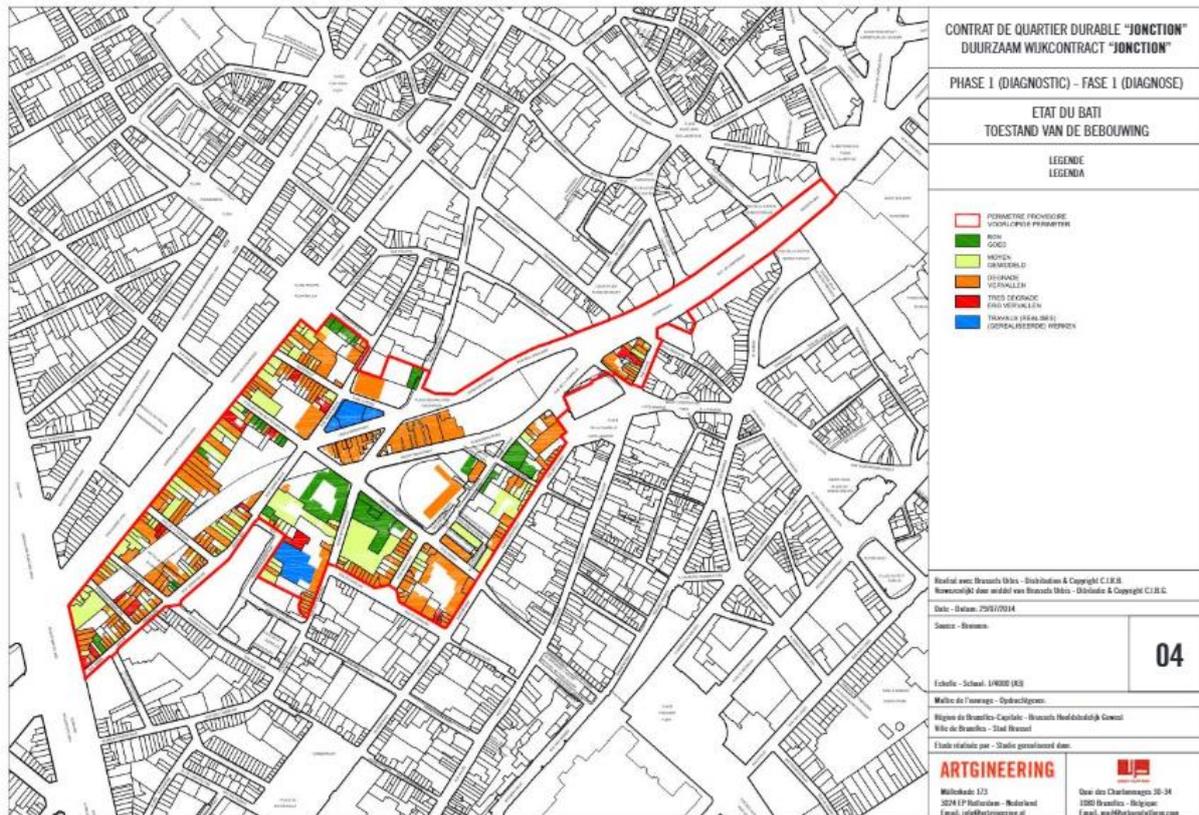


Figure 44 - Analyse de l'état du bâti existant lors du contrat Jonction (A.M. Artgineering - Urban Platform, 2014)

Les trois contrats englobant le site des Brigittines sont le contrat Tanneurs (2000-2004), le contrat Rouppe (2008-2012) et le contrat Jonction (2014-2018). J'analyserai dans la suite les répercussions de ces trois contrats dans un périmètre d'un rayon de 400 mètres autour des Brigittines. Cette distance a été choisie de façon à se concentrer sur une zone équivalente à celle analysée dans le cas du site du Grand Séminaire de Liège. Ce périmètre constitue une importante zone d'étude permettant une analyse dense de l'évolution du tissu urbain, tout en négligeant les évolutions trop éloignées par rapport à l'édifice religieux historique.

Les deux premiers contrats opérés sur la zone seront brièvement abordés, tandis que j'insisterai sur les objectifs du contrat Jonction, en vigueur depuis 2014, et qui a pour but principal d'améliorer l'environnement urbain à proximité directe des Brigittines et de « gommer » la césure constituée par le passage du chemin de fer.

Quelques notions de financement seront abordées succinctement, principalement au niveau des deux premiers contrats de quartier présentés, mais ne feront pas l'objet d'une analyse détaillée dans ce travail, tant ces informations sont extrêmement difficiles à recueillir et divergent fréquemment d'une source à une autre.

4.3.2. CONTRAT TANNEURS

Le contrat Tanneurs, qui s'est déroulé de 2000 à 2004, a permis la création de 41 logements et 8 projets socio-économiques (A.M. Artgineering - Urban Platform, 2014).

Globalement, les opérations sur le bâtiment consistaient en la rénovation et la création de logements et d'équipements collectifs. Du côté des espaces publics, le programme consistait en de nombreuses interventions. De nombreux trottoirs et voiries ont été retravaillés, des carrefours ont été réaménagés, une place a été créée, tandis que des interventions ont eu lieu sur l'éclairage public et la position de poubelles communes. Au niveau des projets socio-économiques, notons principalement des fêtes de quartier, des insertions socioprofessionnelles et d'autres sources d'aides au habitants du quartier (A.M. Artgineering - Urban Platform, 2014).

La répartition budgétaire du contrat s'est développée comme suit :

- Région : 5 471 037,35 euros
- Bruxelles : 5 667 972,73 euros
- Beliris : 1 363 000,00 euros

Généralant ainsi un budget total de 12 502 010,08 euros (<http://quartiers.brussels>).

4.3.3. CONTRAT ROUPPE

Le contrat Rouppe, dont les opérations se sont réparties entre 2008 et 2012, a permis la création de 13 logements, une crèche de 36 places, ainsi que 14 projets socio-économiques (A.M. Artgineering - Urban Platform, 2014).

Les opérations se sont concentrées sur la création et la rénovation de nombreux logements, commerces et équipements collectifs. Au niveau des espaces publics, les voiries, trottoirs, pistes cyclables, jardins ainsi que les éléments de mobilier urbain et d'éclairage ont été retravaillés. Notons également le développement de projets socio-économiques tels que la formation de personnel dans le secteur de la petite enfance, une formation pour l'Horeca ou un renforcement des infrastructures médicales existantes (A.M. Artgineering - Urban Platform, 2014).

La répartition budgétaire du contrat s'est développée comme suit :

- Région : 6 457 199,82 euros
- Bruxelles : 6 513 831,87 euros
- Beliris : 2 560 350,00 euros

Généralant ainsi un budget total de 15 531 381,69 euros (<http://quartiers.brussels>).

4.3.4. CONTRAT JONCTION

Le contrat Jonction, mené de 2014 à 2018, a pour ambition de réorganiser l'espace à proximité de la jonction Nord-Midi, afin d'adoucir la rupture que le chemin de fer constitue dans cette partie de la ville. En effet, les îlots adjacents aux Brigittines sont assez déstructurés par rapport au tissu urbain environnant. Certaines parties d'îlots sont abandonnées, tandis que les espaces publics, mal agencés et par conséquent très peu fréquentés, se retrouvent dégradés. Le tissu urbain du quartier des Marolles se voit déstructuré à proximité du passage du chemin de fer (A.M. Artgineering - Urban Platform, 2014).

La zone considérée possède cependant beaucoup de potentialités propices à un développement futur intéressant. En effet, le quartier est porteur d'une forte identité et d'un patrimoine intéressant. De plus, le périmètre d'intervention compte un grand nombre de services et est fortement desservi par les transports en commun, la jonction Nord/Midi étant sur ce point un avantage. Enfin, les zones vierges et les bâtiments anciens ou abandonnés laissent percevoir une belle perspective de construction et rénovation pour le quartier (A.M. Artgineering - Urban Platform, 2014).

Le Masterplan Jonction se développe en douze points afin d'améliorer la qualité du lieu. Ceux-ci sont définis comme suit (Bas Smets, 2016, p.74) :

- Créer un parc végétal cohérent et de haute qualité, pratiqué et formant un pôle d'attraction à l'échelle du Pentagone.
- Améliorer la qualité de la Dalle Brigittines, d'abord plus visible et accessible, ensuite l'introduction d'activités adaptées, la possibilité de clôturer la Dalle, et son activation par l'introduction de nouvelles fonctions au rez-de-chaussée de l'immeuble la bordant.
- Créer un atelier ouvert, projet phare du contrat Jonction, qui créerait un lien avec l'espace public, se situerait entre la Dalle Brigittines et la rue du Miroir et serait directement accessible depuis la Dalle.
- Rétablir le caractère « doux » de la place Akarova, travailler le jardin Akarova qui lui est adjacent, ainsi qu'établir une gestion à long terme de celui-ci.
- Travailler le viaduc ferroviaire comme façade urbaine de l'espace public à part entière. Rétablir une fonction dans les locaux sous la voie ferrée en lien avec les espaces publics environnants, et par conséquent sans créer des places de parking qui créeraient une barrière à cet échange.
- Réaménager la rue des Brigittines en figure urbaine qualitative reliant plusieurs éléments de l'espace public, depuis le square des Ursulines et son skatepark, jusqu'à la rue Van der Weyden.
- Rendre l'espace public d'une grande qualité et attractive pour tous, mêlant fonctions diverses et mobilier urbain de qualité. Développer le parc et la Dalle comme « plaine de jeux » spacieuse à l'échelle du quartier.
- Développer un espace public accessible par tous types d'utilisateurs, composé de pentes minimales et de franchissements aisés.
- Intégrer au mieux les itinéraires cyclables, principalement les Itinéraires Cyclables Régionaux. La conception des voiries tiendra donc compte des matériaux et caractéristiques essentielles au bon fonctionnement de ces modes doux.
- Travailler un éclairage de qualité, afin que le périmètre du contrat soit agréable de jour comme de nuit, en évitant les zones sombres nocturnes et les culs-de-sac.

- Intégrer tout particulièrement la question de la durabilité des aménagements. Une attention particulière sera requise pour la question de récupération des matériaux et éléments existants ainsi que l'origine des nouveaux matériaux, qui devra être de préférence locale. Tous les aménagements réalisés seront résistants au vandalisme, tandis que leur gestion et leur entretien seront aisés. Des réservoirs tampon récupérateurs d'eau de pluie devront être intégrés.
- Respecter l'existant. Tous les éléments qui fonctionnent correctement et qui sont appréciés des occupants du quartier seront intégrés dans le nouveau projets.

Le contrat Jonction met ainsi l'accent sur la zone entre le viaduc ferroviaire, la rue du Miroir, la rue des Visitandines, la rue de la Chapelle ainsi que le square des Ursulines, en considérant tout de même les espaces situés dans le périmètre d'intervention, mais en dehors de cette zone « clé » d'importance prépondérante.

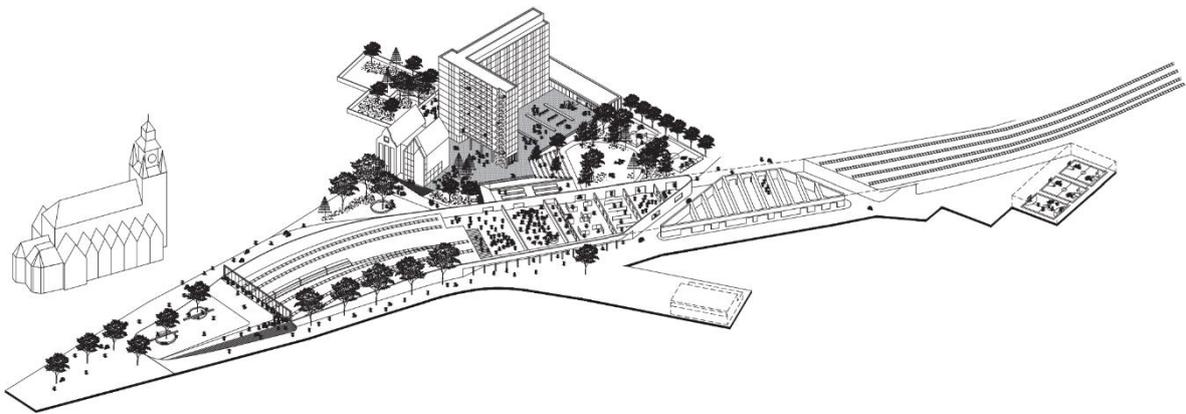


Figure 45 - Représentation schématique des opérations du contrat Jonction (Bas Smets, 2016)

Voici la représentation de la situation existante de la zone, d'une part, ainsi que les intentions du contrat Jonction traduites en plan.



Figure 46 - Situation existante et projetée pour le quartier des Brigittines (Bas Smets, 2016)

Les problématiques d'espace public mal agencé et inexploité ainsi que d'enclavement à l'échelle du quartier des Brigittines étant assimilables à celles du quartier du Séminaire de Liège, il semble intéressant de détailler les quelques opérations à proximité directe de la chapelle, à titre d'exemple de décisions prises pour améliorer la qualité de la zone.

Les opérations du contrat Jonction visent principalement à unifier les différents espaces publics et les différents revêtements, tout en offrant une identité forte à chaque espace. Ainsi sont redéployés un parc à l'échelle de la ville, le Parc de la Chapelle, un petit jardin calme, le jardin Akarova, ainsi qu'une esplanade agréable reliant les éléments bâtis existants.



Figure 47 - Représentation réaliste des opérations du contrat Jonction (Bas Smets, 2016)

4.3.4.1. PARC DE LA CHAPELLE

L'analyse des espaces publics réalisée avant le contrat a révélé un grand nombre d'espaces verts fragmentés par des zones minéralisées inexploitées et ne menant nulle part. La demande de parc est très forte dans la zone mais aucun de ces « sous-espaces » verts ne peut remplir cette fonction à part entière (Bas Smets, 2016).

De plus, le petit skatepark en bas de parcelle est, d'après ses usagers, mal équipé et ne permet pas une pratique adéquate à cet endroit. Une suppression de cette fonction à cet endroit et une compensation sous forme d'équipements supplémentaires sur le square des Ursulines semble donc être la meilleure option pour un développement futur. Le square des Ursulines appartenant à la Région Capitale de Bruxelles, il n'est pas possible d'intégrer un impact sur cette zone à travers le contrat Jonction. En effet, les contrats ont uniquement un impact sur la propriété de la Ville de Bruxelles. Ces aménagements seront toutefois recommandés aux autorités compétentes (Bas Smets, 2016).

Par ailleurs, le terrain de football situé à côté du skatepark est intensivement utilisé. Le manque d'infrastructures sportives se faisant ressentir, la création d'un deuxième terrain, plutôt polyvalent, semble être propice afin de répondre à cette importante demande d'équipement sportifs. Le terrain de pétanque, mal agencé et peu utilisé, va être retravaillé et dupliqué afin de relocaliser les terrains fortement utilisés situés de l'autre côté du chemin de fer qui disparaîtront lors de la création, dans un futur proche, de logements sociaux (Bas Smets, 2016).

Finalement, la population de la zone désirerait une plaine de jeux à l'échelle du quartier, convenant à tous âges et sexes (Bas Smets, 2016).

C'est en intégrant toutes ces contraintes que les opérations sur le parc vont être menées. L'idée est de recomposer une grande étendue verte pouvant réellement jouer le rôle de parc. Ce parc intégrera toutefois deux terrains de sport le long de la rue du Miroir ainsi que plusieurs terrains de pétanque face à la gare Bruxelles-Chapelle. La connexion entre la Dalle va être travaillée en gradins afin de relier les deux niveaux différents des espaces. Ces gradins permettent d'offrir un « observatoire » sur le parc, mais permettent également de protéger la vie privée des habitants de l'immeuble adjacent et matérialiser une césure entre le caractère strictement public du parc et le caractère collectif-privé de la Dalle. Une surface réfléchissante sera également apposée sur les murs de soutènement, rendant la Dalle plus légère en réfléchissant l'image du parc. Les accès à la Dalle seront verrouillables de nuit. Les fonctions de la Dalle doivent être compatibles avec les habitations voisines. L'espace sera agencé en éléments allongés permettant le remplacement des potagers existants ou d'éventuels événements. Une plaine de jeux sera aménagée près des gradins. De plus, l'atelier ouvert se disposera entre la Dalle et la rue du Miroir, sur deux niveaux, l'un connecté à la Dalle, l'autre à la voirie, comme on peut le voir sur la coupe suivante (Bas Smets, 2016).

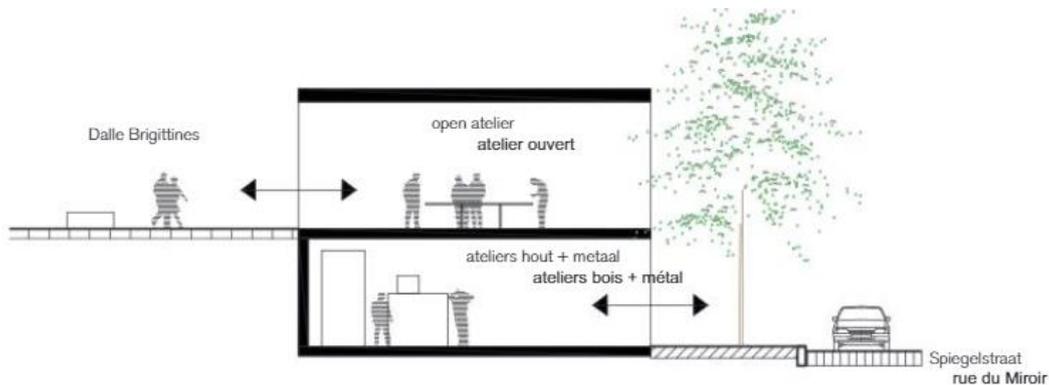


Figure 48 - Coupe réalisée à travers l'atelier ouvert proposé dans le contrat Jonction (Bas Smets, 2016)

Enfin, une intervention qui aura un impact très important sur l'espace public est l'ouverture du rez-de-chaussée de la plus petite aile de l'immeuble situé derrière la chapelle des Brigittines. Cette ouverture permettra une perméabilité et une connexion directe de la Dalle avec l'espace public de la chapelle, transformant donc l'espace fermé initial de la Dalle en un espace ouvert beaucoup plus exploitable. L'espace directement à proximité de la chapelle sera lui aussi étendu, tandis que le revêtement de sol sera le même que celui de la Dalle, offrant une homogénéité au nouvel espace public. Ce nouvel espace, très ouvert et connectant des espaces initialement isolés, se dénommera l'Esplanade des Deux Brigittines (Bas Smets, 2016).

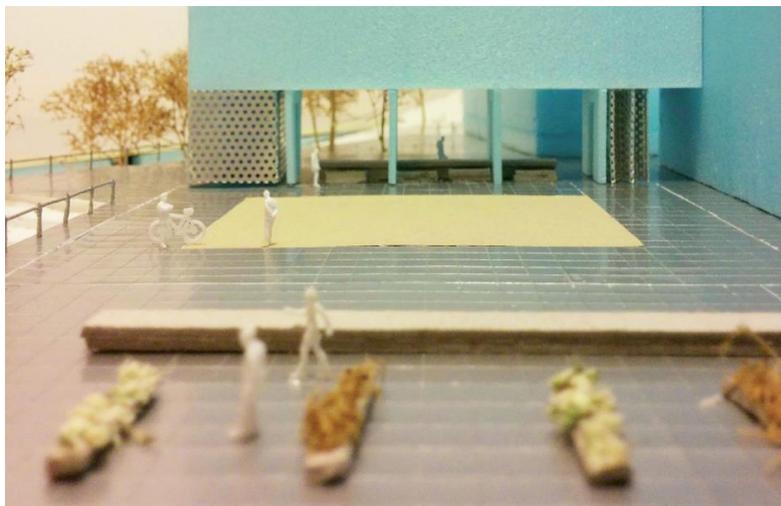


Figure 49 - Maquette représentant l'ouverture partielle du rez-de-chaussée de l'immeuble de la Dalle (Bas Smets, 2016)

4.3.4.2. PLACE ET JARDIN AKAROVA

La « place Akarova » est le nom donné au parvis réalisé à l'arrière de l'immeuble « Brigittines-Visitandines » et reliant la rue du Miroir et la rue de la Chapelle. Initialement, des bornes mobiles devaient rendre exceptionnelle la circulation automobile à cet endroit. Il s'est avéré, lors des dernières années, que ces bornes étaient la plupart du temps descendues. Le parvis, normalement réservé aux modes doux, sert ainsi de parking la majorité du temps (Bas Smets, 2016).

La volonté est de rétablir un parvis piéton traversé extrêmement ponctuellement. Des bornes efficaces empêcheraient un stationnement non voulu. Un accès aux pompiers, aux services de livraison, de déménagement, aux services médicaux ou aux personnes à mobilité réduite serait possible par le nord, entre la Chapelle et l'immeuble de logements de la Dalle (Bas Smets, 2016).



Figure 50 - Projection d'aménagement de la place et du jardin Akarova (Bas Smets, 2016)



Figure 51 - Vue du projet de place Akarova piétonnière (Bas Smets, 2016)

Le « Centre d'art Les Brigittines » assure la gestion d'un espace vert directement connecté à la place Akarova et appartenant à la Ville de Bruxelles. Sa gestion à long terme doit être déterminée fin de l'année 2018. En attendant, c'est l'équipe de coordination du contrat de quartier durable Jonction qui gère l'ouverture et la fermeture journalière de la parcelle et qui assure une surveillance passive du parc. En effet, l'équipe est installée dans le bâtiment adjacent à la parcelle. Ce parc, par sa position enclavée entre du bâti et protégée de l'agitation urbaine et du chemin de fer par l'immeuble « Brigittines-Visitandines » ainsi que la chapelle, constitue un espace public très riche, offrant d'autres qualités et touchant un autre public que celui du parc faisant face au viaduc ferroviaire. En effet, cette petite parcelle verte calme est principalement fréquentée par les occupants des bâtiments à sa proximité directe (Bas Smets, 2016).

4.3.4.3. PROMENADE DE LA JONCTION

La rue des Brigittines, entre la rue de la Chapelle et la rue du Miroir, va également faire l'objet d'une restructuration. En effet, les places de stationnement le long du chemin de fer vont être retirées et reportées sur la rue des Ursulines, plus large, afin de diminuer l'emprise de la voirie et agrandir le parc et la zone minéralisée, permettant ainsi la présence d'activités publiques en terrasse. Par cette restructuration, les connexions entre la Chapelle, l'immeuble résidentiel, les nouveaux espaces publics et les locaux liés au chemin de fer seront renforcées (Bas Smets, 2016).

Notons que cette présence importante de l'automobile ainsi que le manque de cohérence des espaces publics de la zone peuvent être assimilés aux problèmes affectant le site du Grand Séminaire de Liège.



Figure 52 - Vue du projet de réaménagement de la promenade de la Jonction (Bas Smets, 2016)

4.3.5. IMPACT DES CONTRATS À PROXIMITÉ DES BRIGITTINES

Afin de représenter de manière précise les impacts des contrats de quartier successifs appliqués à la zone des Brigittines, un périmètre d'étude de 400 mètres de rayon a été établi autour de la chapelle. Pour rappel, cette distance a été choisie de manière à analyser une zone équivalente à celle analysée dans le cas du site du Grand Séminaire de Liège. Ce périmètre constitue une zone d'étude importante permettant d'analyser l'évolution du tissu urbain à grande échelle, tout en négligeant les évolutions s'éloignant trop fortement du site comprenant l'édifice religieux historique. Sur le plan suivant, il est possible de se rendre compte des différents périmètres d'intervention des contrats de quartier ayant un impact sur le contexte urbain des Brigittines.

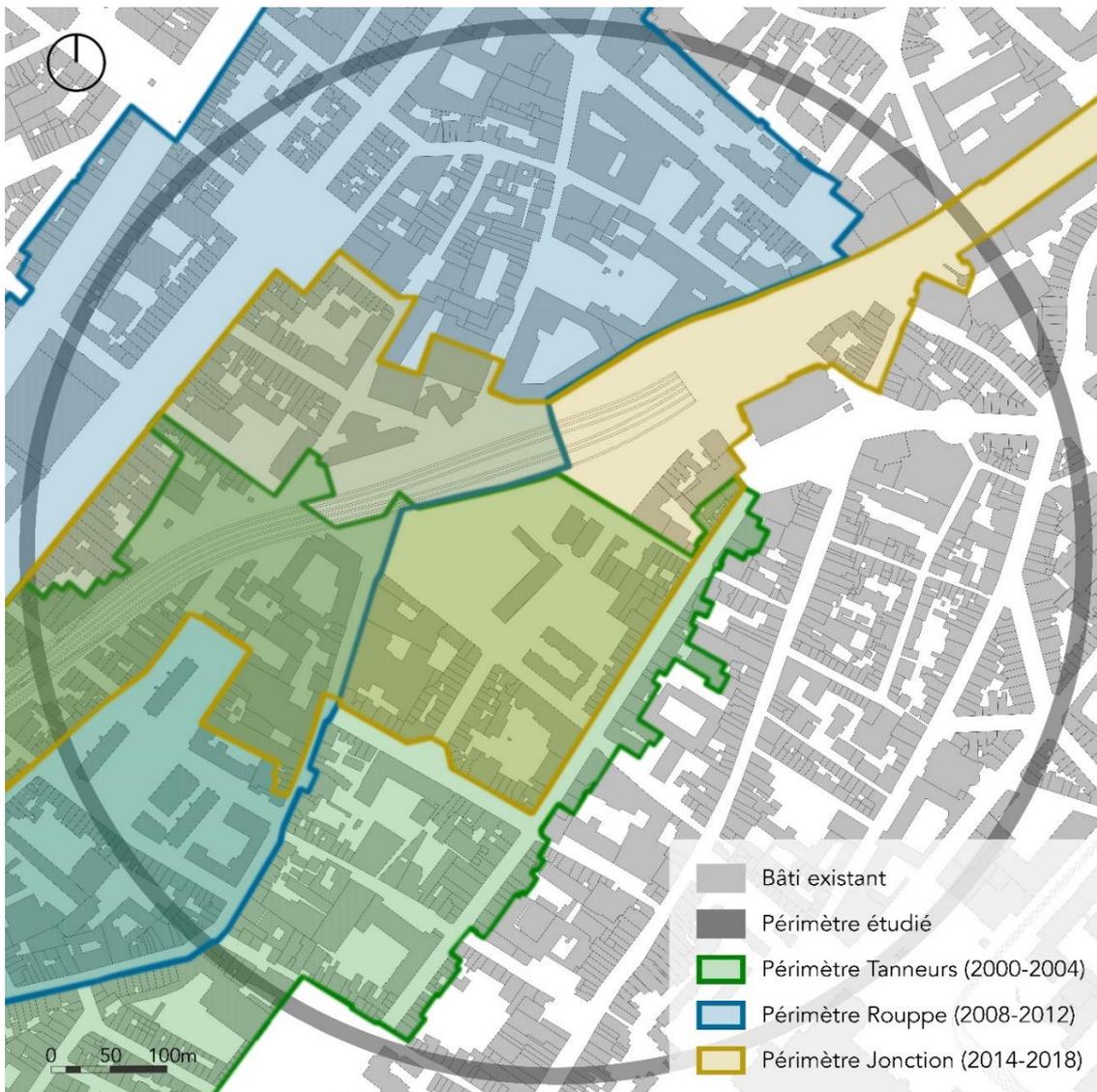


Figure 53 - Périmètres d'intervention des contrats de quartier sur l'environnement proche des Brigittines (fond de plan d'après le géoportail de la Région bruxelloise)

On peut ainsi y découvrir l'impact du contrat Tanneurs, dont les opérations visaient principalement à la redynamisation du tissu urbain du quartier des Marolles, quartier englobant le complexe des Brigittines, sans s'étendre de manière importante de l'autre côté du chemin de fer. Le contrat Rouppe, quant à lui, était constitué d'un programme dont les opérations se concentraient davantage sur l'autre côté de la voie ferrovière. Le contexte direct de la chapelle n'était pas compris dans le périmètre d'intervention du contrat Rouppe.

Enfin, le dernier contrat à relever pour la zone est le contrat Jonction. Comme son nom l'indique, son périmètre d'intervention se répartit sur les deux côtés du chemin de fer, dans le but de « gommer » cette jonction et d'améliorer les relations entre ces deux zones du tissu urbain.

Comme expliqué précédemment, le contrat Jonction joue un rôle extrêmement important dans la redynamisation des abords de la chapelle des Brigittines.

L'environnement direct de la chapelle a donc été soumis à deux contrats de quartier, le contrat Rouppe pour ensuite profiter des opérations du contrat Jonction.

La suite de l'analyse détaille en deux plans distincts la localisation des opérations précises des trois contrats de quartier menées sur le bâti et l'espace public compris dans le périmètre d'analyse.

Le premier plan, reprenant la localisation des interventions sur l'espace public, est présenté ci-dessous.



Figure 54 - Interventions des contrats de quartier sur les espaces publics de l'environnement proche des Brigittines (fond de plan d'après le géoportail de la Région bruxelloise)

On peut y remarquer que les opérations des contrats Tanneurs et Rouppe, à l'exception du réaménagement du socle de l'îlot « Querelle », visent essentiellement à l'amélioration de la qualité des voiries, trottoirs, pistes cyclables, éclairages et mobilier urbain. Le contrat Jonction, quant à lui, vise plutôt au travail des espaces publics de type « places » et « parcs », et se concentre sur les abords directs de la chapelle des Brigittines, comme détaillé précédemment. Ces différentes interventions sont détaillées dans un tableau récapitulatif repris dans les annexes de ce travail.

Ensuite, le second plan produit reprend la localisation précise des interventions sur le bâti des trois contrats de quartier de la zone considérée.

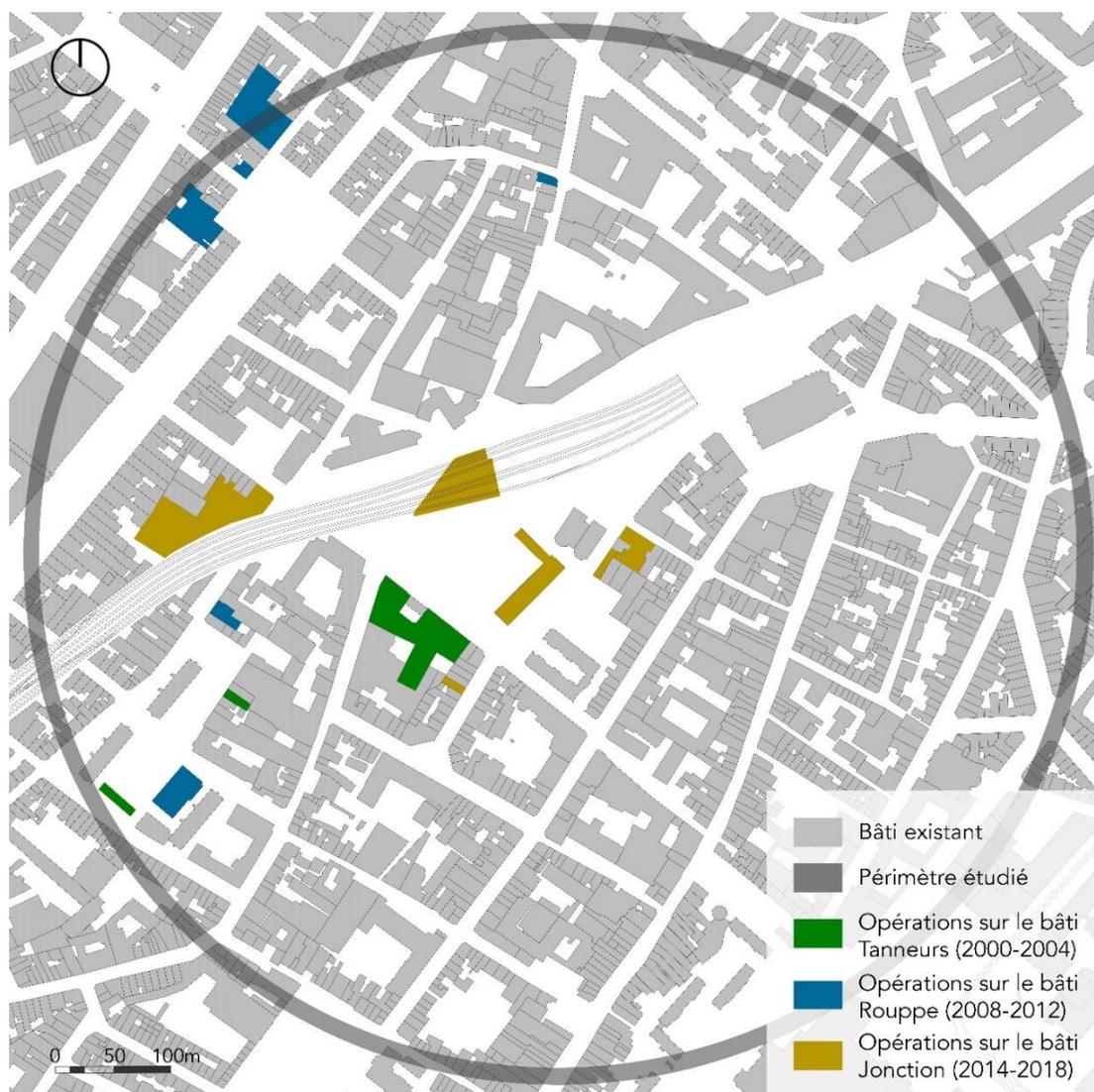


Figure 55 - Interventions des contrats de quartier sur le bâti de l'environnement proche des Brigittines (fond de plan d'après le géoportail de la Région bruxelloise)

D'un point de vue général, les opérations sur le bâti visent principalement à la création ou la rénovation de bâtiments en logements collectifs, majoritairement sociaux. Notons également la création d'une crèche ainsi qu'un réaménagement d'une infrastructure sportive durant le contrat de quartier Rouppe, ainsi que la planification de la construction d'une salle de sport et la réaffectation de locaux situés sous le chemin de fer durant le contrat de quartier Jonction. De plus, par le réaménagement des abords de « La Dalle », le contrat prévoit également la création d'un atelier ouvert, comme expliqué précédemment. Ces différentes interventions sont également détaillées dans le tableau récapitulatif placé en annexe.

Enfin, mentionnons l'existence de projets isolés, non repris dans les contrats de quartier et majoritairement d'un impact plus faible à l'échelle du quartier, qui ne feront pas l'objet d'une analyse détaillée dans ce travail. Notons par exemple parmi ces projets la création d'une résidence d'artistes adjacente à la chapelle des Brigittines et détaillée précédemment.

4.4. APPLICATION DES CRITÈRES D'ANALYSE AU PROJET D'EXTENSION DES BRIGITTINES

Les critères d'analyse des relations entre un projet et son contexte sont répartis sur deux niveaux. Premièrement, les critères se centreront sur l'influence du contexte sur le projet étudié. Ensuite, le niveau inverse sera étudié, celui de l'influence du projet étudié sur son contexte.

4.4.1. INFLUENCE DU CONTEXTE SUR LE PROJET

LA POLITIQUE URBAINE LOCALE

Le contexte de revitalisation urbaine présent sur la zone depuis les années 1990, motivé dans un premier temps par Recyclart puis renforcé depuis les années 2000 par les contrats de quartiers durables, constitue un moteur pour la rénovation des bâtiments historiques ainsi que pour l'amélioration de l'espace public en lieux de qualité pour les citoyens (Tison et al., 2007).

C'est dans cette perspective de la Ville de Bruxelles de développer les structures artistiques et culturelles de la zone, qu'un projet d'annexe à la chapelle existante a été imaginé. Cette annexe devait améliorer la visibilité du Centre d'Art et lui permettre d'établir un dialogue avec son environnement urbain et les différentes associations locales (Moray, 2009).

La réalisation d'Andrea Bruno constitue un signal, un exemple de redynamisation dans la zone, qui assure un avenir pérenne au Centre d'Art contemporain du Mouvement et de la Voix de la ville de Bruxelles. Cette réalisation matérialise un dialogue entre le « nouveau » et l'« ancien » dans ce quartier où la césure créée par le passage du chemin de fer est devenu un thème de développement et un pôle de redynamisation du tissu urbain (Tison et al., 2007).

LE BATI EXISTANT

Quand on regarde l'annexe imaginée par Andrea Bruno, on remarque instantanément le lien entre la chapelle existante et le nouveau volume. En effet, l'annexe imaginée reprend le même volume que la chapelle historique et se développe comme un « double contemporain ». Les matériaux employés par Bruno dans son projet sont choisis pour établir un dialogue avec le volume ancien. Ainsi, selon l'architecte, l'acier corten, se patinant avec le temps, rappelle les briques de la chapelle, tandis que l'utilisation du verre constitue un clin d'œil à la pierre naturelle. De plus, le volume est séquencé par un quadrillage permettant de reproduire le séquençage de la façade adjacente, tandis que des plaques d'acier inoxydable courbées de manière précise par endroits renforcent une fois de plus, selon Bruno, le dialogue entre la chapelle et son « jumeau contemporain » (Tison et al., 2007).

Une élévation de la chapelle et de son annexe, permettant de comprendre les différents points abordés ici, est présentée à la page suivante.



Figure 56 - Elévation de la chapelle des Brigittines et de son annexe (<http://miesarch.com>)

C'est donc la chapelle existante qui a conditionné fortement les choix de l'architecture de l'annexe, tandis que les bâtiments des environs ne semblent pas l'avoir influencée.

LES FONCTIONS EXISTANTES

La chapelle existante a également conditionné fortement les choix fonctionnels des nouveaux espaces. C'est ainsi que le nouveau volume a pu intégrer différents espaces permettant de libérer totalement l'espace de la chapelle, déjà convertie depuis plusieurs années aux arts du spectacle, pour lui permettre de remplir l'unique fonction de salle de spectacle.

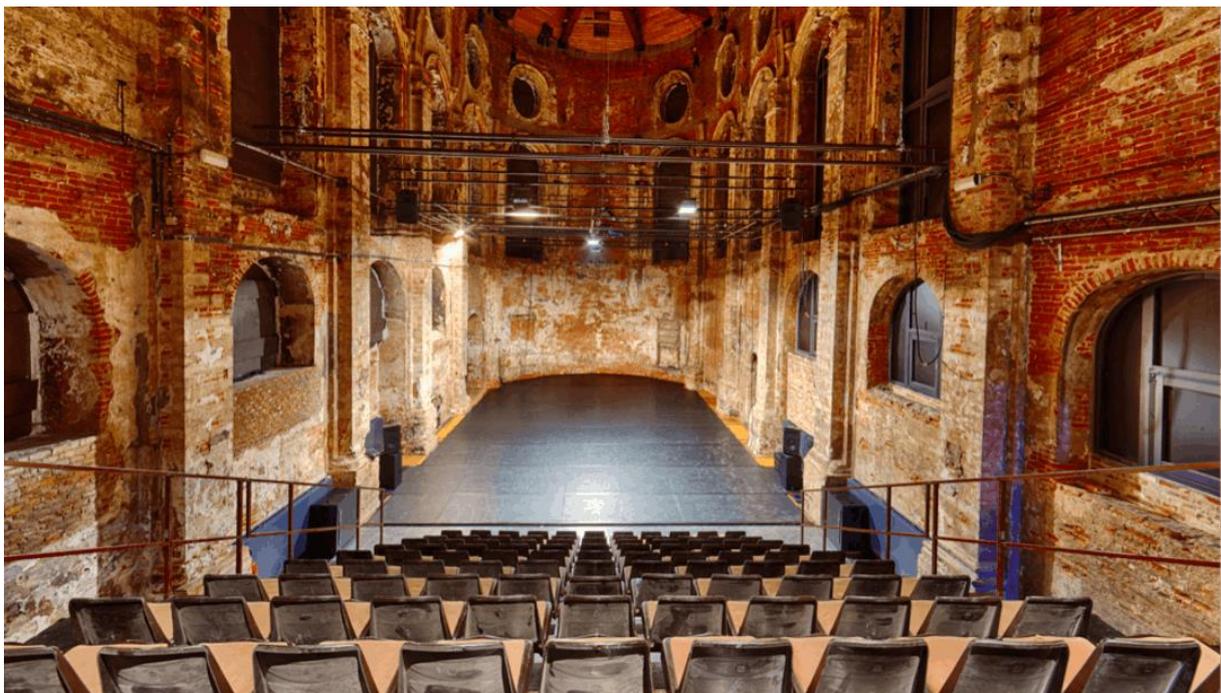


Figure 57 - Vue de l'intérieur de la chapelle des Brigittines (www.brigittines.be)

L'annexe assure donc le programme complet indispensable au bon fonctionnement du Centre d'Art contemporain du Mouvement et de la Voix de la ville de Bruxelles. Comme détaillé précédemment dans la partie « Extension contemporaine », le bâtiment d'Andrea Bruno compte un foyer, des bureaux, une salle de répétition, une salle de théâtre, ainsi que les différentes circulations et locaux techniques (Tison et al., 2007).

Les fonctions présentes dans le quartier ne semblent pas avoir influencé les choix fonctionnels du nouveau volume.

LES CHARTES

Les chartes ont bien évidemment conditionné de manière très importante les choix architecturaux et structurels de l'annexe contemporaine.

Un premier aspect à prendre en compte par le concepteur d'un projet se rattachant à un bâtiment historique est le **principe d'authenticité**. En effet, un aménagement minimaliste a été mené dans la chapelle, le tout sans modification du volume existant. Par exemple, les châssis ont été dédoublés en retrait des vitraux afin de conserver la qualité de ces éléments architecturaux. De plus, quelques percements ponctuels, essentiellement techniques, ont été réalisés. Un nettoyage de la façade a été réalisé afin d'assurer, au-delà du caractère esthétique, une conservation des différentes pierres et briques qui la composent. Au niveau des choix des volumes, l'architecte a opté pour une connexion très légère entre la chapelle et son annexe contemporaine. En effet, un simple volume de verre, s'alignant sur la corniche de l'église et étant disposé en retrait par rapport à sa façade, permet de lier les deux bâtiments de manière très légère et d'assurer la circulation entre ceux-ci. Cette discrétion permet de se coller à la chapelle sans l'étouffer, en conservant toutes ses qualités architecturales et en offrant des vues nouvelles depuis l'intérieur du volume vitré vers la façade à laquelle il se rattache. Dans cette optique d'intervention légère, la structure placée au sein de la chapelle se veut autoportante. Le balcon respecte également l'existant, en se développant selon le rythme des piliers de la chapelle (Moray, 2009).

Marquer la **contemporanéité de l'intervention** constituait un deuxième enjeu primordial de la conception de cette annexe. L'architecte a tenté de créer un volume dialoguant avec la chapelle ancienne, en développant un volume symétrique à l'existant, tout en marquant une rupture par l'emploi de matériaux contemporains. C'est ainsi que l'acier corten et les baies imposantes permettent de marquer la contemporanéité de l'annexe, tout en se rattachant à l'existant par un volume et un rythme de façade, de découpage qui dialogue avec l'ancien. Le nouveau volume se voulait épuré, marquant l'évolution de l'architecture face à un témoin du passé (Moray, 2009).

Enfin, une attention toute particulière devait être consacrée au **principe de réversibilité**. Ce principe se développe en deux parties, une réversibilité visuelle, permettant de s'imaginer l'édifice ancien en faisant abstraction de l'intervention contemporaine, mais aussi une réversibilité physique, permettant, si on le souhaite, de rétablir le bâtiment dans son état initial, sans l'intervention contemporaine. Au niveau du visuel, on comprendra aisément la facilité d'imaginer la chapelle initiale, en supprimant de notre esprit son double contemporain. Au niveau structurel, le souci de réversibilité est également résolu de manière assez simple. En effet, les deux bâtiments sont connectés par un volume vitré léger, simplement accolé à la chapelle existante. Au niveau de la circulation centrale, l'escalier se développe de manière indépendante, en se soutenant par le noyau de l'ascenseur adjacent. C'est ainsi qu'aucun élément ne s'appuie sur la façade de la chapelle historique, facilitant ainsi considérablement la réversibilité de l'intervention d'Andrea Bruno (Moray, 2009).

4.4.2. RÉPERCUSSIONS DU PROJET SUR SON CONTEXTE

LES ESPACES PUBLICS

Le projet d'extension de la chapelle des Brigittines a mené à de légères transformations de l'espace public à sa proximité. Cependant, ce projet, et plus largement la vague de redynamisation se répandant sur la zone, pousse à un travail de l'espace public à plus grande échelle. Le contrat Jonction, présenté précédemment, développe les différentes opérations visant à améliorer la qualité des espaces publics de la zone, en passant de « La Dalle » à la place Akarova ainsi que ses environs. Plus particulièrement, un développement des espaces verts est en réflexion. Une unification des parcelles vertes permettrait de rendre un parc intéressant en face de la chapelle des Brigittines. De plus, le développement d'un jardin calme et isolé au niveau du jardin Akarova offrirait une qualité d'espace vert calme à proximité directe de la résidence d'artistes liée au Centre d'Art et de la chapelle.

LA MOBILITÉ ET LES CHEMINEMENTS

Comme il a été possible de le voir précédemment dans l'explication détaillée du contrat Jonction, les environs proches de la chapelle des Brigittines sont voués à être améliorés. Ainsi, par le travail des espaces publics, les cheminements doux sont travaillés de manière à rendre une grande perméabilité aux différents espaces. De plus, on peut remarquer des opérations menant à diminuer l'impact de l'automobile sur les lieux. En effet, la piétonisation complète de la place Akarova ainsi que l'élargissement des voies piétonnes de la promenade de la Jonction sont prévus afin d'améliorer la qualité des cheminements doux à proximité du site. On imagine aisément le rôle que joue le développement du centre d'art dans ces opérations. La chapelle des Brigittines est en effet un élément majeur du quartier, autour de laquelle les espaces et cheminements sont amenés à être optimisés.

LE TOURISME, LA FRÉQUENTATION ET LA PUBLICITÉ

Le projet d'annexe à la chapelle a permis au Centre d'Art contemporain du Mouvement et de la Voix de la ville de Bruxelles de prendre de l'ampleur et d'ouvrir davantage ce pôle culturel au quartier et aux visiteurs extérieurs. Ce projet permet non seulement d'offrir toutes les fonctions nécessaires au fonctionnement optimal de ce Centre d'Art, mais offre également des toutes nouvelles vues vers le quartier (Tison et al., 2007).

En effet, le nouveau volume a permis un meilleur fonctionnement par l'incorporation de bureaux sur place et non plus décentrés ainsi qu'un meilleur accueil du public et des artistes, par exemple. Ces améliorations ont ainsi suscité un réel développement des activités du centre. La nouvelle salle, entre autres, a permis la programmation d'événements supplémentaires à moyen terme. En effet, la construction du nouveau bâtiment a généré d'importants frais à court terme, rendant difficile une réelle expansion directe. La fréquentation du lieu a donc peu à peu augmenté, dans des proportions toutefois raisonnables car les subventions, capacités de coproduction ainsi que de programmation n'ont pas instantanément augmenté dans des proportions importantes (Sandrine Tielemans, communication personnelle, 4 avril 2018).

Notons également que depuis l'annexe de Bruno, le visiteur découvre une réalité extérieure, un environnement en mouvement, presque théâtral, avec le passage du chemin de fer, ouvrant ainsi des perspectives jusque-là inexistantes depuis la chapelle historique (Tison et al., 2007).

Enfin, l'annexe à la chapelle a évidemment généré une importante médiatisation et une « vitrine » supplémentaire au centre d'art (Sandrine Tielemans, communication personnelle, 4 avril 2018).

L'EXTENSION DU PROCÉDÉ DE REDYNAMISATION

Au niveau de l'extension du procédé de redynamisation à une échelle plus large aux environs de la chapelle, il est important de relever la création de la résidence d'artistes liée au Centre d'Art, après la réalisation de l'extension d'Andrea Bruno.

De plus, le projet constitue un « exemple » de redynamisation, un témoin d'un dialogue entre l'ancien et le nouveau dans le quartier, symbole d'une politique de revitalisation plus large de la zone.

Enfin, les contrats de quartier ne font que renforcer cette tendance de redynamisation du quartier.

LES RÉACTIONS DE LA POPULATION LOCALE

Un dernier point d'analyse essentiel est le regard de la population locale quant au projet de redynamisation de l'église. En dehors des nombreuses réactions positives quant au nouveau projet d'Andrea Bruno, une partie de la population s'est montrée plus réservée à son égard. En effet, le nouveau bâtiment créé s'est développé « sous les fenêtres » d'un important bloc de logements sociaux. Ce projet a donc généré quantité de réticences et réactions négatives. C'est ainsi qu'un réel travail de médiation a été réalisé dans le quartier (Sandrine Tielemans, communication personnelle, 4 avril 2018).

5. ANNELIESE BROST MUSIKFORUM RUHR DE BOCHUM

5.1. CONTEXTE DU SITE

J'ai choisi de réaliser une courte analyse du projet de complexe dédié à la musique réalisé à Bochum, dans le quartier Viktoria, sur base d'une ancienne église néo-gothique, pour sa grande originalité fonctionnelle et ses choix architecturaux permettant de mettre en valeur de manière remarquable l'édifice religieux historique.

Le quartier Viktoria est situé au sud-ouest de Bochum. Sur la carte suivante, il est possible de se rendre compte de la proximité du site du « Musikforum » vis-à-vis du centre-ville ainsi que de la gare.

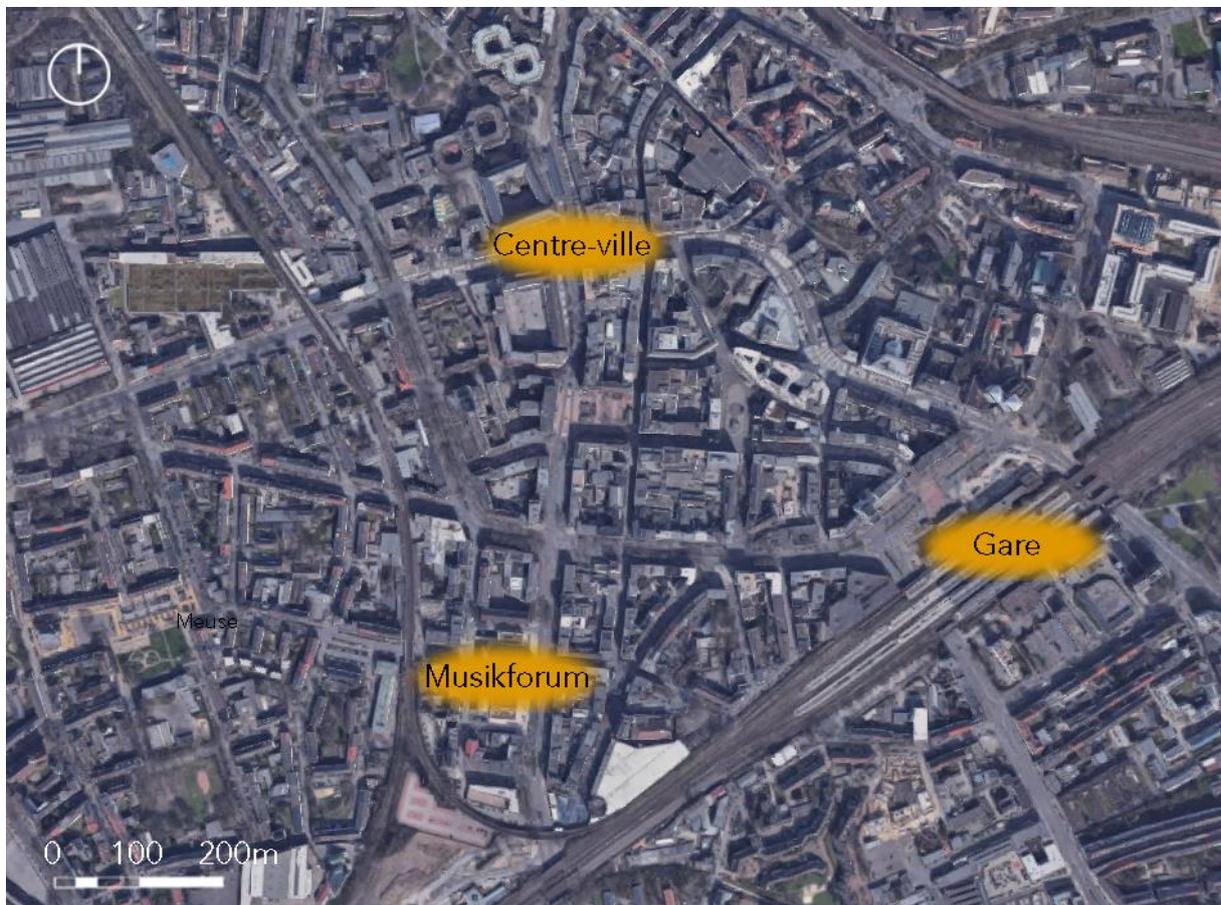


Figure 58 - Situation géographique du Musikforum par rapport au centre-ville de Bochum et à la gare
(fond de plan GoogleMaps, 2018)

Le projet du bureau Bez+Kock s'appuie sur la redynamisation de l'ancienne église néo-gothique Sainte-Marien désacralisée dont l'histoire fut mouvementée. Cette église fut construite entre 1868 et 1872 selon les plans de l'architecte allemand Gerhard August Fischer. L'église connut un bombardement ainsi qu'un incendie durant la seconde guerre mondiale. Plus tard, suite à une réforme du diocèse, l'église est vouée à la démolition (Rüdiger, 2000).

Cependant, après des années de lutte pour sa sauvegarde, la Ville finit par racheter l'église. Une salle de musique en occupe temporairement les lieux jusqu'à la décision d'un grand projet de requalification du site (Von Rolf, 2008).

La photo suivante montre l'intérieur de l'église avant le projet de requalification.



Figure 59 - Vue de l'intérieur de l'église Sainte-Marien avant requalification (Von Rolf, 2008)

A cette époque, tout dialogue entre l'édifice et l'espace public environnant est rompu par un important masque végétal, dû à une parcelle non entretenue. Cette végétation envahissante est visible sur les photos suivantes, depuis la voirie faisant face à l'église. Notons néanmoins la présence de la tour de l'église de plus de septante mètres de haut, dont le signal urbain est perceptible lorsque l'on s'en éloigne.



Figure 60 - Vue extérieure de l'église Sainte-Marien avant requalification (StreetView, août 2008)

C'est ainsi qu'un concours est organisé et remporté par le bureau Bez+Kock, dont le projet sera inauguré en octobre 2016.

5.2. PROJET DE REQUALIFICATION DE L'ÉGLISE

L'intention du bureau d'architecture réalisant le projet était de s'attacher de manière extrêmement légère à l'église existante, en développant des nouveaux volumes annexes permettant d'y connecter de nouvelles fonctions. Les annexes créées sont développées avec un grande sobriété, par l'emploi de matériaux simples, dans des tons clairs et unis, ainsi que par une volumétrie extrêmement simple. Les choix architecturaux sont clairement portés vers un respect et une mise en valeur du patrimoine religieux (<https://www.baunetzwissen.de>).

Cette sobriété et ce respect de l'ancien sont assez perceptibles sur la figure suivante.



Figure 61 - Vue extérieure du Musikforum de Bochum (<https://www.baunetzwissen.de>)

Au niveau fonctionnel, le projet s'établit en deux volumes principaux connectés à la nef de l'église, un volume de petite taille au nord tandis que celui développé côté sud est de taille plus importante. L'église est donc organisée comme foyer d'accueil et de réception tout en générant différents accès vers les deux blocs contemporains. Le petit volume est composé d'une salle polyvalente ainsi que des locaux de l'école de musique de la ville tandis que le bloc principal compte une grande salle d'environ 1000 places ainsi qu'une aile administrative (<https://www.baunetzwissen.de>).

Bez+Kock réalise ici, avec ce nouveau projet de requalification d'église historique, un nouveau centre pour les différents musiciens symphoniques, jusque-là dépourvus de tout foyer (BauNetz, 2017).

Le plan du rez-de-chaussée est présenté ci-dessous.

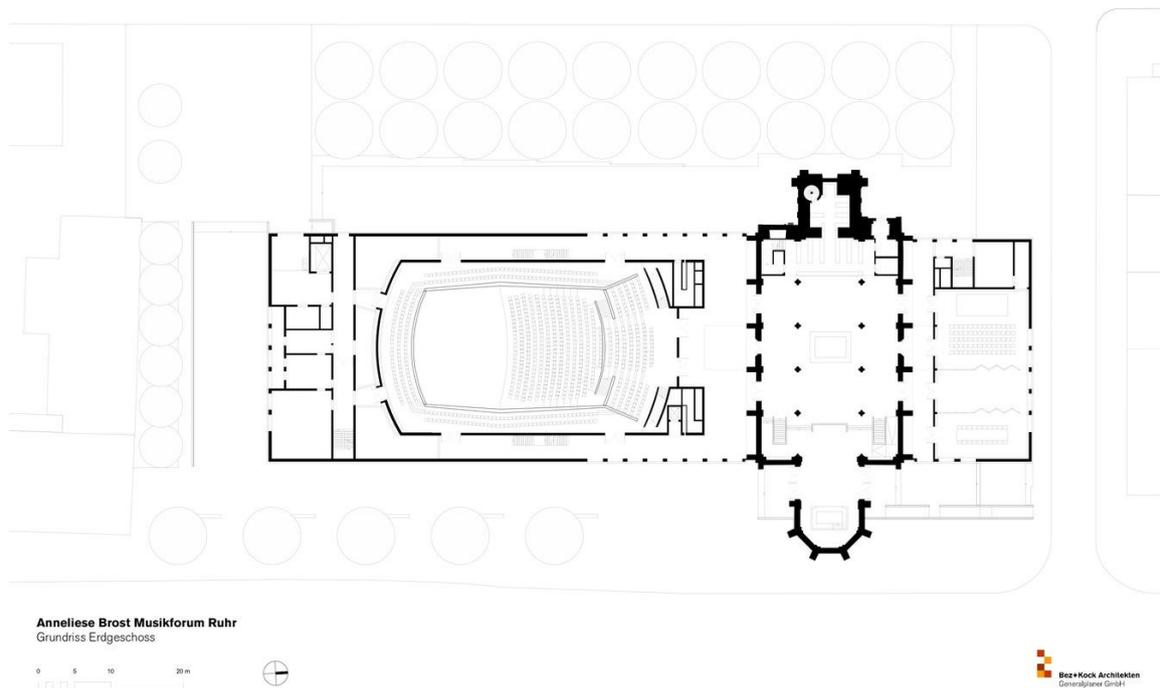


Figure 62 - Plan du RDC du Musikforum de Bochum (ArchDaily, 2017)

Il est important d'insister sur l'adaptabilité fonctionnelle du foyer d'entrée. En effet, celui-ci peut être utilisé comme espace d'accueil et de circulation, mais également lors de différents rassemblements, comme des expositions ou conférences. L'usage du petit est lui aussi adaptable. Il peut en effet recevoir des spectacles pouvant accueillir environ 300 personnes, mais aussi servir de salle de répétition, ou se diviser en trois salles distinctes par des cloisons mobiles insonorisées (<https://www.baunetzwissen.de>).

Voici sur les photos suivantes deux configurations de la nef de l'église, l'une en hall d'accueil et de réception, l'autre en espace de conférence.



Figure 63 - Vues de l'intérieur de l'église du Musikforum de Bochum en configurations "réception" et "conférence" (<https://stadtbaukultur-nrw.de>)

Le foyer est ainsi connecté à deux « couloirs », lieux de transition entre l'église et les salles contemporaines, fortement éclairés à l'aide de baies assurant une lumière zénithale supplémentaire. Ces espaces de transitions permettent un détachement physique des volumes annexes par rapport au bâtiment historique (<https://www.baunetzwissen.de>).

Cette distanciation permet de renforcer le principe d'authenticité et de réversibilité du projet. Il est toujours primordial d'utiliser des « connexions légères » permettant de se déconnecter structurellement et spatialement du bâti patrimonial.

Contrairement aux autres volumes, la salle principale est en partie enterrée, de telle manière que ses accès se réalisent par le niveau supérieur, comme on peut le voir sur la coupe suivante. Sa toiture s'aligne quant à elle au niveau inférieur de la toiture de l'église.

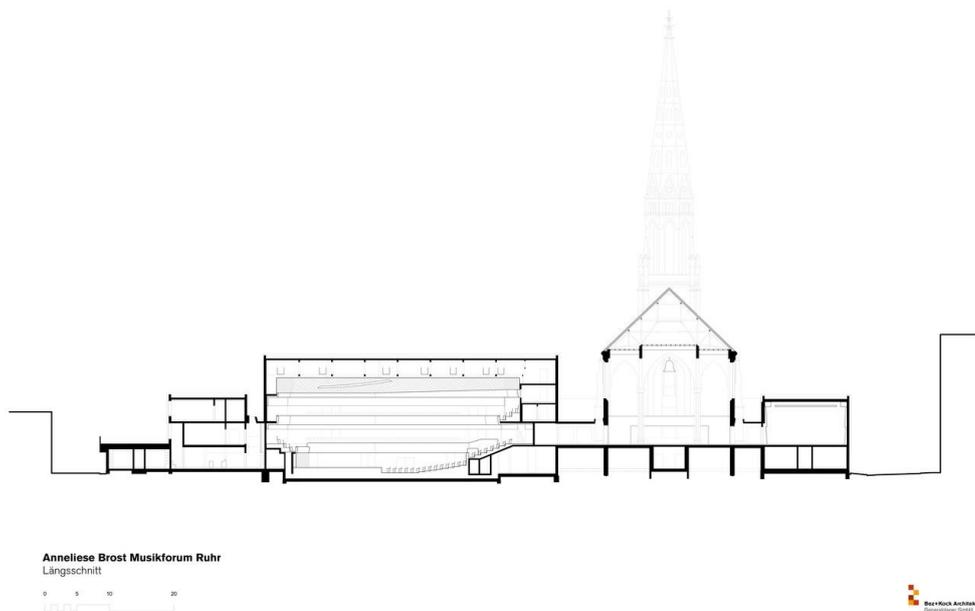


Figure 64 - Coupe à travers le Musikforum de Bochum (ArchDaily, 2017)

Au niveau des matériaux, l'ensemble du revêtement extérieur est composé de briques blanchies à la chaux tandis que les baies sont composées d'un encadrement en cuivre. Ce ton relativement clair des volumes contemporains permet de faire ressortir l'édifice religieux, composé de briques assez foncées (BauNetz, 2017).

L'intérieur de l'église est réalisé d'une manière très épurée. Le sol est travaillé en granito blanc, tandis que les murs sont réalisés en plâtre. Le plafond est travaillé avec une alternance de surfaces réfléchissantes et absorbantes afin d'améliorer l'acoustique du foyer. Les matériaux employés sont le verre cellulaire ainsi que l'aluminium, découpé en plaques réfléchissantes triangulaires et trapézoïdales. Les portes d'accès aux différentes salles sont quant à elles réalisées en plaques de cuivre, comme on peut le voir sur la photo suivante (<https://www.baunetzwissen.de>).



Figure 65 - Vue des accès de la salle principale du Musikforum de Bochum (ArchDaily, 2017)

Le bois de cerisier est quant à lui utilisé de manière importante dans la salle de spectacle, représentée sur la photo suivante. Le tissu recouvrant les sièges a été choisi pour sa grande résistance à l'abrasion. De plus, sa structure en trois dimensions offre des variations visuelles en fonctions des différents points de vue (ArchDaily, 2017).



Figure 66 - Vue de la salle principale du Musikforum de Bochum (ArchDaily, 2017)

L'acoustique de la salle ne sera pas détaillée dans ce travail. Notons toutefois qu'une étude toute particulière a été réalisée dans le but de conférer une grande qualité acoustique à ce nouveau complexe.

Enfin, concernant les aménagements des abords, relevons une empreinte une fois de plus assez sobre. L'espace public a ainsi été modifié de manière très lisible, par la création de trottoirs larges et l'implantation de végétation régulière. De plus, des escaliers et des rampes, assurant un accès aisé pour les personnes à mobilité réduite, permettent d'assurer une connexion entre le nouveau complexe et les différents niveaux de l'espace public. Cet aménagement urbain est représenté sur les figures ci-dessous (BauNetz, 2017).



Figure 67 - Vues extérieures du Musikforum de Bochum (ArchDaily, 2017)

5.3. ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE L'ANALYSE

En conclusion, suite à cette analyse du projet de requalification de l'église Sainte-Marien par le bureau Bez+Kock, plusieurs aspects sont à mettre en avant.

D'une part, l'empreinte architecturale des nouveaux volumes par rapport à l'église. En effet, une des principales richesses du projet réside sans aucun doute dans son approche sobre et efficace vis-à-vis d'une église jusque-là étouffée par ses abords envahissants. C'est ainsi que les différents choix en termes de répartition spatiale, de connexions avec le bâtiment historique et de matériaux, permettent une formidable mise en valeur de l'édifice religieux.

D'autre part, les choix fonctionnels constituent certainement un autre aspect très intéressant de la proposition architecturale. En effet, en opposition aux projets dans lesquels l'église est modifiée en son sein-même, par une structure supplémentaire ou un découpage interne, perdant souvent la spatialité unique qui y résidait autrefois, le bureau Bez+Kock opte pour une intervention minimaliste. Celle-ci, sans apports de modifications lourdes telles que des structures additionnelles, confère un réel rôle à la nef de l'église. Cette fonction de foyer, assurant un accueil, une distribution d'accès ainsi que la réception d'événements plus particuliers, permet de rendre un rôle efficace à l'édifice tout en conservant sa spatialité, richesse principale des complexes religieux.

6. ESPACES PUBLICS « DÉCONNECTÉS » EN CENTRE-VILLE

Qui n'a jamais cherché à s'isoler pendant un instant de l'activité trépidante d'un centre-ville, à se déconnecter à l'ombre d'un arbre pour profiter d'un moment de lecture durant une après-midi stressante ?

Ce refuge vis-à-vis de l'agitation est une nécessité pour tout individu, en particulier pour les habitants des noyaux urbains, dont le rythme frénétique est parfois épuisant. Cependant, certaines villes n'offrent plus cette possibilité à leurs habitants, tant les espaces publics calmes et isolés de l'agitation urbaine se font rares. Le simple fait de se détendre dans un écrin de verdure à quelques minutes de chez soi ou de son lieu de travail devient ainsi un luxe dans certains quartiers.

Pour rappel, ce constat est particulièrement alarmant dans le cas de la ville de Liège, où les habitants de quelques quartiers du centre-ville n'ont individuellement accès qu'à une surface inférieure à un mètre carré d'espace public de qualité. C'est pour cette raison que la ville a décidé, à travers le plan PEP's, de mener des actions permettant de redéployer des espaces publics de qualité dans les quartiers qui en sont le plus dépourvus. Le site du Grand Séminaire de Liège, par sa proximité avec l'hypercentre de la ville, constitue une énorme richesse en termes d'espaces verts de qualité, où chacun pourrait se poser, à l'abri de l'activité environnante. Il serait donc intéressant d'analyser quelques exemples d'espaces publics calmes situés en plein centre-ville, afin de comprendre leur morphologie et leur fonctionnement, dans le but de proposer un aménagement cohérent dans le cas de la portion urbaine liégeoise à redynamiser.

6.1. JARDIN DU COUVENT DE L'ANNONCIATION

Commençons cette analyse par un espace public de petite taille. Ce premier exemple d'espace public déconnecté est celui du jardin du Couvent de l'Annonciation, situé au 222, rue du Faubourg Saint-Honoré, dans le huitième arrondissement de Paris. Paris constitue une ville extrêmement riche en termes d'espaces publics de qualité, et plus précisément d'espaces où le visiteur est capable de se déconnecter complètement du rythme urbain plutôt agité. C'est pourquoi elle constitue une bonne base pour toute analyse de parcs de ce type. Afin de situer précisément le premier espace public analysé, une représentation de sa situation géographique est disposée ci-dessous.

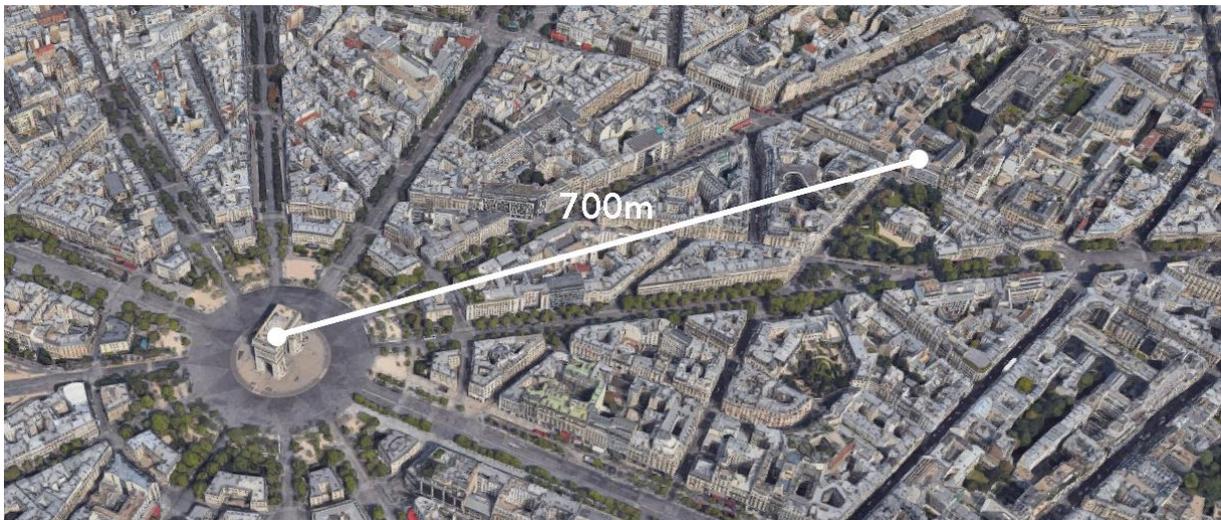


Figure 68 - Situation géographique du Jardin du Couvent de l'Annonciation (fond de plan GoogleMaps, 2018)

On peut y voir que le jardin se situe à environ 700 mètres de l'Arc de Triomphe et de l'avenue des Champs Elysées, élément majeur du centre-ville de Paris. Il serait donc intéressant d'apprendre comment cet espace public se développe afin de générer un intérêt en centre-ville.

Après un passé historique mouvementé, mêlant démolition, reconstruction et changement de propriétaire, le couvent de l'Annonciation fini par être l'objet d'un projet d'une redynamisation, dans le but de « s'ouvrir à un plus large public » et d'y « créer un espace de rencontres et de culture » (Geerts, 2018).

C'est ainsi que Thierry Cardot, paysagiste, imagine en 2010 une recomposition du jardin du couvent. Ce jardin est accessible à partir de la rue par une succession d'espaces, passant d'une imposante chapelle datant du XIXe siècle à un bâtiment des années 1930 retravaillé par l'architecte Jean-Marie Duthilleul (Coffin, 2017).

Au niveau de la morphologie de cet espace public, notons premièrement sa forme proche du carré et sa petite taille, d'environ quinze mètres sur vingt. Le projet de Cardot se base sur de nombreux clins d'œil spirituels (Minguet, 2018).

Ces rapports à la religion se ressentent dans tous les éléments de composition du jardin. Notons par exemple la disposition d'une croix autour d'un rocher central symbolisant « la montagne au centre du jardin d'Eden d'où s'écoulent les quatre fleuves bibliques qui l'abreuvent » (Coffin, 2017).

Cette croix est perceptible sur la photo suivante, prise depuis le niveau supérieur du bâtiment entourant le jardin.



Figure 69 - Vue du Jardin du Couvent de l'Annonciation (Geerts, 2018)

Une réflexion au niveau des couleurs fait également partie de la composition. Citons par exemple l'emploi du schiste, composant un cheminement circulaire autour de la croix centrale et dont la teinte varie en fonction de l'humidité, rappelant ainsi des couleurs du bâti comme la teinte des huisseries quand il est humide et la couleur du zinc durant les jours plus secs. L'emploi de zinc sur la croix centrale est également symbolique, renvoyant vers des tons plus chauds, représentant la spiritualité (Coffin, 2017).

Enfin, la disposition de la végétation est également réfléchi. En effet, certaines espèces, disposées de manière précise et au nombre de quatre, représentent d'une part les quatre évangiles, d'autre part les quatre points cardinaux. Enfin, une autre espèce végétale s'y retrouve sous la forme de douze entités, symbolisant les douze apôtres (Geerts, 2018).

La place importante de la végétation dans ce parc est fortement perceptible à la vue de la photo suivante.

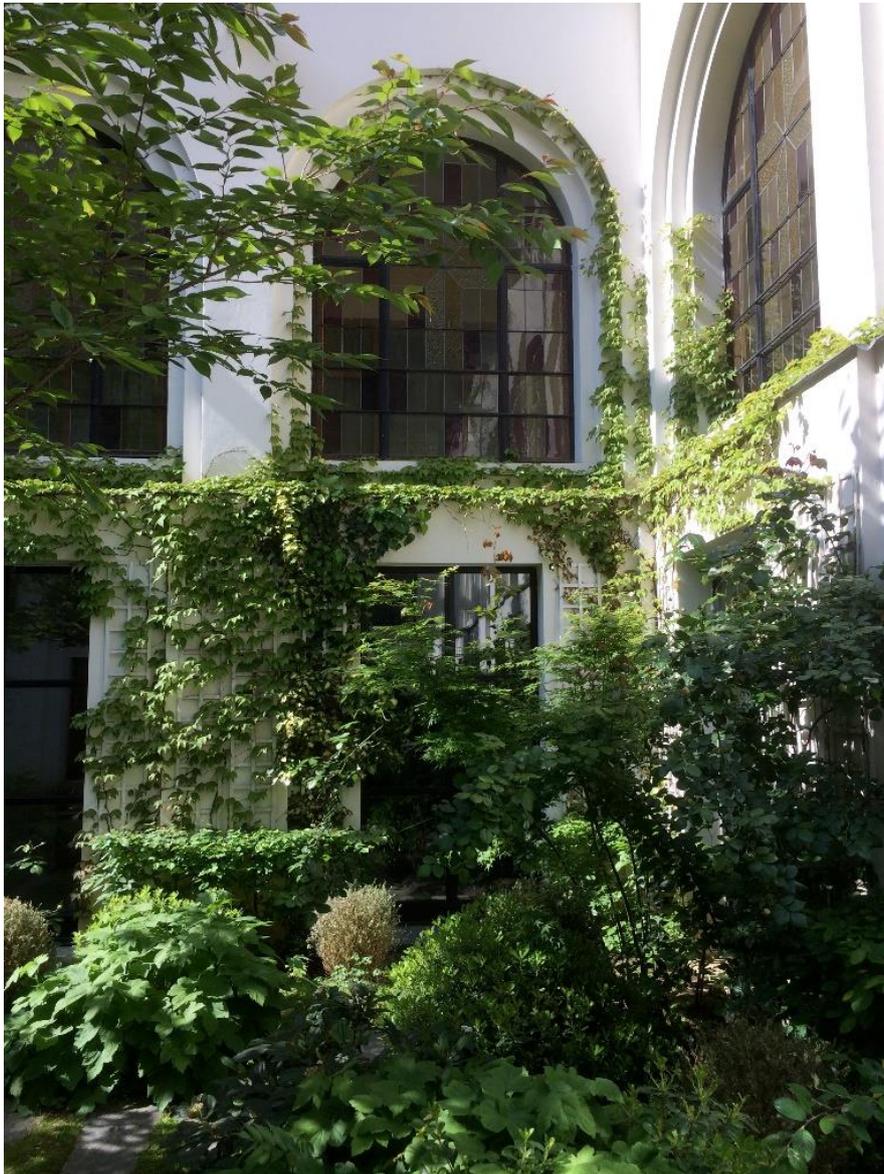


Figure 70 - Vue du Jardin du Couvent de l'Annonciation (Coffin, 2017)

Remarquons ici qu'une des caractéristiques majeures favorisant l'isolement au sein de cet espace public, hormis le travail important réalisé pour offrir au visiteur un environnement végétal très riche, est la disposition de bâti autour du jardin. En effet, cet ensemble bâti constitue une réelle barrière physique à toute agitation urbaine.

6.2. JARDIN DES ROSIERS JOSEPH MIGNERET

Un autre exemple de parc calme en centre-ville est celui du jardin des Rosiers Joseph Migneret, situé au 10 rue des Rosiers, en plein cœur du Marais, dans le quatrième arrondissement de Paris. Pour situer le parc à l'échelle de la ville de Paris, il est possible de voir sur le plan suivant que celui-ci se situe approximativement entre le Centre Pompidou et la place de la Bastille, en pleine ville.



Figure 71 - Situation géographique du Jardin des Rosiers Joseph Migneret (fond de plan GoogleMaps, 2018)

Cet espace public, d'une taille plus importante que l'exemple précédent, se développe sur une superficie d'environ 2000 mètres carrés. Ce parc est une fois de plus entouré de bâti. Il a été créé en 2007 et a pu atteindre la configuration visible aujourd'hui en 2014, après la mise en commun des différentes cours privées des hôtels bordant le site (Collet, 2017).

Il est accessible à partir de la cour d'un hôtel ou depuis la rue des Rosiers. Ce parc est décrit comme une « discrète oasis en plein cœur du Marais », tant son isolement par rapport à l'agitation urbaine lui confère une richesse rare dans un centre-ville (<https://www.parisladouce.com>).



Figure 72 - Vue du Jardin des Rosiers Joseph Migneret (<https://www.parisladouce.com>)

Les différentes cours composant cet espace public lui offrent des spatialités et ambiances différentes tout au long du cheminement du visiteur. Par exemple, une zone est plutôt aménagée pour les enfants tandis qu'une autre partie du parc est constituée d'un potager collectif (Collet, 2017).



Figure 73 - Vue du Jardin des Rosiers Joseph Migneret (Collet, 2017)

Remarquons une de fois de plus les caractéristiques essentielles conférant à cet espace public des atouts uniques, qui sont le bâti environnant, ayant un rôle de barrière physique, la végétation abondante, ainsi que la pluralité des fonctions et des ambiances spatiales.

6.3. JARDIN CATHERINE LABOURÉ

Enfin, en guise de dernier exemple, je présenterai un parc d'une ampleur encore supérieure, afin d'établir une analyse complète portant sur des échelles variées d'espaces publics déconnectés de l'agitation urbaine.

Ce dernier espace vert public est le Jardin Catherine Labouré, une fois de plus situé en plein centre de Paris, comme il est possible de le voir sur le plan suivant.

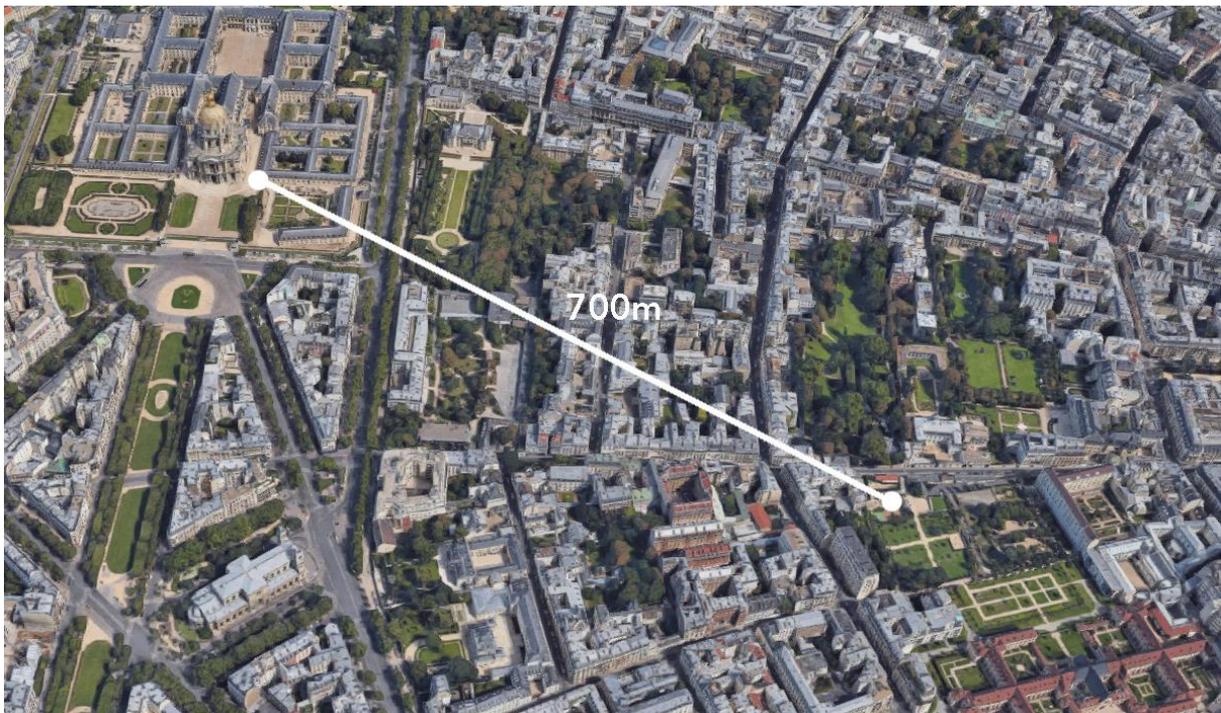


Figure 74 - Situation géographique du Jardin Catherine Labouré (fond de plan GoogleMaps, 2018)

Le jardin se situe au 29, rue de Babylone, dans le septième arrondissement de Paris, à environ 700 mètres de l'Hôtel des Invalides. Une fois de plus, ce jardin est considéré comme « invisible » depuis la voirie. En effet, comme on peut le voir sur la photo suivante prise au niveau de la rue de Babylone, un imposant mur crée une réelle barrière physique entre l'espace public et l'activité routière.



Figure 75 - Vue vers le Jardin Catherine Labouré depuis la rue de Babylone (StreetView, mai 2016)

Le parc se développe, quant à lui, sur une superficie d'environ 7000 mètres carrés. Ce jardin porte de nom de Catherine Labouré, une jeune religieuse ayant été témoin d'une apparition de la Vierge au XIXe siècle. Le parc, bordé par un couvent historique dont il occupe une partie du potager, a été ouvert au public en 1977 et constitue un véritable espace de respiration pour les habitants du quartier (<http://equipement.paris.fr>).

De plus, en dehors de ses imposantes pelouses, le jardin constitue un réel verger, formant un cadre agréable composé de différents arbres fruitiers. Des aménagements et aires de jeux pour enfants y sont également placés, tandis que des activités pédagogiques liées à la protection de l'environnement leurs sont dédiées une fois par semaine (<http://www.unjourdeplusaparis.com>).

La cadre agréable de cet espace public est appréciable sur les deux photos suivantes.



Figure 76 - Vue du Jardin Catherine Labouré (<http://www.quartier-breteuil.fr>)



Figure 77 - Vue du Jardin Catherine Labouré (<https://www.curbed.com>)

6.4. ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE L'ANALYSE

En conclusion, les caractéristiques essentielles permettant de créer un « cocon vert » et d'assurer un refuge aux habitants d'un centre-ville sont une réelle frontière physique entre l'espace public et la voirie, assurant une véritable barrière à l'agitation urbaine, ainsi qu'un travail intérieur de l'espace public, au niveau des ambiances et de la végétation afin de générer des émotions et un impact positif chez l'utilisateur au cours de son cheminement dans le parc.

7. PROPOSITIONS POUR LA REQUALIFICATION DU SITE DU GRAND SÉMINAIRE

7.1. DIAGNOSTIC

Comme il est possible de le voir sur les deux figures suivantes, le site du Grand Séminaire de Liège est composé de deux parcelles. La première est bordée par la rue de l'Evêché, l'avenue Maurice Destenay, la rue des Prémontrés ainsi que le quai Paul van Hoegaerden. Elle comprend les locaux de l'Evêché et son jardin, les différents locaux du Séminaire, ainsi que son église et ses espaces extérieurs, jardins, cour et parking. Le reste de la parcelle est occupé par le CESW, dans les locaux du Vertbois, ainsi que par la SPI, la Maison des Sports, quelques activités tertiaires et du logement. La deuxième parcelle est entourée de la rue des Prémontés, la rue André Dumont, aboutissant au pont Kennedy ainsi qu'une desserte connectant le pont à la rue des Prémontrés. Cette parcelle comprend l'ancien complexe sportif du Séminaire, ainsi qu'une station-service, un car-wash et un petit parking.

Le site du Grand Séminaire est à proximité directe de l'hypercentre de Liège, de la Meuse, mais également de bâtiments importants comme Liège I, les Chiroux, les écoles Saint-Paul primaire et maternelle, ainsi que le Conservatoire royal de Liège, situé sur le Boulevard Piercot.

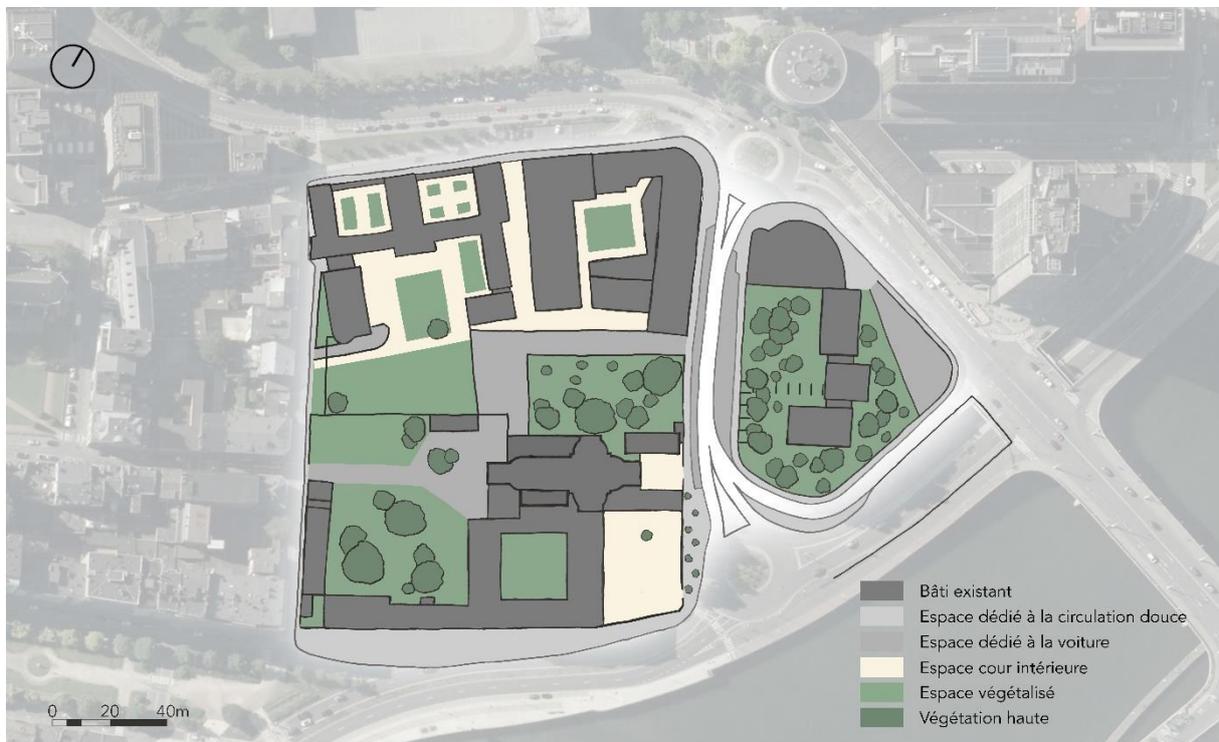


Figure 78 - Etat des lieux actuel du bâti, espaces privés et publics (fond de plan WalOnMap, 2016)

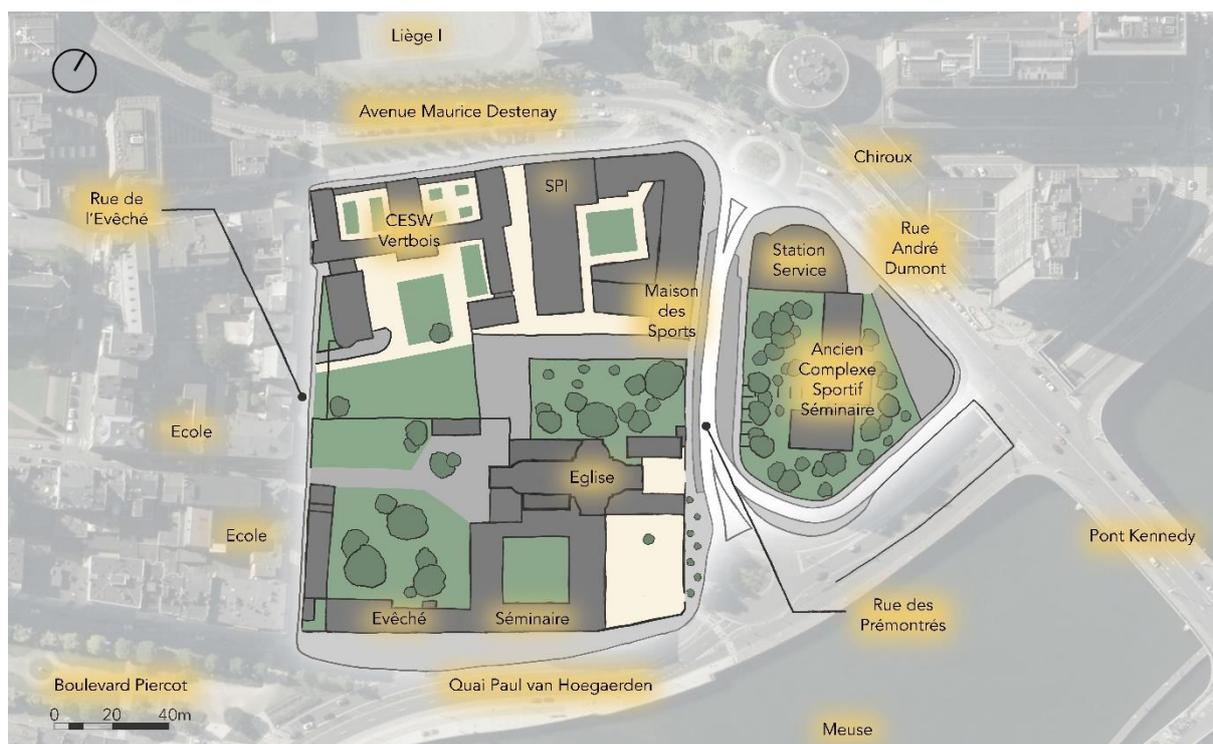


Figure 79 - Plan de situation (fond de plan WalOnMap, 2016)

L'église du Grand Séminaire était autrefois un signal dans le quartier, un repère dans la ville, par sa grandeur et sa position urbaine. Au fil des années, les constructions aux alentours et la croissance de la végétation de son environnement proche a petit à petit effacé et égrainé ce rôle de point de repère. La silhouette de l'église a été gommée du tissu urbain, à tel point que l'édifice n'est plus réellement visible que d'une position éloignée, voire de l'autre côté de la Meuse, où sa toiture dépasse du tissu urbain et de la végétation environnante.



Figure 80 - Vue du complexe du Grand Séminaire depuis la rive opposée de la Meuse (StreetView, mai 2017)

Cette « transparence » de l'édifice, couplée à une diminution importante de fréquentation, rend le bâtiment « mort » à l'échelle de la ville. D'ailleurs, une grande majorité des liégeois n'emprunte plus les rues bordant le site, tant l'obsolescence fonctionnelle et l'isolement du bâtiment sont importants.

Comme il est possible de le voir sur la figure suivante, diverses barrières étouffant le dialogue urbain entre l'édifice historique et l'espace public ont été construites au fil du temps entre l'église et l'actuelle Maison des Sports de Liège.

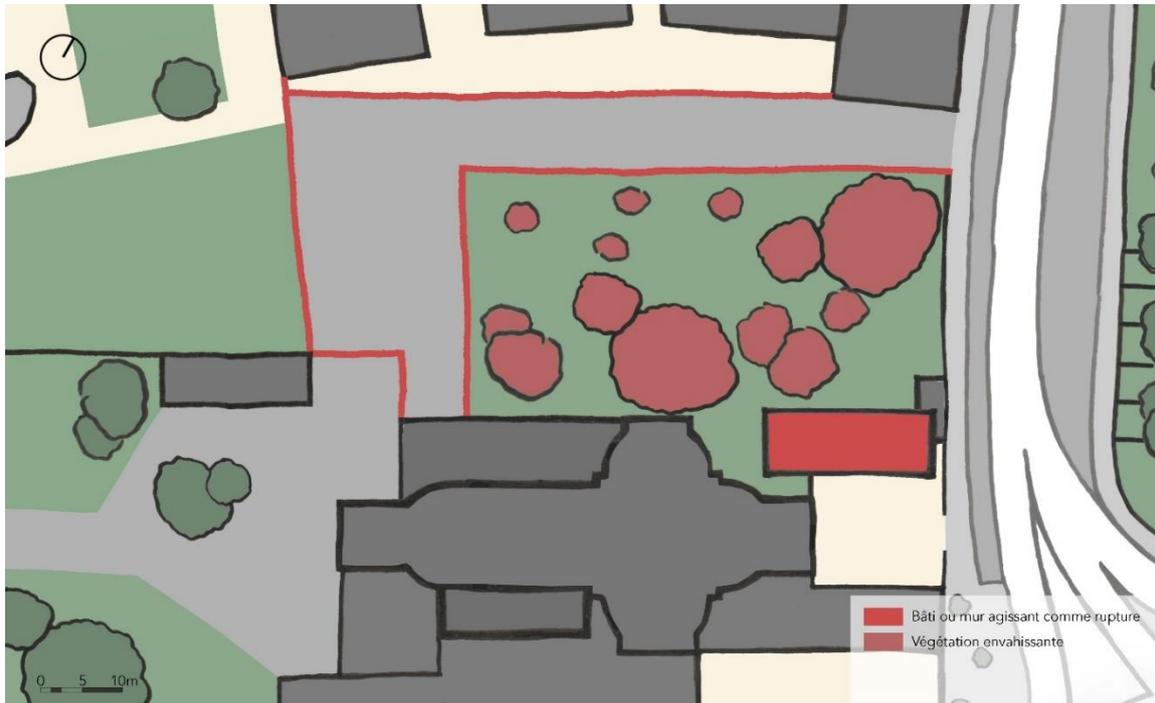


Figure 81 - Diagnostic de la parcelle côté rue des Prémontrés (fond de plan WalOnMap, 2016)

D'une part, une annexe relativement récente de l'église, construite aux alentours des années 70 contre le portail historique actuellement rebouché, constitue une réelle barrière à la lecture du volume de l'église, mais réduit également son espace d'entrée à une placette enclavée entre deux ailes bâties, d'une qualité urbaine plus que discutable. D'autre part, de la végétation haute non entretenue envahit complètement la portion de la parcelle côté rue des Prémontrés, rendant impossible toute perspective vers l'église.

L'enclavement de la placette d'entrée, généré par la végétation et le bâti construit au fil du temps, est visible sur la photo suivante.

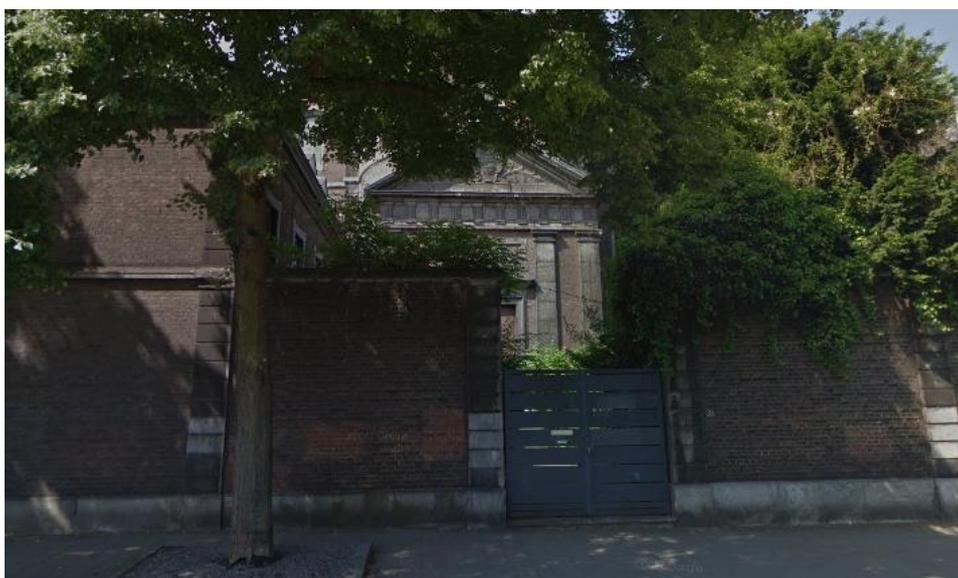


Figure 82 - Vue de la placette d'entrée de l'église du Grand Séminaire (StreetView, juin 2017)

Il est également important de relever la présence d'un mur imposant ainsi que d'une haie fragmentant la parcelle de l'église entre une zone de parking et un jardin potager qui n'est pratiquement jamais utilisé. Les photos suivantes illustrent le jardin non entretenu et peu utilisé, ainsi que l'espace de parking.



Figure 83 - Vues du jardin non entretenu de l'église du Grand Séminaire (photos réalisées par l'auteur)



Figure 84 - Vue du parking adjacent à l'église du Grand Séminaire (photo réalisée par l'auteur)

Le croquis suivant permet de se rendre compte encore davantage de l'étouffement de l'église depuis l'espace public, en considérant l'église et son portail historique en orange.

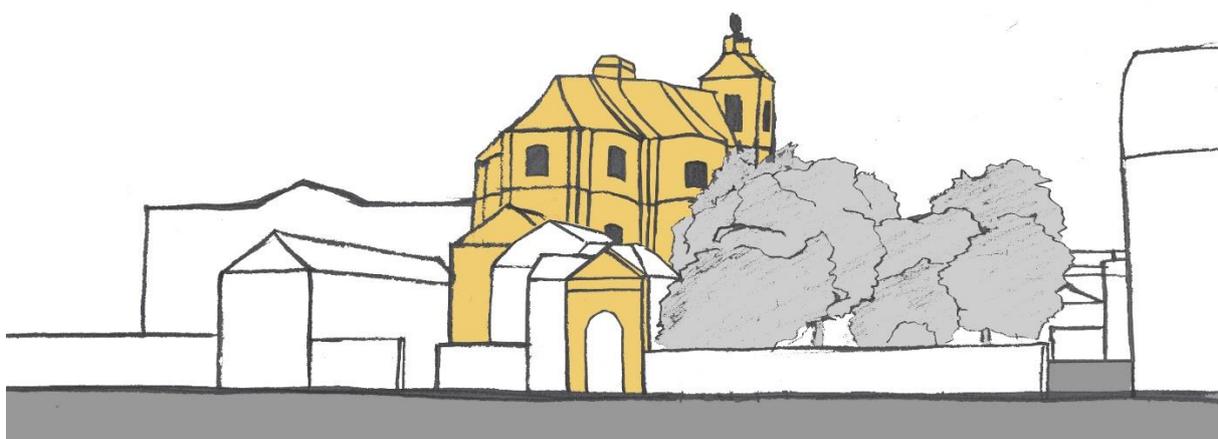


Figure 85 - Croquis schématique de l'église du Grand Séminaire étouffée par son contexte

La figure suivante comporte le diagnostic de la partie de la parcelle côté rue de l'Evêché.



Figure 86 - Diagnostic de la parcelle côté rue de l'Evêché (fond de plan WalOnMap, 2016)

Cette zone comporte également de nombreuses barrières physiques, murs et grillages, rendant totalement imperméable l'espace public à cet endroit, à l'exception d'un accès pour l'Evêché ainsi que la rampe du parking souterrain connecté au Vertbois. Cette frontière physique est visible sur la photo suivante.



Figure 87 - Vue des frontières physiques séparant la parcelle de la rue de l'Evêché (StreetView, mai 2017)

Au niveau du bâti faisant barrière à la transversalité de la parcelle, il est important de relever un petit volume composé d'un niveau comportant 4 garages. Un autre point important du diagnostic est la rue de l'Evêché. Celle-ci est extrêmement étroite et fortement fréquentée durant les horaires scolaires. De plus, aucun dispositif permettant de déposer les enfants n'est présent. Ceci ne favorise pas une circulation fluide dans cet espace peu large et une sécurité optimale des écoliers.

Ces diverses barrières physiques empêchent d'exploiter pleinement le bâti historique ainsi que l'îlot, de presque un hectare, qui constitue une véritable richesse à l'échelle de la ville. En effet, cette parcelle verte et boisée, offrant un calme qui se fait de plus en plus rare dans les grandes villes, est extrêmement proche de l'hypercentre de Liège. Au vu du plan PEP's, on comprend aisément le potentiel d'une telle parcelle à l'échelle de la ville.

La figure suivante présente le diagnostic de la deuxième parcelle, faisant face à la première présentée, et comportant l'ancien centre sportif du Grand Séminaire.

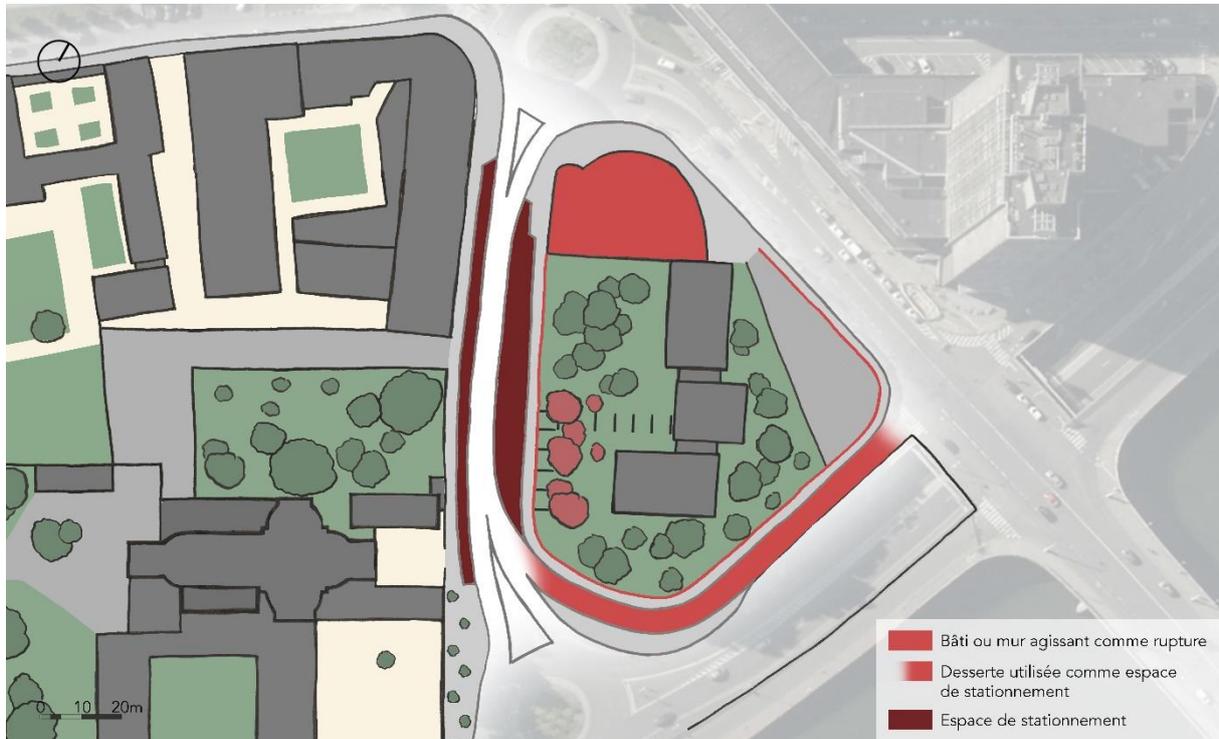


Figure 88 - Diagnostic de la parcelle de l'ancien centre sportif du Grand Séminaire (fond de plan WalOnMap, 2016)

Un premier constat est l'omniprésence de l'automobile autour ainsi qu'au sein même de la parcelle. En effet, près des trois quarts de l'espace public entre la parcelle de l'église et celle du centre sportif lui sont dédiés, laissant aux voies douces un pauvre espace de moins de trois mètres de part et d'autre de la voirie. Ces espaces sont en effet réservés au stationnement, ainsi qu'à un accès au car-wash adjacent à la station-service. Une vue depuis la rue des Prémontrés est présentée ci-dessous. Il est possible d'y voir la place immense qu'occupe l'automobile sur cet axe de circulation.



Figure 89 - Vue de la rue des Prémontrés (StreetView, juin 2017)

La station-service coupe toute liaison ou transparence entre le centre sportif et l'espace plus au nord, extrêmement populaire, reprenant la place des Carmes, comme on peut le voir sur cette photo, depuis le rond-point de l'avenue Maurice Destenay.



Figure 90 - Vue de la station-service de la parcelle de l'ancien centre sportif du Grand Séminaire (StreetView, mai 2017)

Un autre constat est le rôle discutable de la desserte reliant le pont à la rue des Prémontrés. Cet espace est en permanence encombré sur ses deux côtés par des voitures en stationnement, comme il est possible de le voir sur la photo suivante. De plus, la circulation automobile y est très occasionnelle.



Figure 91 - Vue de la desserte automobile reliant le pont Kennedy à la rue des Prémontrés (StreetView, juin 2017)

Enfin, comme pour la parcelle de l'église, on peut y relever de la végétation envahissante ainsi qu'un mur bordant toute la parcelle, plaçant le complexe encore davantage en rupture par rapport à son espace public adjacent. Cet isolement est aisément ressenti sur la photo suivante, où l'on peut voir le mur et la végétation haute, à tel point que l'ancien centre sportif est à peine discernable.



Figure 92 - Vue du mur et de la végétation envahissante de la parcelle de l'ancien centre sportif du Grand Séminaire (StreetView, juin 2017)

Ces barrières cachent non seulement le complexe bâti, mais également la série de portiques constituant l'entrée initiale du centre sportif. Ces portiques sont disposés en « L » et aboutissent à l'ancien passage souterrain reliant sous la voirie le centre sportif et les locaux du Séminaire, comme il est possible de s'en rendre compte sur les quatre photos suivantes.



Figure 93 - Vues des portiques de l'ancien centre sportif du Grand Séminaire et de son passage souterrain (Ancion & Thonon, 2014)

Cet ensemble de barrières physiques séparent l'espace public et le parc entourant le complexe. Celui-ci est également d'une grande superficie et d'un intérêt urbain certain. La requalification du site doit ainsi rendre à l'église son signal urbain et un intérêt fonctionnel au site, poche verte d'une grande richesse, permettant de désenclaver l'îlot à l'échelle urbaine et d'assurer une activité dans son environnement proche. Il faut également porter une attention particulière aux abords de l'église, à la proximité du site avec l'école en tenant compte des différents soucis de la rue de l'Evêché ainsi qu'aux points négatifs relevés au niveau de la parcelle de l'ancien centre sportif du Grand Séminaire.

7.2. INTENTIONS

Les différentes intentions pour la redynamisation du site vont donc se développer sur deux niveaux. Premièrement, un travail sur le bâti, avec la requalification du bâti historique existant ainsi que la création de nouveaux volumes. Ensuite, un travail de l'espace public en connexion avec ces différents éléments bâtis. Il est possible de voir sur la figure suivante les différentes zones de réflexion du projet, à travers les deux parcelles présentées précédemment et en relation avec leurs environs.

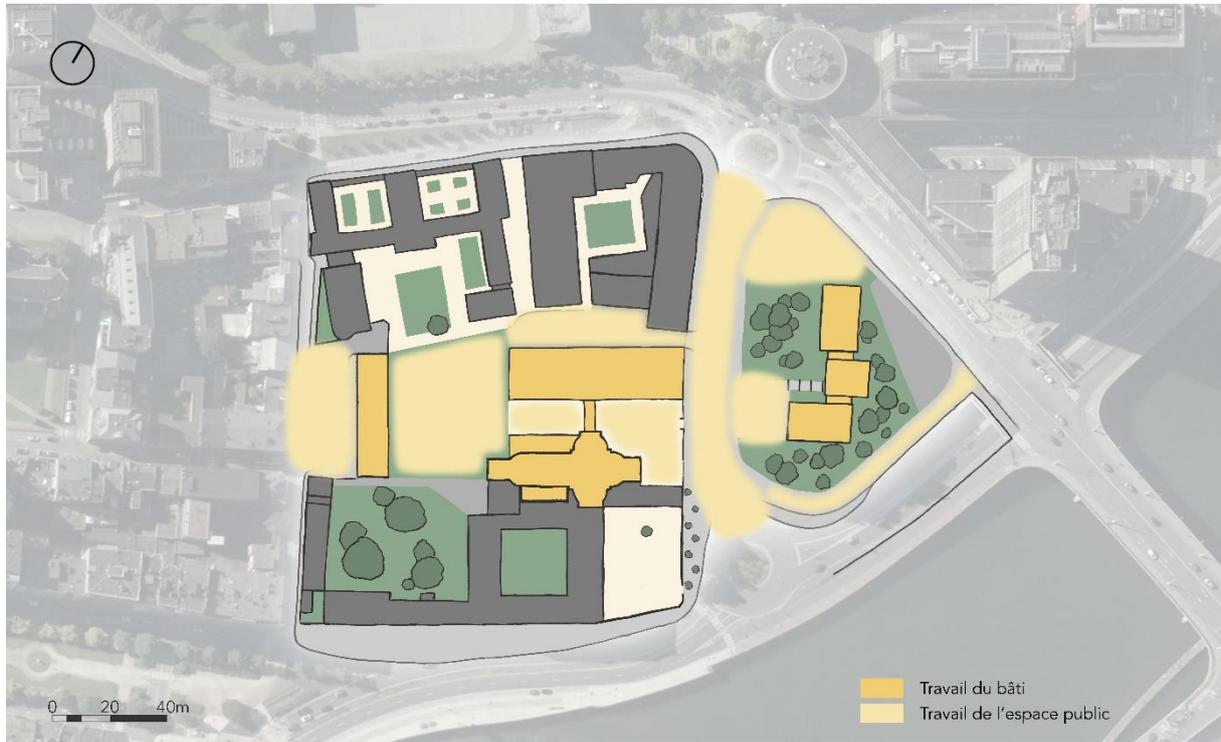


Figure 94 - Répartition des zones de réflexion sur le bâti et les espaces publics (fond de plan WalOnMap, 2016)

Premièrement, en ce qui concerne la parcelle de l'église, une intention importante est de redynamiser l'église et de la connecter à un nouveau volume permettant de séquencer l'espace public qui lui est adjacent en plusieurs ambiances et usages distincts. Ce volume permettrait à l'église de retrouver une réelle fonction ainsi que d'enrichir la qualité des nouveaux espaces qui lui sont connectés. Ce nouveau complexe serait directement en relation avec un parc côté intérieur de la parcelle. Le volume créé garantirait un retrait et un calme intéressant par rapport à la rue des Prémontrés, tout en assurant une perméabilité entre ces zones.

Ensuite, la réflexion se portera sur la partie de la parcelle côté rue de l'Evêché et le parc. Pour renforcer davantage cette idée de parc calme, coupé de l'agitation urbaine, ainsi que pour offrir des nouveaux logements, toujours en demande dans la ville de Liège, il serait profitable d'y créer un volume résidentiel. Comme expliqué précédemment, il serait intéressant de développer une placette en relation avec ce nouveau bâti placé en retrait par rapport à la voirie, et permettant de déposer les enfants sans bloquer le flux routier et de garantir un espace doux de qualité en début et fin de journée scolaire. En dehors de ces horaires, une petite place offrirait une qualité non négligeable à la rue ainsi qu'une réelle entrée de parc.

La réflexion de la parcelle de l'ancien centre sportif du Grand Séminaire, située de l'autre côté de la rue des Prémontrés constitue également un enjeu important. Une redynamisation de ces espaces permettrait de faire revivre la zone et de la reconnecter à l'activité urbaine locale. Cette redynamisation passe également par un travail des espaces publics environnants, comme la rue des Prémontrés ou la desserte y aboutissant depuis le pont. Un élargissement des voies douces à ces différents endroits

apporterait une richesse immense à la zone. De plus, la zone de l'emplacement actuel de la station-service et du car wash, dont le permis d'exploitation prend fin en 2023 (Pierre Bricteux, communication personnelle, 25 avril 2018), pourrait être retravaillée de manière à ouvrir la parcelle redynamisée vers l'espace public plus au nord, notamment la place des Carmes. Enfin, une connexion douce entre le nouveau complexe de l'église et ce centre sportif redynamisé permettrait une amélioration de la qualité de l'espace public, en ralentissant les flux routiers à cet endroit. Une nouvelle fonction se logeant dans la partie sud du centre sportif et travaillant avec l'espace public qui y est connecté, en prolongement de l'espace public de l'église, permettrait d'apporter une qualité supplémentaire à la zone travaillée.

7.3. POSSIBILITÉS DE REDYNAMISATION DU SITE

7.3.1. ÉGLISE ET EXTENSION CONTEMPORAINE DÉDIÉES À LA MUSIQUE ET AUX ARTS

Premièrement, d'après le diagnostic des barrières physiques à proximité de l'église réalisé précédemment, il serait intéressant de gommer les différentes barrières isolant l'église de son contexte. C'est ainsi qu'une suppression de l'annexe la plus récente du complexe, actuellement inoccupée, et de la végétation envahissante permettrait de rétablir la grandeur de l'édifice classé et son dialogue urbain. Ce réaménagement conserverait le portail historique de l'édifice religieux. Le bâtiment redeviendrait un signal dans le quartier et son entrée serait de nouveau visible et désenclavée, offrant une toute autre qualité spatiale que la petite placette actuelle.

Il est possible d'apprécier, sur le croquis suivant, l'impact des suppressions des différentes barrières architecturales ou végétales sur l'ouverture urbaine de l'église.



Figure 95 - Croquis schématique de l'église du Grand Séminaire ouverte sur son environnement

Ainsi, tout en conservant le portail de l'église, symbolique de l'histoire du lieu, mais également le mur longeant la parcelle, un espace se libère donc entre l'église et la Maison des Sports.

L'espace ainsi dégagé, d'un grand potentiel, par sa proximité avec l'église et son rapport avec la poche verte adjacente, permettrait la construction d'un volume contemporain adjacent à l'église, renforçant encore davantage son langage urbain. Ce nouveau volume permettrait la création d'espaces à ambiances et fonctions multiples entre celui-ci et l'église existante.

Après l'analyse des fonctions proches du site, la création d'un volume dédié à la musique et aux arts, qui pourrait fonctionner avec le Conservatoire de Liège, foyer d'activités ayant le plus d'ampleur dans la proximité du site, semblerait plus qu'appréciable. Cette idée a été accueillie avec beaucoup

d'engouement au Conservatoire. En effet, après un entretien avec Michel Fourgon, professeur au Conservatoire, ainsi qu'avec Ingisi Mpeye, y travaillant dans l'équipe de direction, j'ai pu apprendre que la demande en salles de spectacles ainsi qu'en studios et locaux pour leurs étudiants est extrêmement élevée. En effet, la ville de Liège offre très peu de salles propices aux activités du Conservatoire. Leurs événements sont parfois réalisés dans la salle de l'Orchestre Philharmonique Royal de Liège, mais celui-ci y reste prioritaire. De nouveaux locaux pour le Conservatoire seraient dès lors très appréciables. C'est ainsi que nous avons pu établir un programme réaliste remplissant avec précision la demande réelle du Conservatoire. Ainsi, de par sa proximité avec le Conservatoire et sa proximité avec l'hypercentre de Liège et son activité urbaine, le projet de volume dédié à la musique et aux arts prend tout son sens. Je vais détailler dans les pages qui suivent la façon dont s'articulent les différents espaces existants ou créés. La manière dont ceux-ci se renforcent les uns les autres par la polyfonctionnalité du complexe et des espaces publics ainsi que par les perspectives et différentes ambiances perceptibles lors du cheminement des visiteurs sera aussi explicitée.

Sur le croquis suivant, il est possible de se rendre compte de la façon dont un nouveau volume pourrait se développer en connexion avec l'église tout en s'alignant sur le mur longeant la rue des Prémontrés. L'idée est de le réaliser de manière très sobre, par des volumes et matériaux simples, connectés de manière extrêmement légère à l'église historique à l'image du Musikforum de Bochum présenté précédemment.

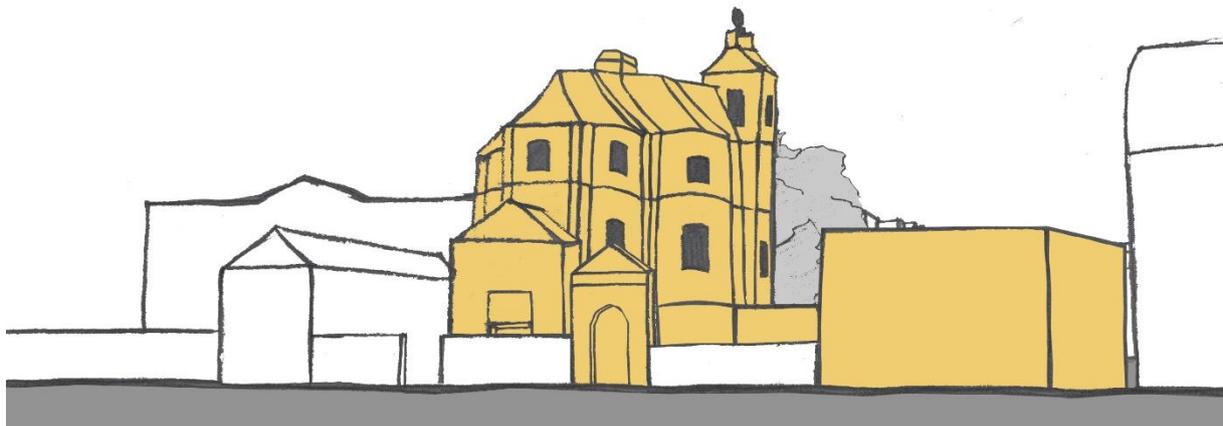


Figure 96 - Croquis schématique de l'église du Grand Séminaire connectée à un volume contemporain

Sur la figure disposée en partie supérieure de la page suivante, développée en plan, il est possible de se rendre compte de la disposition du nouveau volume, constitué de deux blocs séparés par un espace extérieur, dont le principal est reliée à l'église, également à travers un espace extérieur. Ce nouveau volume permet un séquençage depuis la rue des Prémontrés jusqu'au parc situé à l'arrière du complexe.

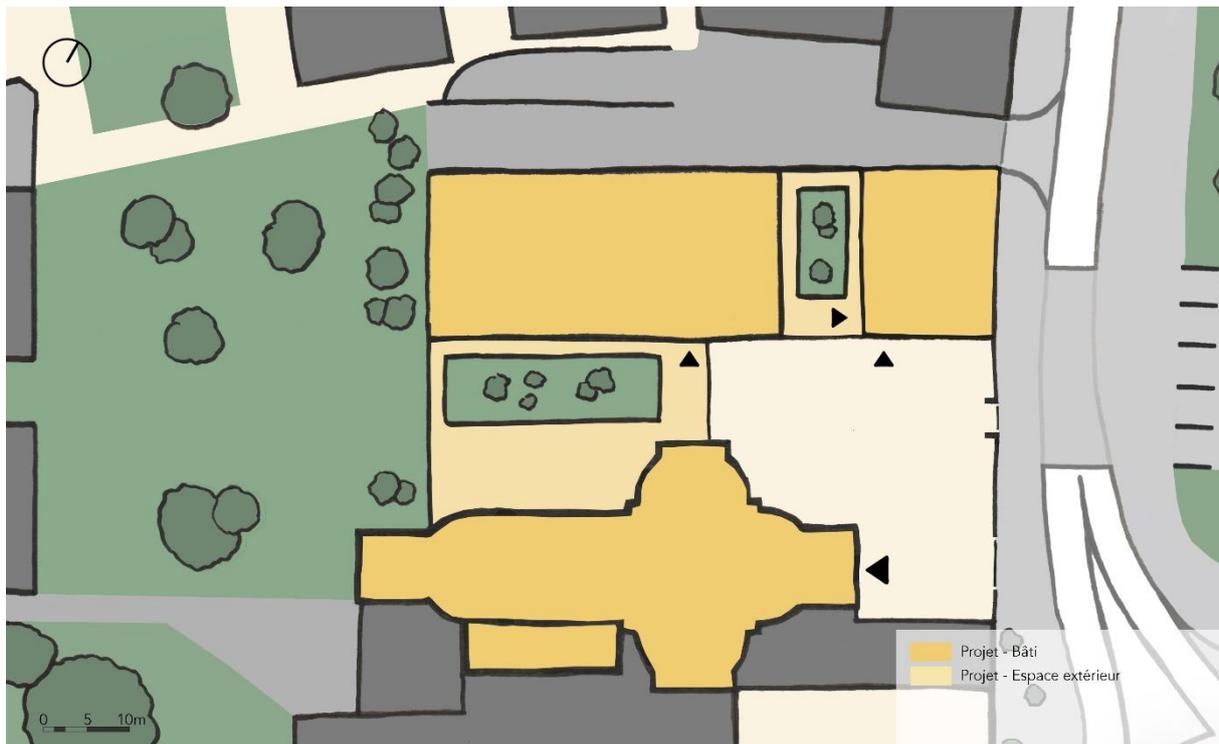


Figure 97 - Intentions d'implantation du nouveau bâti et des espaces publics adjacents (fond de plan WalOnMap, 2016)

Passons maintenant au plan détaillé de l'église et du nouveau complexe. Notons que celui-ci est repris en taille supérieure dans les annexes de ce travail. Sur le plan suivant, il est possible de se rendre compte précisément de la façon dont les différents volumes se connectent et des relations entre les différents espaces publics qu'ils définissent.

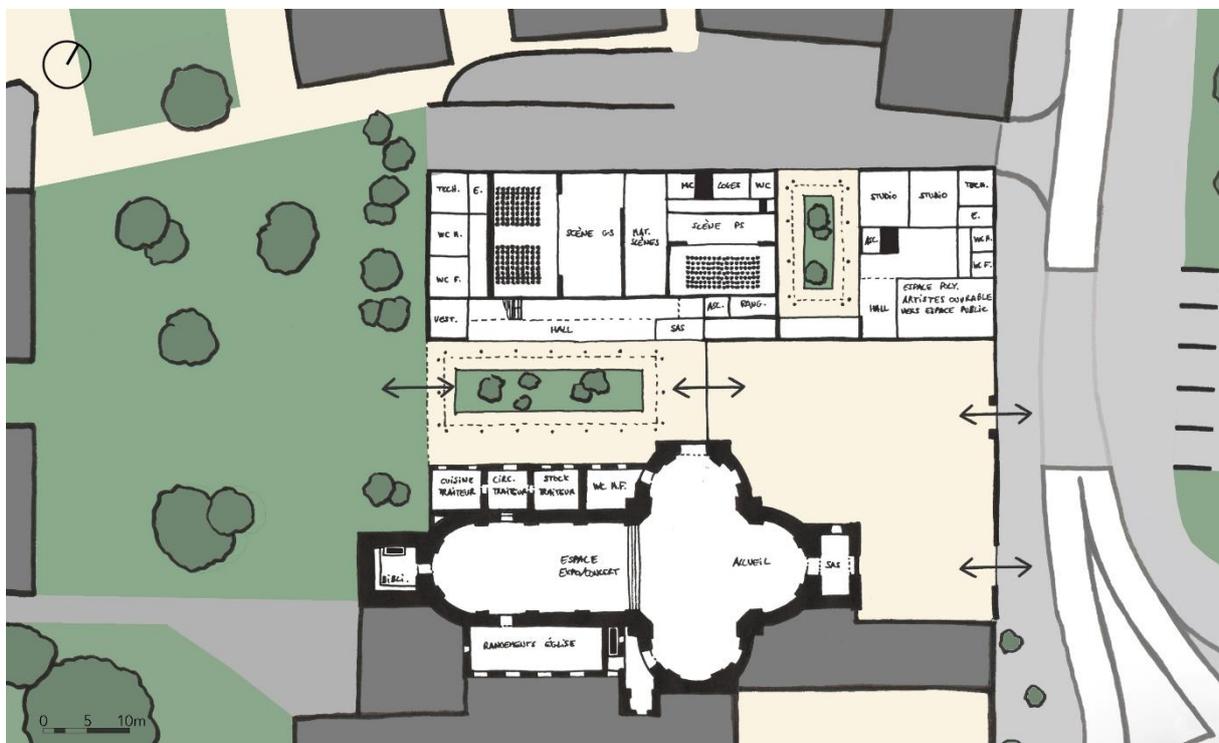


Figure 98 - Plan du RDC du nouveau complexe et séquençage des espaces publics (fond de plan WalOnMap, 2016)

Les double-flèches, quant à elles, symbolisent les perméabilités définissant le séquençage de l'espace public. Ainsi, depuis la rue des Prémontrés, il est possible d'accéder à la cour intérieure définie entre l'église et le nouveau volume. Cette cour, verrouillable de nuit, assurera en journée et en soirée diverses fonctions. En effet, l'espace défini jouera le rôle de placette publique, de zone d'entrée pour l'église et le nouveau volume, mais pourra également accueillir des événements en extérieur comme je le détaillerai dans la suite du travail, lors de la description du nouveau volume.

En se concentrant sur l'église, plusieurs aspects sont à développer.

Il est important d'insister qu'aucun aménagement « lourd » n'est réalisé au sein même de l'église. Ce choix provient de la volonté de conserver un espace intérieur très lisible, porteur d'une histoire forte du lieu, sans créer d'aménagements « superflus » de grande ampleur. De plus, il est souvent difficile d'évaluer la qualité des sols et fondations nécessaires à la création de ces structures postérieures à l'édifice initial. Ainsi, l'église serait conservée comme espace non chauffé et ne demanderait qu'une rénovation à petite échelle, principalement de la toiture.

Il est possible de voir la richesse spatiale de l'intérieur de l'église ainsi que les différents éléments de décoration intérieure depuis sa zone d'entrée sur la photo suivante. Notons que dans le cas d'un projet de requalification de l'église, une équipe serait chargée de la gestion des éléments de mobilier et de tout élément patrimonial de valeur présent dans l'église.



Figure 99 - Vue intérieure de l'église du Grand Séminaire (photo réalisée par l'auteur)

La volonté est de conserver un espace à l'intérieur de l'église riche de par sa grande adaptabilité. En effet, celui-ci peut remplir successivement une multitude de fonctions. Premièrement, comme me l'a confirmé Monsieur Mpeye lors de notre entretien, l'église du Grand Séminaire, au-delà de la plus-value du cadre exceptionnel qu'elle confère à tout événement, se prête extrêmement bien à des concerts de musique classique.

Il est à noter la présence d'un orgue dans l'église, comme on peut le voir sur la photo suivante, prise depuis le fond de la nef.



Figure 100 - Vue de l'orgue de l'église du Grand Séminaire (photo réalisée par l'auteur)

Cet orgue constitue une grande richesse pour les différents concerts pouvant y être organisés.

Une modification acoustique légère pourrait également être envisagée si certains concerts en ont la nécessité. En dehors de ces concerts, l'église pourrait accueillir diverses expositions ou constituer un lieu expérimental pour une école comme Saint-Luc ou toute autre école supérieure des Arts. Ainsi, des expositions dédiées aux arts de la vidéo ou aux arts plastiques, pourraient, par exemple, y être réalisées. L'église pourrait évidemment également accueillir les événements ponctuels déjà organisés par le Séminaire, comme les événements religieux, mais aussi les différentes expositions et foires aux livres.

En plus de constituer un réel espace dédié à certains événements, l'église est le centre de nombreux accès à des espaces secondaires. Ce rôle d'espace distributif est similaire à celui du cas étudié précédemment à Bochum.

Comme on peut le voir sur la figure suivante, l'église permet un accès direct à différents espaces au rez-de-chaussée.

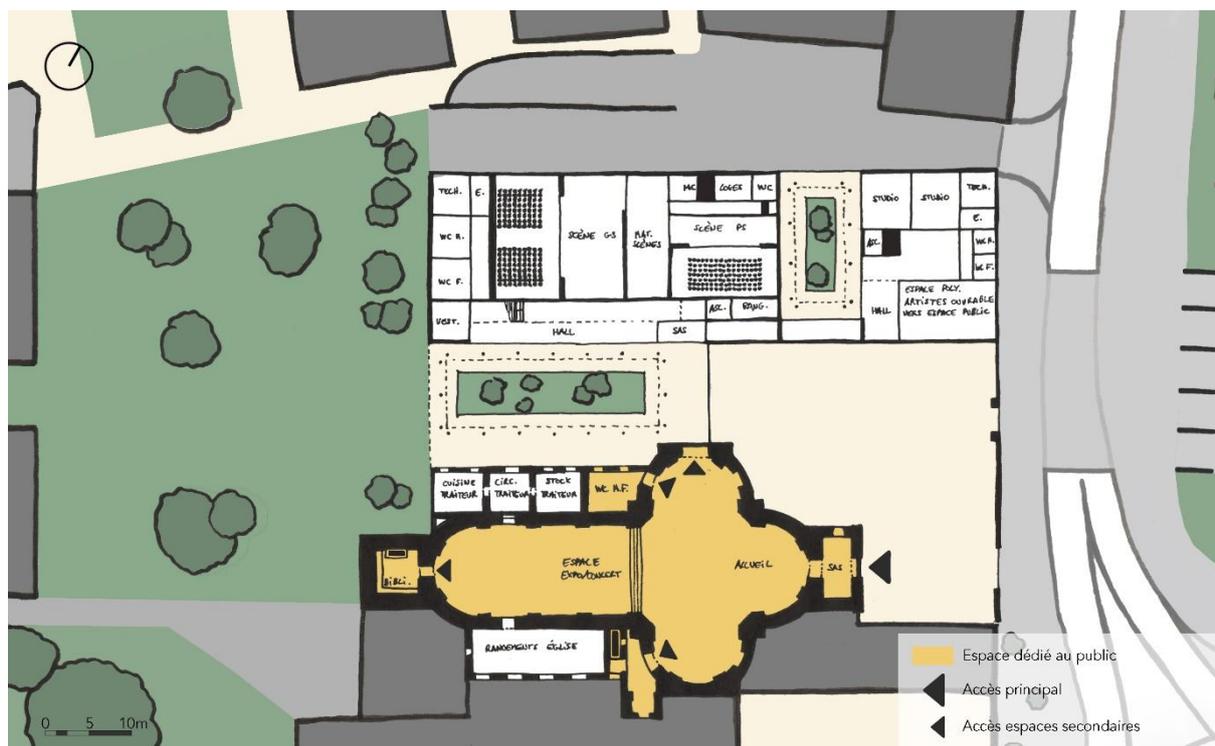


Figure 101 - Distribution des accès possibles depuis le RDC de l'église (fond de plan WalOnMap, 2016)

En se dirigeant vers le fond de l'église, un accès vers la tour est possible. Cette tour pourrait être réhabilitée, moyennant la création de planchers et circulations verticales en espace annexe à la bibliothèque du Séminaire. On pourrait imaginer des rayonnages composés d'ouvrages consultables par le grand public. Cet espace assez intimiste pourrait se développer sur plusieurs niveaux sur toute la hauteur de la tour, offrant différentes vues vers le nouveau complexe ainsi que le parc.

Sur la partie gauche du transept, un accès est possible vers les locaux du séminaire ainsi que vers une crypte d'une qualité spatiale unique se développant sous l'église. Son accès se réalise depuis un petit escalier menant directement à cet espace souterrain. La crypte est également reliée à l'espace bibliothèque développé dans la tour présentée précédemment. Le plan de cette crypte est représenté ci-dessous.

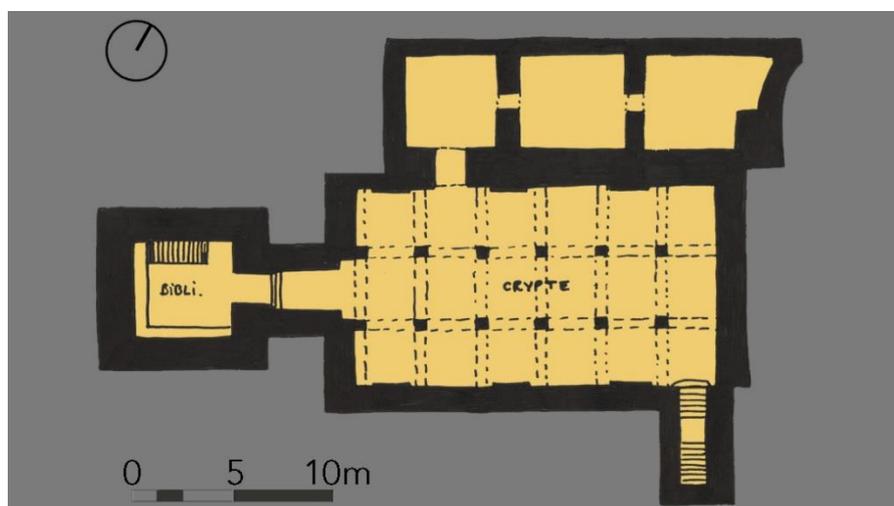


Figure 102 - Plan de la crypte de l'église (fond de plan WalOnMap, 2016)

Cet espace, toujours utilisé et en très bon état, est formé d'un ensemble de voûtes créant un intérêt spatial certain. Il est possible d'apprécier la spatialité de la crypte sur la photo ci-dessous.



Figure 103 - Vue de la crypte de l'église (Houbart, 2018)

La crypte, offrant une ambiance spatiale extrêmement originale, peut être utilisée pour un certain type d'expositions, par exemple destinées à l'art de la vidéo, nécessitant le noir complet pour certaines expériences. L'espace peut également être utilisé pour diverses conférences. D'autres usages peuvent être envisagés, tels que des dégustations de vins, à l'image des aménagements réalisés dans les sous-sols du Château de Modave. Ces événements nécessitent très peu de mobilier et conviennent donc parfaitement à ce genre d'espace. Ci-dessous, une photo de l'aménagement des sous-sol du Château de Modave, ici en salle de projection.



Figure 104 - Vue d'un aménagement des sous-sol du Château de Modave en salle de projection (Château de Modave)

Lorsque l'on se dirige à l'opposé, c'est-à-dire vers la partie droite du transept depuis l'entrée de l'édifice, il est possible d'atteindre un espace réservé aux sanitaires.

Enfin, le dernier accès possible depuis l'église est l'accès à l'espace extérieur. Cet espace à caractère calme, coupé de l'agitation urbaine par un portail verrouillable, se veut au service des événements réalisés dans l'église, dans le nouveau volume, mais également au service de la population comme espace de transition entre l'extérieur du complexe et le parc. Cet espace, se développant à l'image des cloîtres historiques, est formé d'une « galerie » couverte formée par une série de poteaux et ouverte sur un espace végétalisé à ciel ouvert. Ce cloître constitue un « clin d'œil » historique qui renforce encore davantage le passé religieux du site. Ci-dessous est présenté un exemple de cloître historique, celui de l'abbaye Saint-Pierre de Moissac, située dans le département du Tarn-et-Garonne, en Midi-Pyrénées, et inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.



Figure 105 - Vue du cloître de l'abbaye Saint-Pierre de Moissac (Wikipedia)

Afin d'assurer un fonctionnement optimal de ces différentes réceptions, une tranche technique développée entre l'espace « cloître » extérieur et la nef de l'église permet le service d'un traiteur à la fois pour des événements prenant place en intérieur mais aussi à l'occasion d'événements s'étendant à l'extérieur, dans le « cloître » ou le parc. Ce service de traiteur est composé d'un espace de stock connecté à l'extérieur pour les différentes livraisons de marchandise, mais également d'un petit espace de cuisine et d'une circulation menant à l'intérieur comme à l'extérieur, mais permettant également le placement d'un passe-plat directement connecté à la crypte. Enfin, un espace de rangement pour tout mobilier nécessaire aux différents événements se développe dans l'annexe à l'église adjacente aux locaux du Séminaire.

Ces locaux techniques et leurs différents accès sont représentés sur la figure suivante.

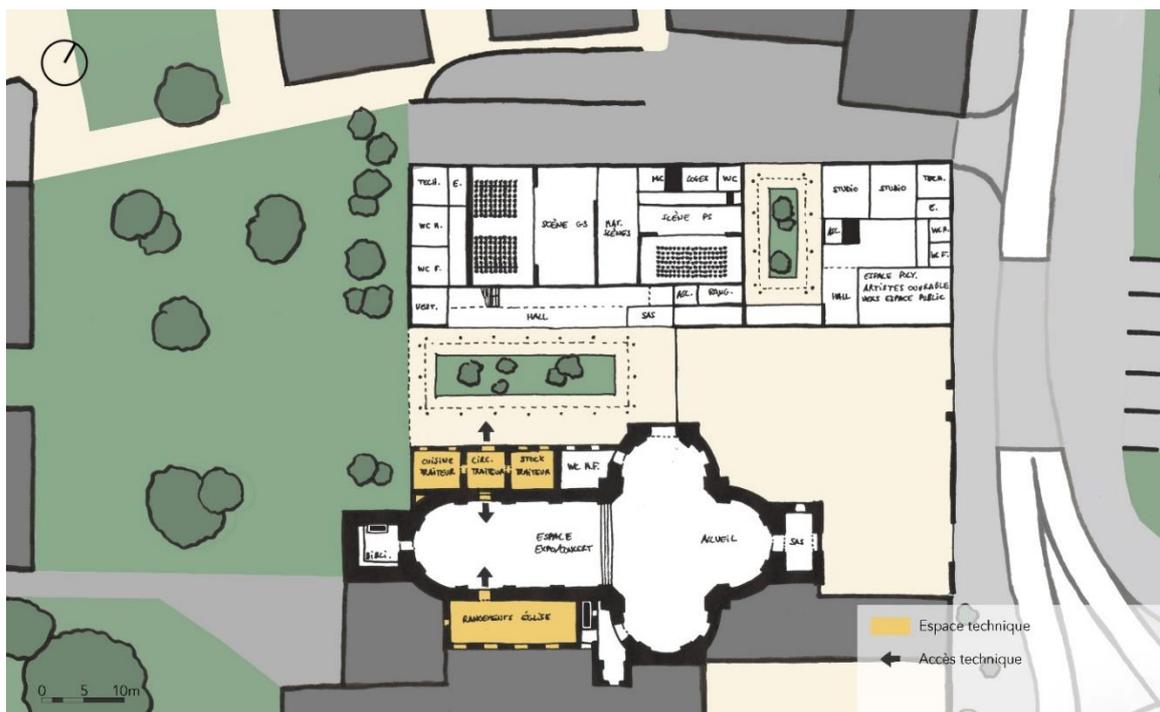


Figure 106 - Distribution des locaux et accès techniques de l'église (fond de plan WalOnMap, 2016)

Par l'espace « cloître » précédemment présenté, il est possible d'accéder au nouveau volume. Ce nouveau bloc se divise en deux parties, un grand et un petit volume. Le grand volume est dédié au spectacle et est constitué de différentes salles de spectacle et de conférence. Le petit volume côté rue des Prémontrés est dédié au Conservatoire et reprend les différents locaux utiles aux étudiants. Ainsi, commençons par définir le cheminement d'un étudiant se rendant dans les nouveaux locaux du Conservatoire, comme on peut le voir sur la figure suivante.

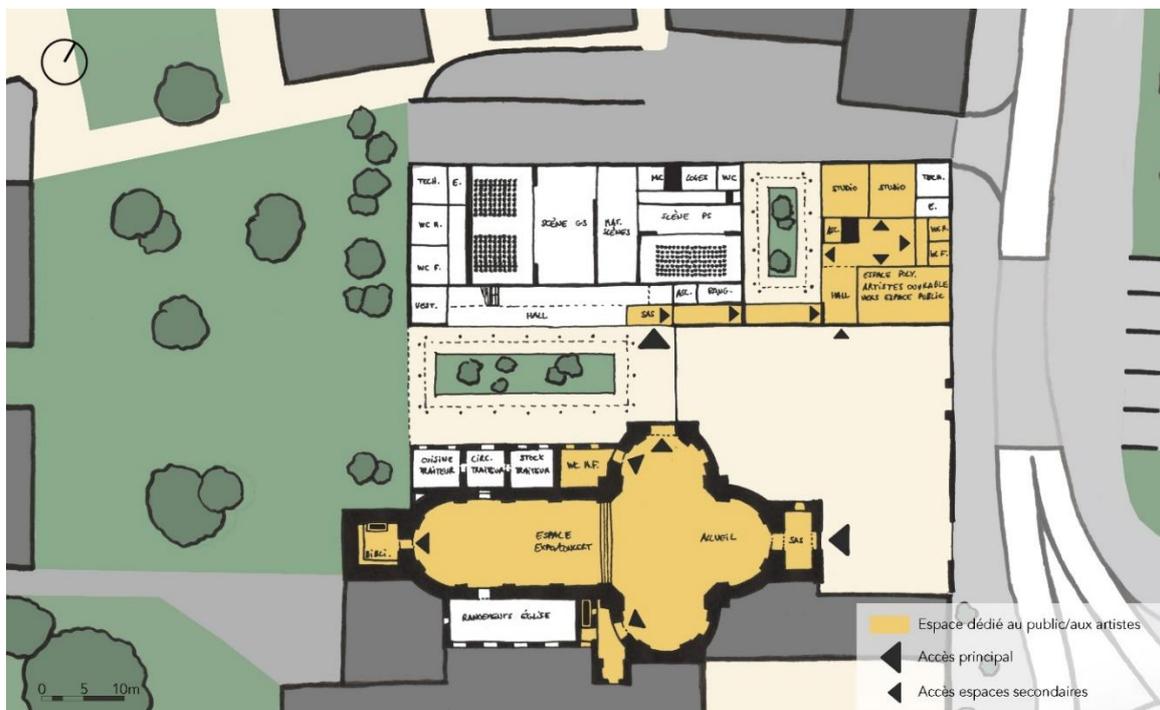


Figure 107 - Distribution des accès possibles durant le cheminement d'un étudiant du Conservatoire (fond de plan WalOnMap, 2016)

L'accès principal se réalise à travers l'église, où un desk d'accueil se développe, et permet à l'étudiant d'obtenir toutes les informations qui lui sont nécessaires, ainsi que les différents accès aux locaux qui lui sont réservés. La suite de son cheminement peut alors se réaliser selon deux tracés. Un accès est possible depuis le cloître, mais également depuis la place principale située entre l'église et la voirie. Dans un cas comme dans l'autre, l'accès de l'étudiant sera contrôlé avant son entrée dans les locaux du Conservatoire. Ainsi, comme Monsieur Mpeye me l'avait stipulé, un contrôle réalisé au moyen de cartes magnétiques personnelles, délivrées à chaque étudiant dans l'accueil de l'église et donnant accès aux salles qui lui sont réservées, constitue un excellent moyen de gérer les différents accès aux locaux du Conservatoire. Le hall du Conservatoire, donne accès à trois niveaux de locaux. Depuis le rez-de-chaussée, l'étudiant a accès à des studios, des sanitaires, ainsi qu'un espace polyvalent d'une centaine de mètres carrés pouvant lors de certains événements s'ouvrir vers la placette extérieure, afin de réaliser, par exemple, des concerts en plein air, tout en profitant de l'infrastructure de la salle pour composer une scène efficace.

Cette configuration de concert extérieur est présentée sur la figure ci-dessous.

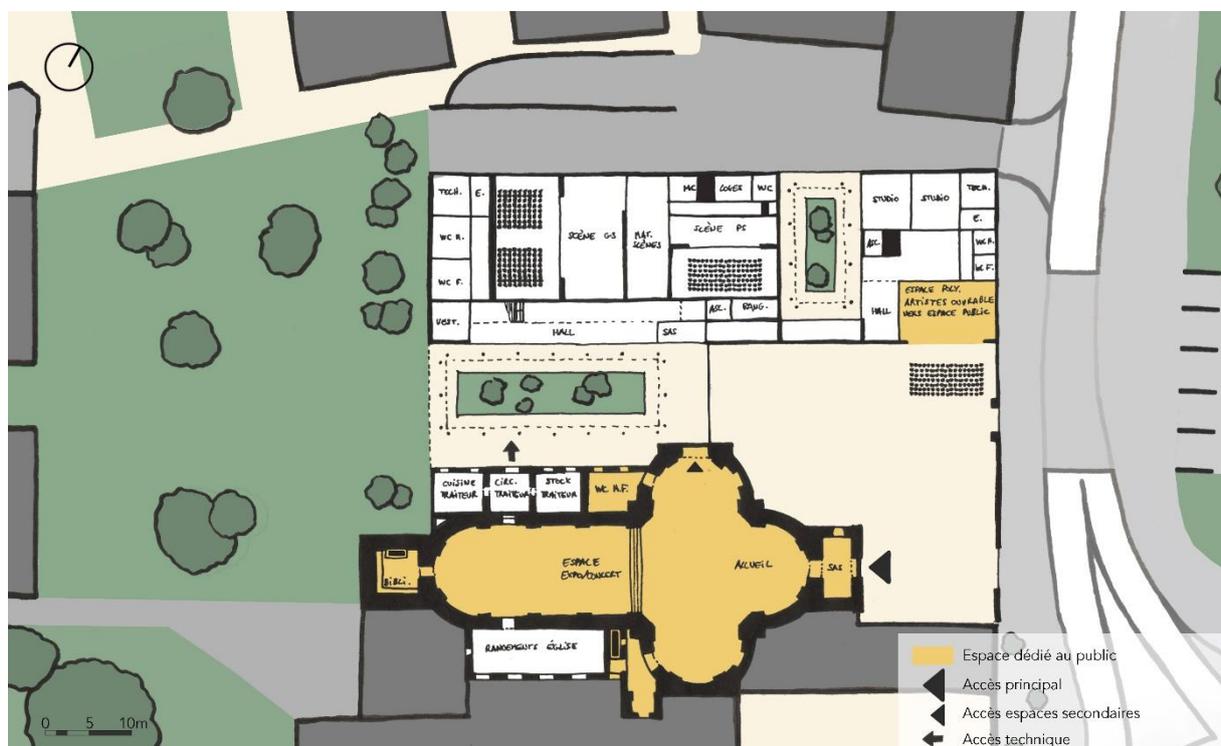


Figure 108 - Configuration de l'église en cas d'un concert extérieur utilisant l'espace polyvalent du Conservatoire (fond de plan WalOnMap, 2016)

Au niveau des aspects techniques, ce bloc possède un local d'entretien ainsi qu'un local technique donnant sur l'extérieur pour tout système de chauffage ou de ventilation, par exemple. Ces accès techniques sont présentés la figure supérieure de la page suivante.

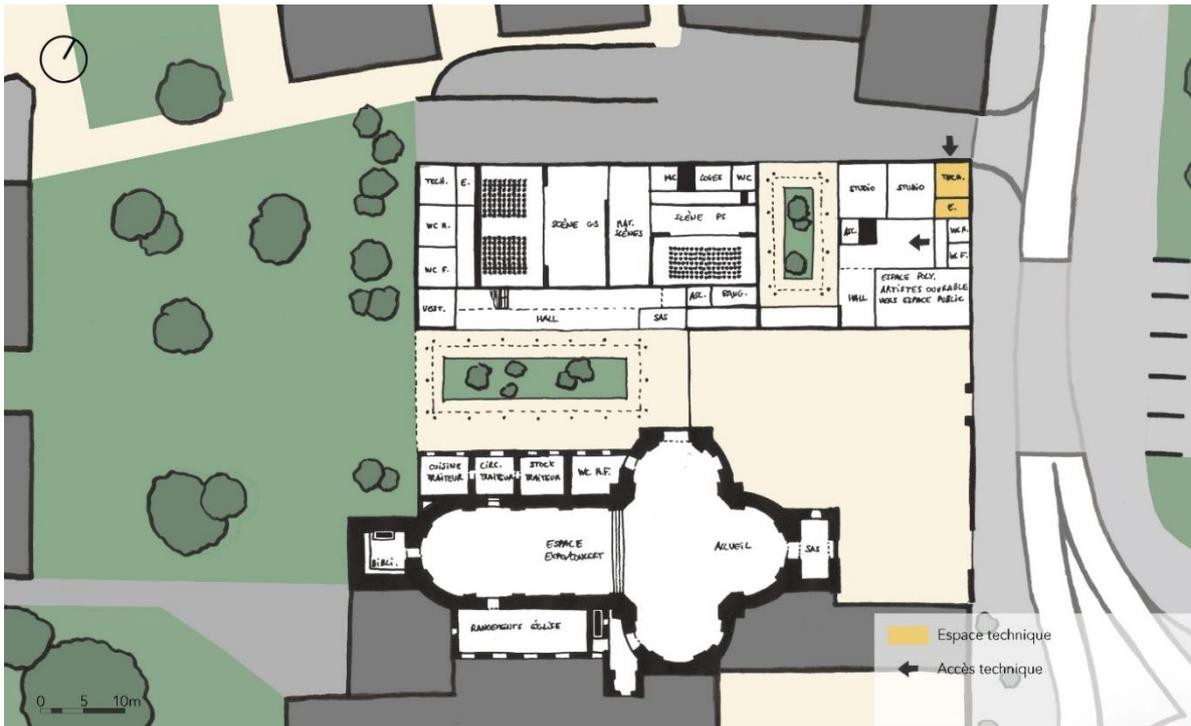


Figure 109 - Distribution des locaux et accès techniques du bloc Conservatoire (fond de plan WalOnMap, 2016)

Il est important de signaler que le rez-de-chaussée du bloc est connecté à un espace totalement privé et calme, travaillé de manière similaire au cloître adjacent à l'église. Cet espace, réservé aux artistes, leur permet de se déconnecter et de se détendre dans un cadre végétal, à l'abri de toute agitation.

Depuis le hall, l'étudiant peut également se rendre aux niveaux supérieurs, composés de studios de taille variable, comme il est possible de le voir sur la figure suivante, représentant le R+1 du bâtiment. Le R+2 se développe, dans le cas du Conservatoire, de manière similaire.

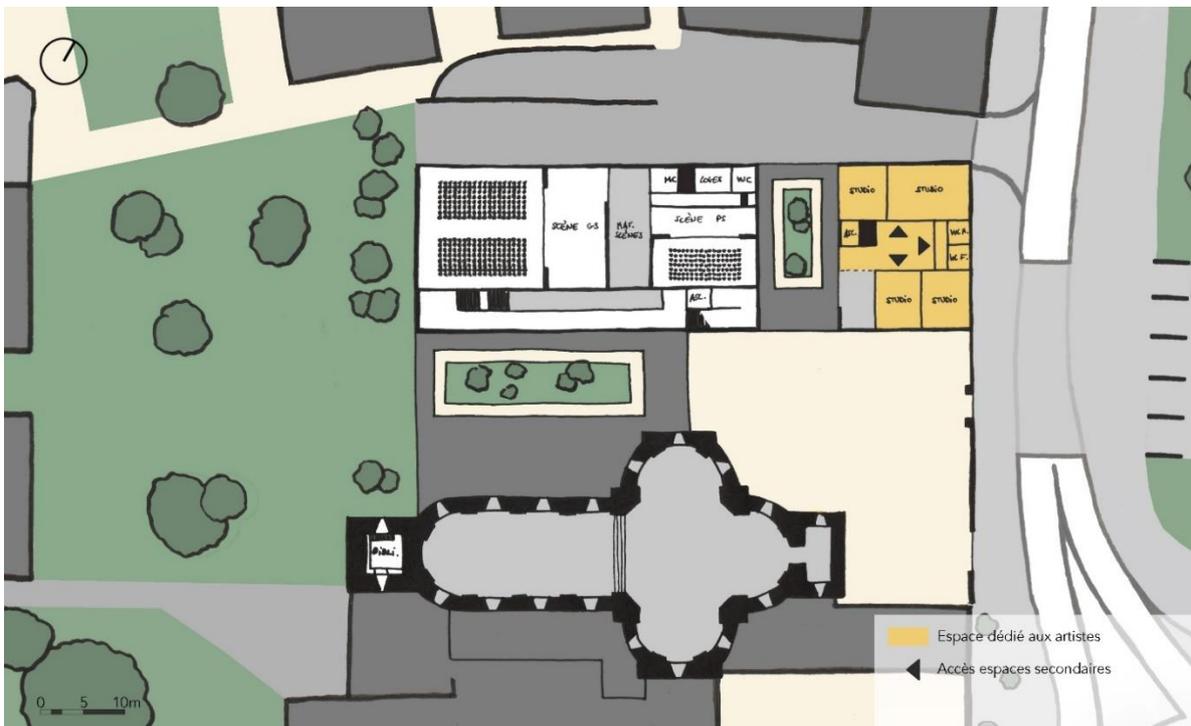


Figure 110 - Distribution des accès possibles depuis le R+1 du bloc Conservatoire (fond de plan WalOnMap, 2016)

Le bloc principal est quant à lui dédié au spectacle et est prévu pour recevoir du public. Le cheminement d'un visiteur se rendant à un spectacle est ainsi défini à la figure ci-dessous.

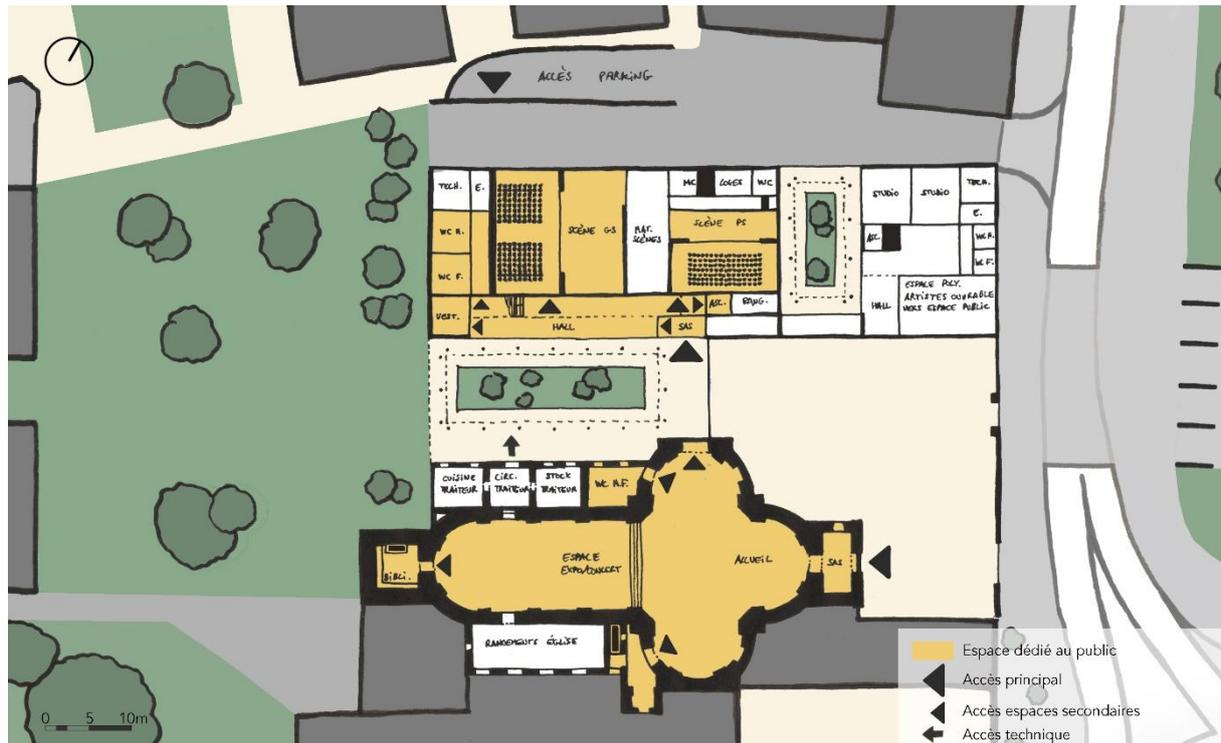


Figure 111 - Distribution des accès possibles durant le cheminement du public (fond de plan WalOnMap, 2016)

Notons que la création d'un parking visiteur, disposé sous le nouveau volume et étant accessible de manière latérale au bâtiment, est envisageable. La capacité de ce parking, en tenant compte qu'une partie de ce sous-sol serait réservé au stock des salles de spectacle, serait d'une cinquantaine d'emplacements de stationnement, si son emprise est celle des deux nouveaux blocs construits. Ainsi, tout spectateur pénètre dans le complexe par l'église, où un desk d'accueil sera mis en place à l'occasion. L'accueil de l'église se veut très adaptable. L'idée est que le desk puisse s'adapter à un spectacle organisé par le Conservatoire, une exposition organisée par une Haute Ecole où le Séminaire lui-même ou tout autre événement pouvant avoir lieu dans le complexe. Il est important de remarquer que tout visiteur assistant au spectacle dans le nouveau complexe passe donc dans l'église, ce qui permet d'ajouter un caractère spatial tout particulier à l'événement, mais aussi générer un intérêt pour toute exposition se tenant au même moment dans l'église ou dans la crypte. Ainsi, le spectateur peut pénétrer de manière contrôlée dans l'espace cloître, où il peut profiter du jardin, du parc, des vues vers l'église, tout en étant desservi par la fonction « traiteur » de la tranche technique. Il peut ensuite se rendre dans le volume dédié au spectacle. Le sas d'entrée donne accès à un hall vitré connecté au cloître. Ce hall, en plus d'offrir des vues intéressantes vers le cloître, le parc ou l'église, est un espace distributif vers un vestiaire, des sanitaires ainsi que deux salles disposées au rez-de-chaussée. Ces salles ont respectivement une capacité d'environ 300 et 100 places. La grande salle est disposée en gradins tandis que la plus petite peut accueillir des spectateurs en places assises ou debout. Comme on peut le voir sur la première figure de la page suivante, un accès est prévu en position haute de la grande salle. Au R+2, une salle de conférence est positionnée au-dessus de la petite salle. Ces accès sont distribués par des escaliers ou un ascenseur.

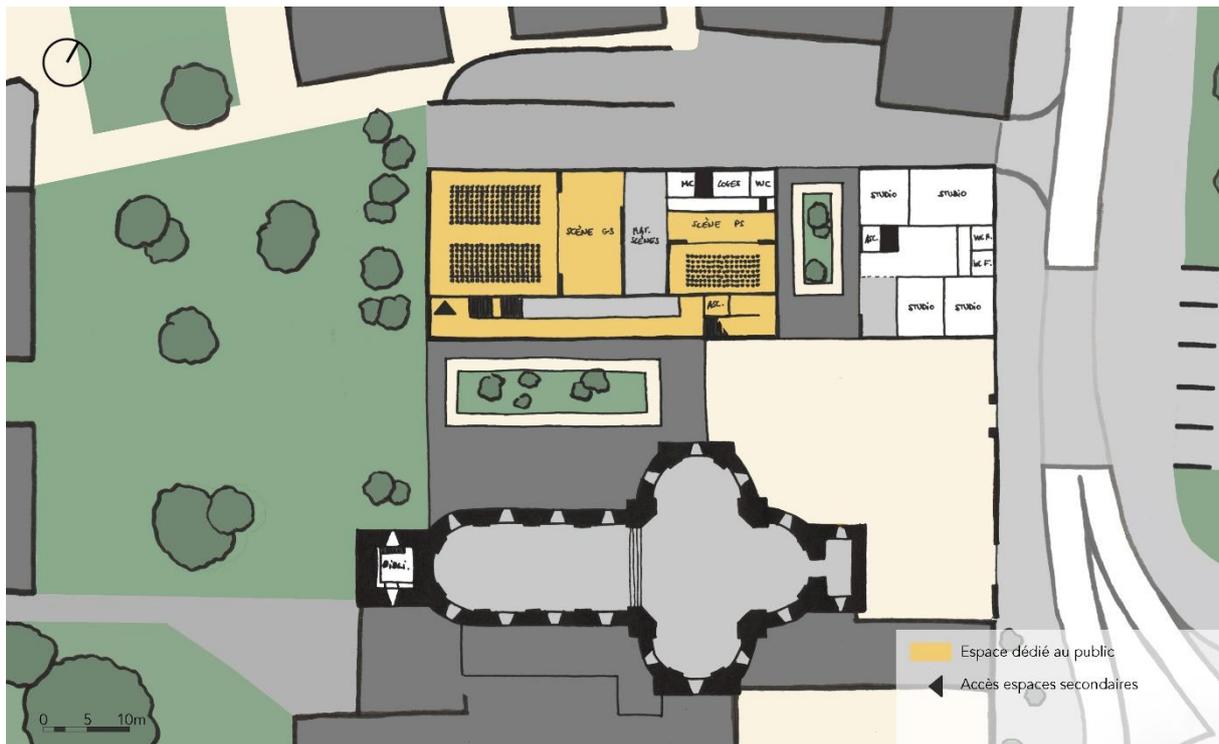


Figure 112 - Distribution des accès possibles depuis le R+1 du bloc dédié au spectacle (fond de plan WalOnMap, 2016)

Chaque salle profite d'un espace technique permettant le placement de passerelles et de tout dispositif de gril, assurant un fonctionnement optimal des spectacles.

Les espaces techniques connectés aux scènes, extrêmement importants dans ce type de projet, sont présentés sur la figure suivante.



Figure 113 - Distribution des locaux et accès techniques du bloc dédié au spectacle (fond de plan WalOnMap, 2016)

Il est donc possible de voir sur ce dernier plan « technique » comment se disposent les espaces de stockage pour tout matériel scénique ou instruments de grande taille. Un grand espace dédié au matériel est connecté aux scènes, au même niveau, et connecté à l'extérieur, où tout camion peut donc stationner pour effectuer différentes livraisons. Cet espace est également muni d'un monte-charge, « MC » sur le plan, permettant un transfert de matériel ou d'instruments lourds entre le niveau des scènes et le sous-sol, où y est placé un espace de stockage. Une tranche de sanitaires et de loges se développant sur trois niveaux y est également connectée. Enfin, comme pour le petit bloc dédié au Conservatoire, un espace technique et d'entretien y est placé et accessible depuis l'extérieur.

La figure suivante représente le scénario de fin de spectacle ou d'évacuation de secours.

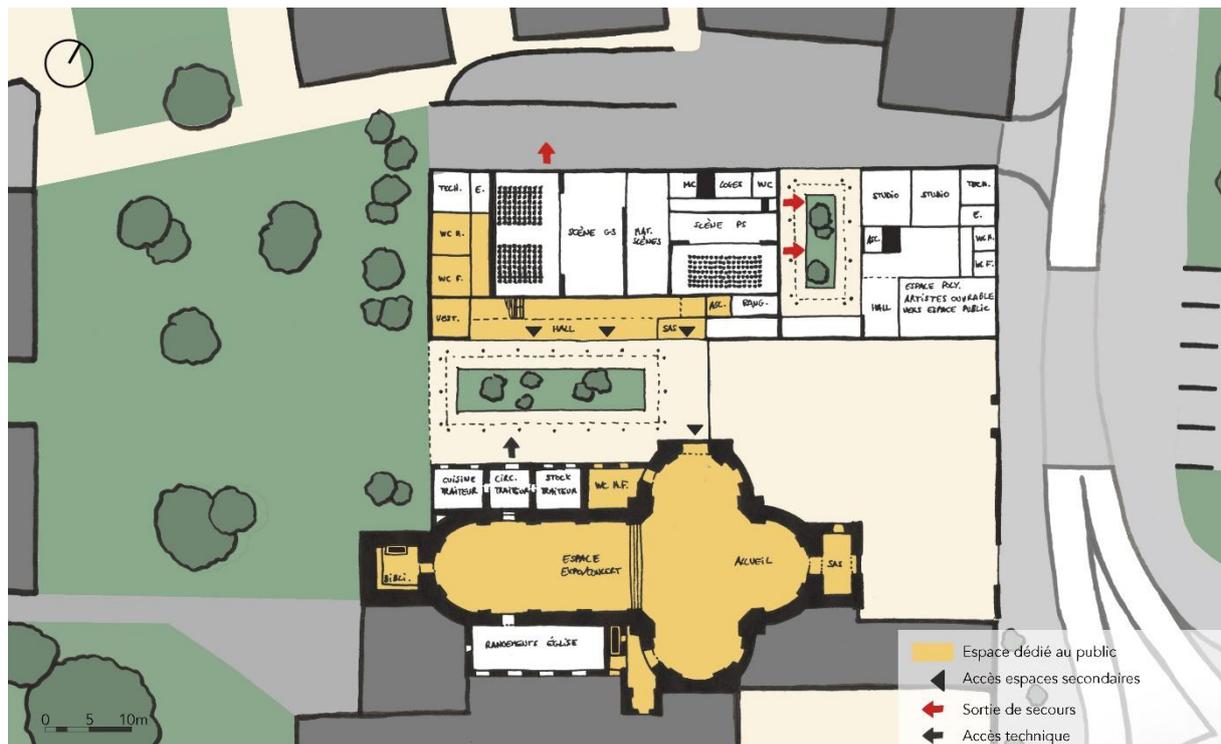


Figure 114 - Distribution des accès possibles en fin de spectacle ou en cas d'évacuation de secours (fond de plan WalOnMap, 2016)

On peut y voir les sorties de secours des différentes salles. Ainsi, toute salle est développée de manière à avoir des accès directs vers l'extérieur, d'une part sur la zone de livraison et d'autre part sur le cloître dédié au Conservatoire. Les loges ont aussi un accès direct à ce jardin.

En temps normal, tout visiteur peut donc quitter les salles de spectacle ou de conférence vers le hall pour se diriger vers l'extérieur. A l'extérieur, il est possible de se détendre dans le grand espace cloître pour y déguster un verre et y discuter. Il est également possible de se rendre dans l'église pour y visiter l'exposition qui se tiendrait dans la nef ou le cloître.

On peut y voir les sorties de secours des différentes salles. Ainsi, toute salle est développée de manière à avoir des accès directs vers l'extérieur, d'une part sur la zone de livraison et d'autre part sur le cloître dédié au Conservatoire. Les loges ont aussi un accès direct à ce jardin.

En temps normal, tout visiteur peut donc quitter les salles de spectacle ou de conférence vers le hall pour se diriger vers l'extérieur. A l'extérieur, il est possible de se détendre dans le grand espace cloître pour y déguster un verre et y discuter. Il est également possible de se rendre dans l'église pour y visiter l'exposition qui se tiendrait dans la nef ou le cloître.

Un autre scénario est présenté sur la figure suivante.



Figure 115 - Configuration de l'église en cas de concert extérieur organisé dans la cour de la rue des Prémontrés (fond de plan WalOnMap, 2016)

Dans ce scénario, nous voyons la possibilité d'organiser un grand spectacle ou concert sur une scène prenant place devant l'église. Cette configuration convient tout particulièrement aux nombreux concerts gratuits organisés par le Conservatoire. En effet, un spectacle de ce type, connecté à la fois à la voirie, au cloître et par extension au parc de l'église, serait d'un attrait tout particulier pour la zone. On peut assez aisément se rendre compte de l'ambiance spatiale assez intéressante du lieu où se tiendrait ce spectacle.

Enfin, dans le cas d'un concert payant, rendant le parc et le cloître totalement privés durant le spectacle de fin de journée, la scène pourrait prendre place directement dans le parc. Ce contexte naturel offrirait une toute autre spatialité, et un cadre hors du commun pour tout événement qui s'y réaliserait. Ce scénario est représenté à la figure supérieure de la page suivante.

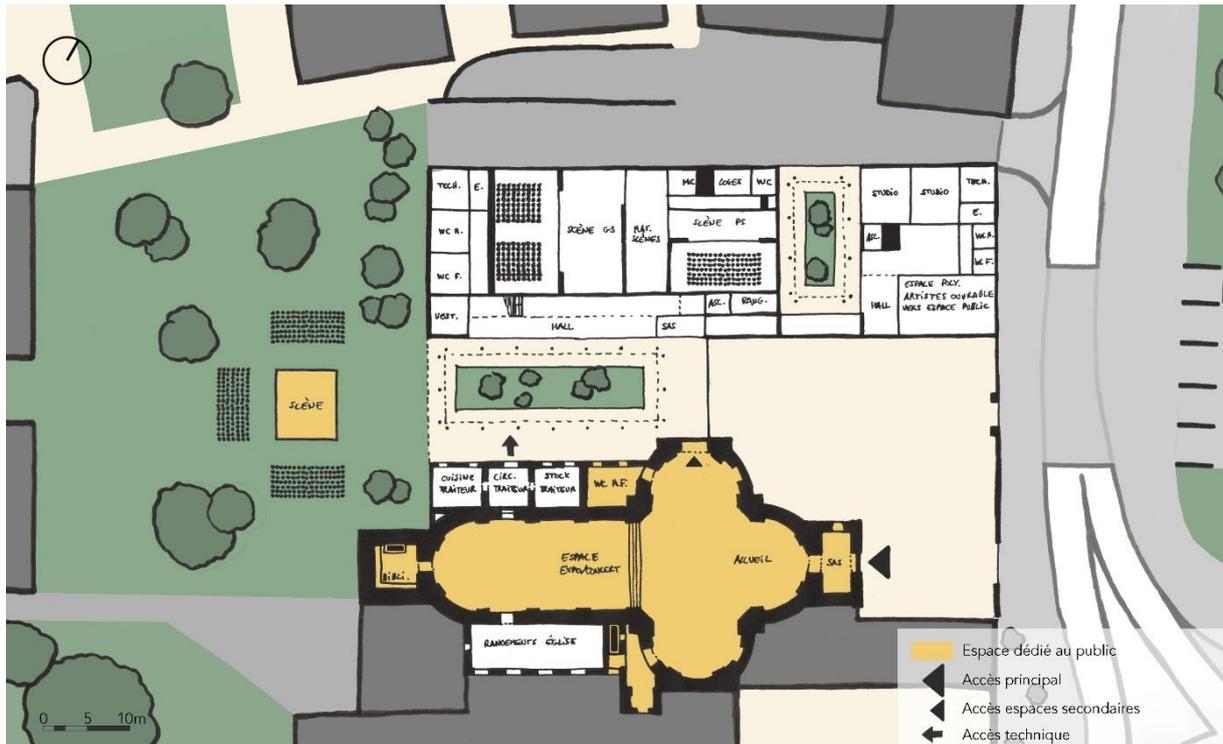


Figure 116 - Configuration de l'église en cas de concert extérieur organisé dans le parc (fond de plan WalOnMap, 2016)

Dans les deux cas, un public assez important pourrait y être accueilli.

La figure suivante reprend la totalité du plan du complexe ainsi que les emplacements des deux coupes, que l'on peut apprécier à la page suivante.

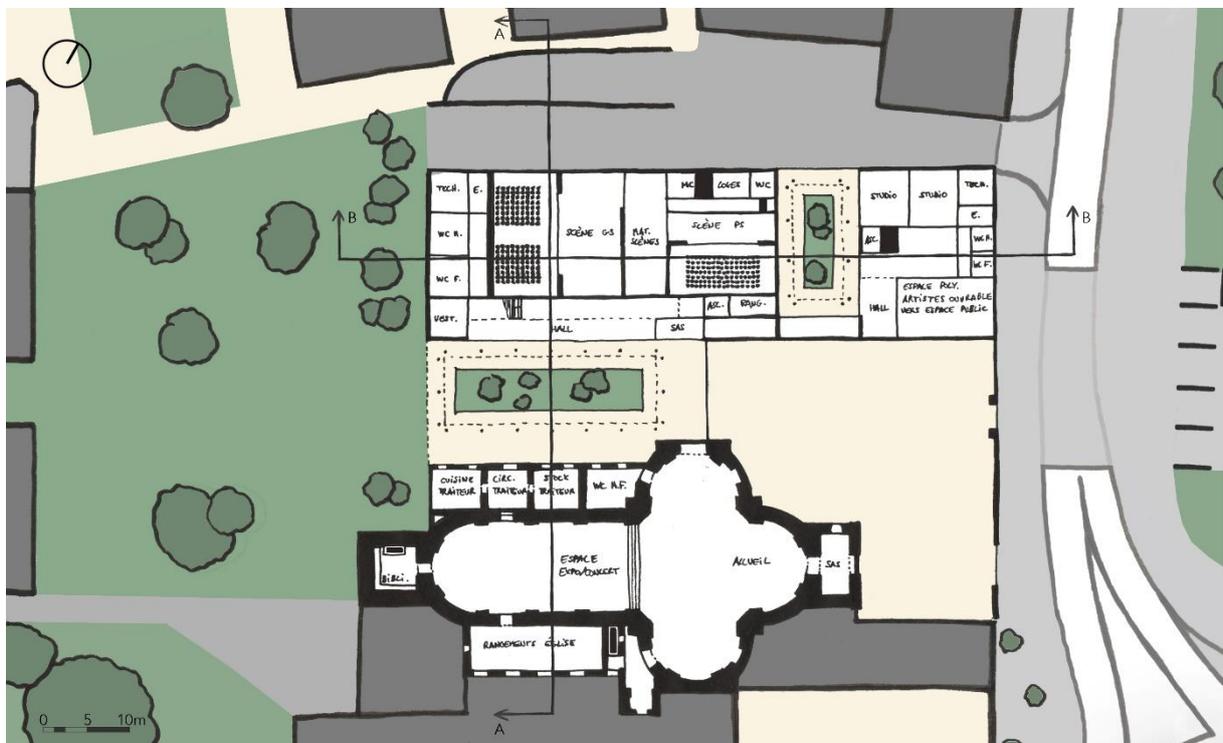


Figure 117 - Plan du RDC du complexe et traits de coupe (fond de plan WalOnMap, 2016)

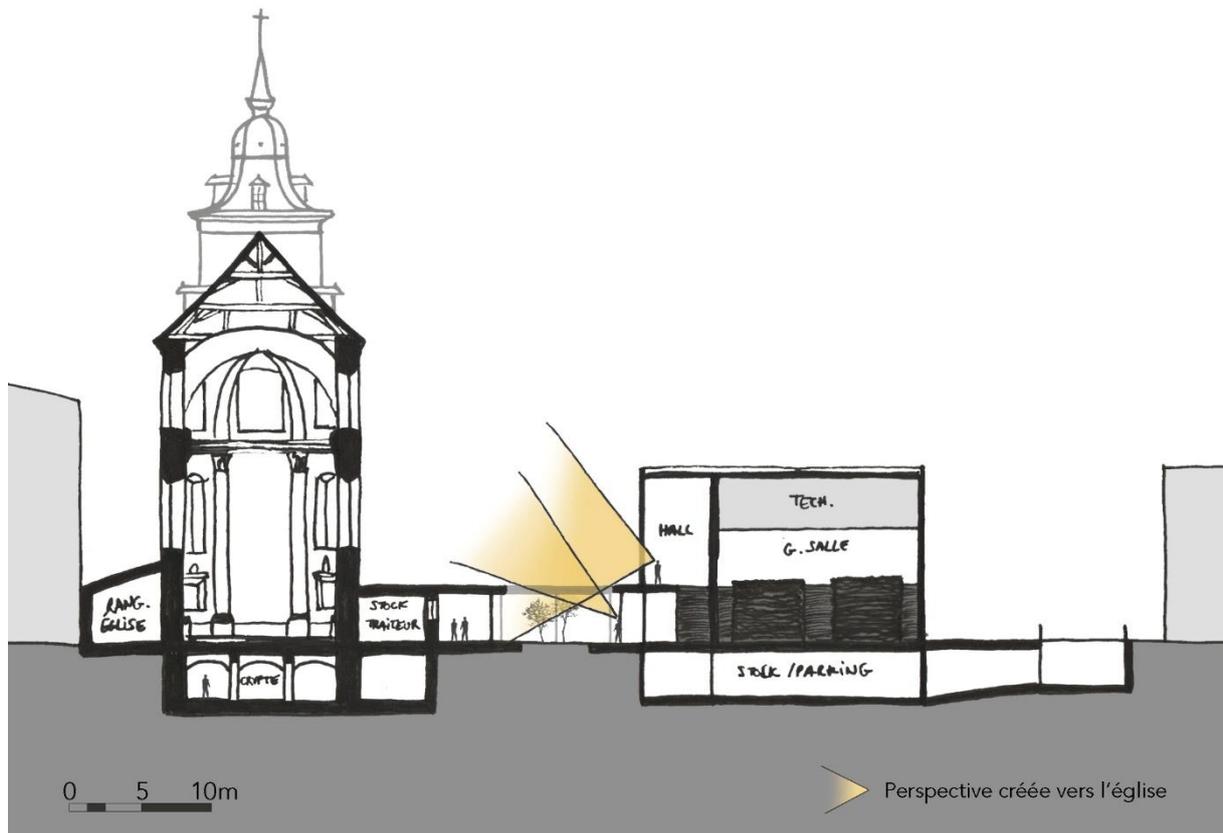


Figure 118 - Coupe AA à travers l'église et l'annexe contemporaine

La coupe ci-dessus permet de se rendre compte des différentes hauteurs des bâtiments. Côté église, on peut y voir la grande hauteur sous plafond ainsi que le petit espace « crypte » aménagé en sous-sol. Le cloître est également très lisible sur cette coupe. On peut y comprendre sa similarité avec les cloîtres religieux historiques, par sa galerie couverte, sa succession de poteaux, ainsi que son ouverture sur le ciel et sa végétation centrale. On peut également y voir les différentes perspectives créées vers l'église depuis le cloître ou le hall du nouveau complexe. Enfin, la disposition de la salle de spectacle et de son niveau technique est représentée. Elle se dispose au-dessus du niveau du stock et du parking, dont la rampe est représentée sur la droite de la figure. Cette salle s'aligne au bâtiment voisin et au niveau intermédiaire de l'église, en se développant sur une hauteur d'une douzaine de mètres.

Enfin, pour conclure sur la description de ce complexe dédié à la musique et aux arts, il est possible de voir sur la coupe ci-dessous la disposition des salles, au-dessus de l'espace de parking et de stock, des différentes zones techniques, de l'espace de conférence au-dessus de la petite salle, des différents locaux du Conservatoire ainsi que du jardin « cloître » à leur disposition.

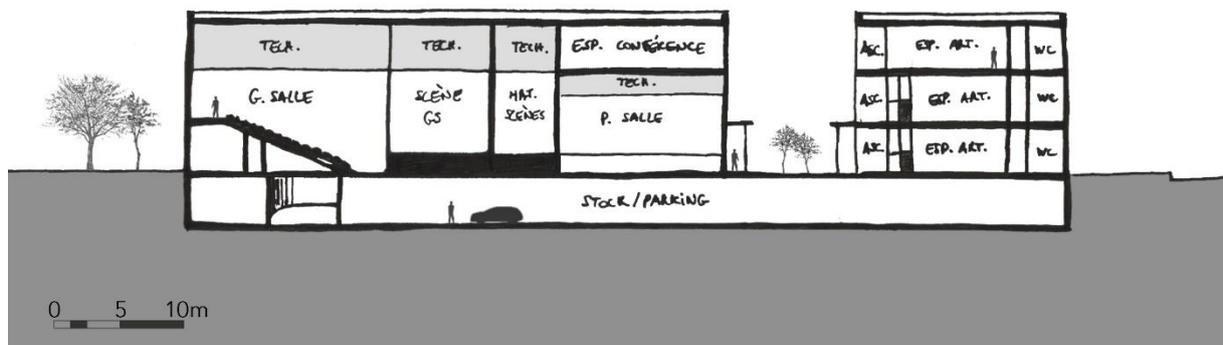


Figure 119 - Coupe BB à travers l'annexe contemporaine

7.3.2. EXTENSION DU PRINCIPE DE REDYNAMISATION SUR L'ENTIÈRETÉ DE LA PARCELLE

Ce travail porte essentiellement sur la requalification de la parcelle de l'église du Grand Séminaire. La proposition de complexe dédié à la musique et aux arts et son articulation avec le bâti religieux existant est donc développée de manière détaillée. Cependant, il m'a paru essentiel d'étendre cette réflexion de redynamisation sur les abords directs du site, et donc d'une part sur la partie du parc s'étendant jusqu'à la rue de l'Evêché, ainsi que jusqu'à la parcelle de l'ancien centre sportif du Grand Séminaire.

Premièrement, la proposition pour la partie du site côté rue de l'Evêché sera présentée, tandis que la suite de la réflexion portera sur la proposition de réaménagement des alentours de la parcelle du centre sportif.

7.3.2.1. LOGEMENTS ET PLACETTE « DOUCE » D'ENTRÉE DE PARC

L'idée de l'aménagement de l'entrée du parc est d'implanter du logement. Ces logements, au-delà des surfaces résidentielles supplémentaires offertes en ville, offrent de nombreux avantages. Comme on peut le voir sur la figure suivante, le bâti s'implanterait en deux blocs en retrait par rapport à la route, permettant la création d'une placette côté rue de l'Evêché, d'où se réaliseraient les différents accès aux logements.



Figure 120 - Implantation des nouveaux logements et relations avec leur contexte (fond de plan WalOnMap, 2016)

Ce bâti permettrait également d'isoler encore davantage de l'agitation urbaine le parc situé entre celui-ci et l'église.

De plus, de simples portails, générant les entrées du parc et du jardin de l'Evêché, et étant verrouillables de nuit, assureraient une sécurité et un niveau de propreté très importants sans imposer la mise en place d'une longueur colossale de grillages ou autres barrières physiques. Ce caractère

verrouillable du parc est extrêmement important pour le fonctionnement optimal du parc. Ainsi, ces deux simples fermetures côté rue de l'Evêché, couplées à un verrouillage des accès du complexe de l'église et de l'espace de livraison, assureraient une grande qualité au parc, à l'image des parcs parisiens présentés précédemment dans ce travail.

Ce bâti permettrait également un contrôle social supplémentaire sur le parc, par le contact visuel direct de l'espace végétal avec les nouvelles habitations. Ce contact visuel sur le parc, tout comme la grande proximité des écoles primaire et maternelle, mais également l'école secondaire de Liège I et les différentes écoles supérieures situées sur le boulevard ou sur la place du vingt aout, générerait un attrait tout particulier pour la création de logements pour familles avec enfants ou adolescents. Chaque bloc de logements créé offrirait environ 250 mètres carrés par niveau.

La réflexion pour l'espace public directement connecté à ces nouveaux logements est présentée sur la figure ci-dessous.



Figure 121 - Implantation de la placette « douce » et relations avec son contexte (fond de plan WalOnMap, 2016)

On peut y voir la présence d'un espace partagé ainsi que d'une placette « douce » assurant la fonction de « dépose-minute » pour les écoles maternelle et primaire à proximité directe durant les horaires scolaires. En dehors de ces horaires, celle-ci constitue un espace d'entrée pour le parc, une dilatation spatiale agréable lorsque l'on circule au niveau de la voirie, ainsi qu'une zone de respiration pour les différents logements qui s'y développent.

La circulation automobile est représentée par les flèches noires. L'inversion du sens unique de la rue Rouveroy, menant à la place Saint-Jacques, permet d'éviter tout embouteillage créé par un éventuel croisement au niveau de la rue de l'Evêché. Ainsi, au niveau de ce « T », l'automobiliste peut tourner à gauche vers la place Saint-Jacques, ou aller tout droit pour rejoindre la rue du Vertbois, en passant par un contournement de la placette, obligeant au ralentissement par ses différents virages, sa différence de niveau ainsi que le caractère « partagé » de cet espace public. Deux voies de circulations à caractère différent sont placées au niveau de cette petite place partagée. La voie extérieure est réservée aux automobilistes de passage, circulant simplement à travers l'espace public. La voie intérieure, quant à elle, permet une circulation interrompue afin d'y déposer un enfant à proximité de son école. Ce

dispositif à double bande permet, pour tout flux raisonnable, une grande fluidité de la circulation automobile par le séquençage en un flux de passage et un flux de « dépose-minute ».

D'autre part, les différents accès automobiles depuis la voirie sont représentés par des flèches blanches. On peut y voir l'accès automobile ponctuel pour le jardin de l'Evêché, ainsi que les accès pour deux parkings souterrains, d'une part celui du Vertbois et d'autre part celui éventuellement réalisable sous les nouveaux logements. Une quinzaine d'emplacements de stationnement, à disposition des nouveaux logements et éventuellement de visiteurs extérieurs du parc et du nouveau complexe, sont réalisables dans ce parking souterrain en suivant l'empreinte au sol des deux blocs de logement.

7.3.2.2. REDYNAMISATION DE L'ANCIEN CENTRE SPORTIF ET DE SES ABORDS

L'extension de la proposition de redynamisation de l'îlot du Grand Séminaire de Liège vers l'îlot de l'ancien centre sportif passe tout d'abord par une réflexion des espaces publics l'entourant. La proposition de réaménagement de ces espaces publics est présentée sur la figure suivante.

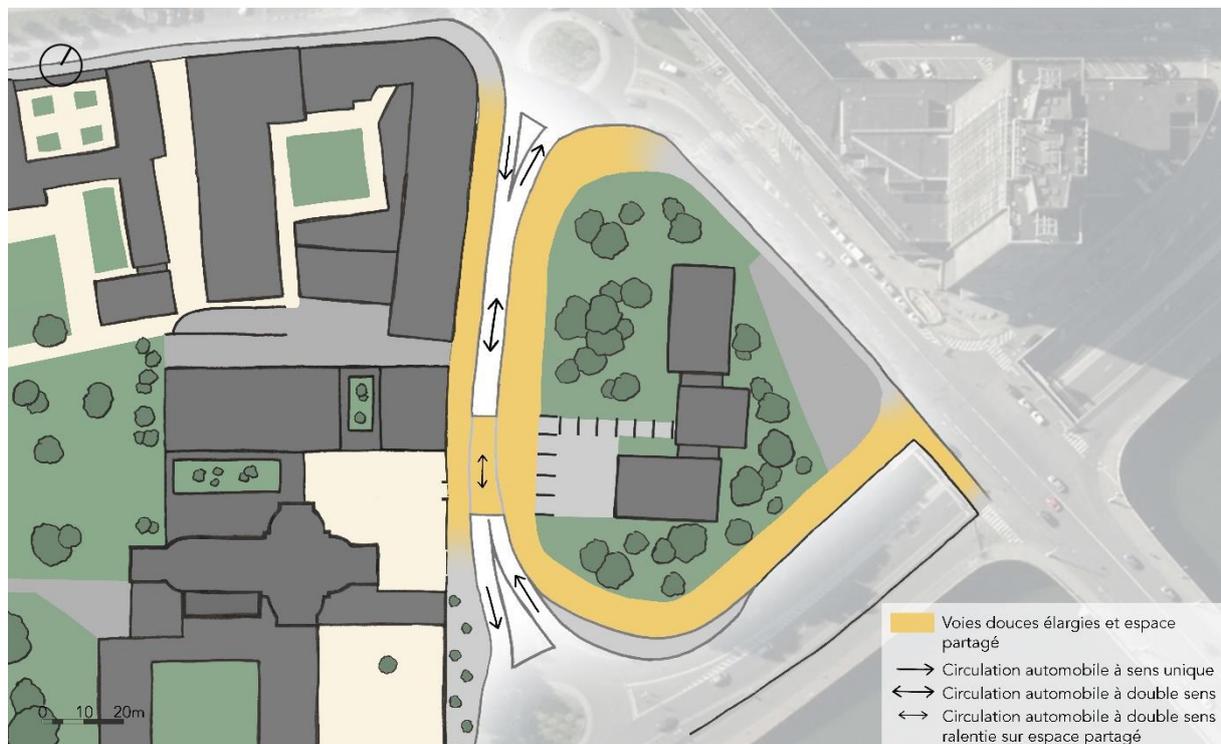


Figure 122 - Proposition de réaménagement des espaces publics adjacents à l'ancien centre sportif du Grand Séminaire (fond de plan WalOnMap, 2016)

On peut y voir le redéploiement des voies douces au niveau de la rue des Prémontrés, reprenant une grande partie de la largeur de la voirie et réduisant l'espace dédié à la circulation automobile à une simple voie à double sens. Au niveau du complexe de l'église, une idée serait d'y aménager un espace de traversée piétonne entre celui-ci et le centre sportif redynamisé. Ce dispositif assurerait une plus grande sécurité à la traversée des voies douces sur la voirie dédiée aux automobiles dont le flux se verrait fortement ralenti.

Un autre élément majeur est l'élargissement du simple trottoir longeant le site du centre sportif parallèlement à la Meuse. En effet, la desserte automobile se verrait transformée en espace totalement dédié aux voies douces. La circulation douce ainsi créée se verrait séparée du flux automobile par le

mur du passage sous le pont. Cette différence de niveau permet d'assurer un isolement non négligeable du parc et de la voie douce par rapport au flux automobile prenant place en contrebas. Ces nouvelles voies douces larges seraient directement connectées au parc entourant le bâti historique, permettant une relation directe totalement perméable par tous ses côtés. Cette relation entre les voies douces et l'espace parc est encore renforcé par la suppression de la station-service et du car-wash y étant connecté, dont l'activité est vouée à disparaître, comme expliqué précédemment dans le travail. Ces nouveaux espaces dégagés offrent de nouvelles perspectives depuis et vers l'îlot de l'ancien centre sportif.

La figure ci-dessous présente les différents accès possibles vers le complexe redynamisé depuis l'espace public.



Figure 123 - Distribution des accès au complexe du centre sportif redynamisé (fond de plan WalOnMap, 2016)

Au niveau fonctionnel, la proposition pour la redynamisation du complexe serait d'y rétablir un centre sportif, dont l'offre est très pauvre en ville, en comparaison au nombre incalculable de salles de sport diverses s'y étant implantées ces dernières années. En effet, un lieu offrant à disposition de la population un terrain de sport ou une salle sans équipement de musculation précis est très rare en ville. Offrir ce type de fonction à l'échelle du quartier prend donc tout son sens.

Il faut savoir qu'une piscine, actuellement désaffectée, est présente dans le bloc supérieur du complexe, situé au nord. Cette piscine nécessiterait de nombreux travaux pour être remise aux normes et rouverte au public. Une analyse de ces différents travaux permettrait de juger du futur de cette piscine, sachant qu'une piscine de taille réduite peut être tout à fait intéressante à l'échelle du quartier, même en tenant compte de la construction de la piscine Jonfosse. Si les travaux sont jugés trop importants, un hall sportif peut également y être rétabli, moyennant quelques aménagements d'impact plus réduit, tout en restant dans la logique de centre sportif, intéressant à cet endroit de la ville.

Le bloc central reprendrait sa fonction initiale d'espace d'accueil et de services.

Le bloc inférieur, quant à lui, pourrait être divisé en deux parties, l'une constituant une petite salle permettant des activités sportives diverses, tandis que sa partie en connexion avec l'espace public et faisant face au complexe dédié au spectacle, pourrait être aménagée en espace Horeca. Sa position clé la rendrait fréquentable par différents sportifs, de nombreux habitants ou passants dans la zone,

ainsi que des visiteurs du complexe de l'église se tenant à proximité directe. En effet, il est possible d'imaginer l'intérêt que générerait un espace de ce type en début ou fin d'événements dans l'église pour toute personne y assistant. Cet espace serait intéressant pour les conférenciers, les visiteurs d'expositions, les spectateurs des concerts ainsi que tout utilisateur du complexe de l'église redynamisé, celui-ci n'offrant majoritairement qu'une fonction de bar ainsi qu'une très petite restauration. L'offre générée au sein de ce bâtiment faisant face au nouveau complexe lui serait donc complémentaire.

Au niveau des accès, comme on peut le voir sur la figure suivante, l'idée est de les implanter de manière assez logique en respectant les portiques historiques du bâtiment présentés plus tôt dans le travail.



Figure 124 - Placette Horeca et espace d'entrée du complexe du centre sportif redynamisé (fond de plan WalOnMap, 2016)

C'est ainsi que la série de portiques joignant l'espace public au centre sportif générerait une entrée logique à son espace d'accueil. D'autre part la série de portiques lui étant perpendiculaire créerait une séparation physique perméable avec la circulation douce se développant en bordure d'îlot. Ces portiques historiques dictent donc un découpage logique de l'espace public prenant tout son sens, en un cheminement d'entrée du centre sportif et une placette connectée au service Horeca s'y développant côté sud et parfaitement exposée dans la course du soleil. La largeur de cet espace public invite à prolonger un espace partagé de même gabarit jusqu'à la voie douce du côté opposé de la rue des Prémontrés, créant encore davantage une liaison physique entre les deux îlots.

Enfin, une autre alternative serait la création de logements sur la parcelle entourant le complexe sportif redynamisé. Les différentes zones pour la création de ces nouveaux volumes sont présentées sur la figure suivante.

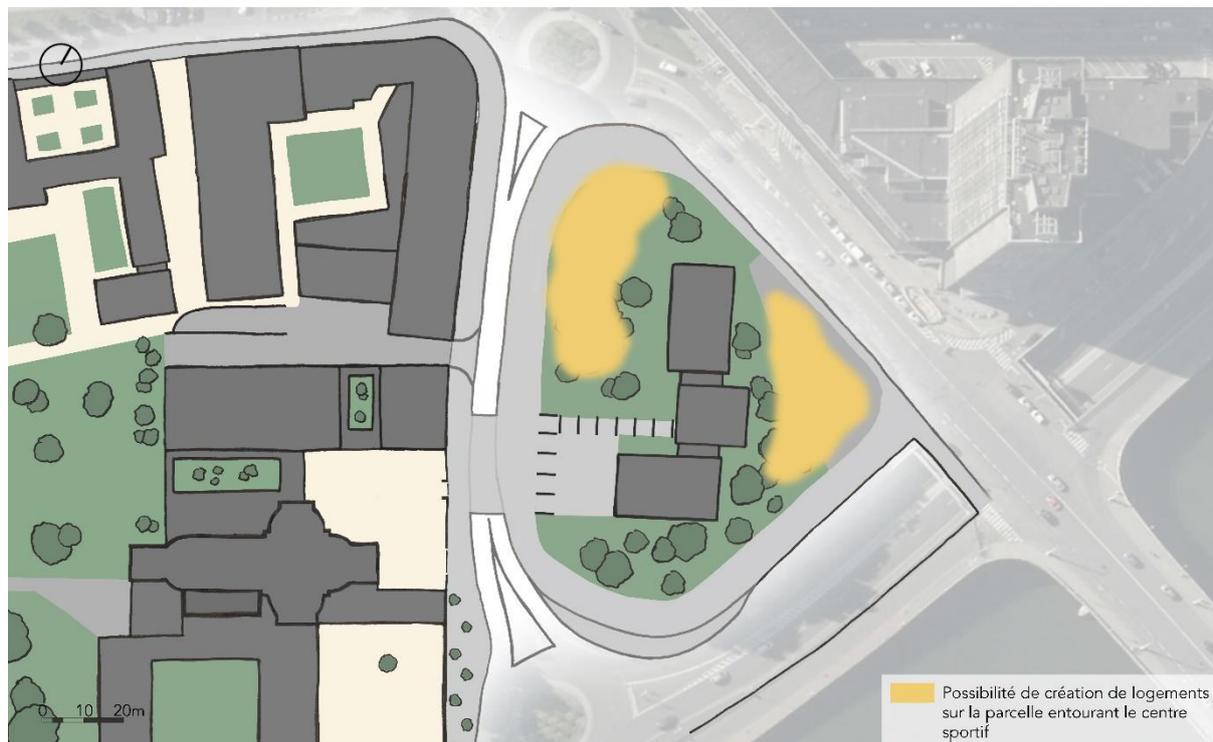


Figure 125 - Implantation éventuelle de logements sur la parcelle du centre sportif redynamisé (fond de plan WalOnMap, 2016)

Ainsi, il serait possible d'ajouter une offre résidentielle sur la parcelle. Cet ajout est tout à fait compatible avec la redynamisation du parc de l'îlot, offrant des vues directes sur l'espace public et ajoutant un caractère important de contrôle social sur la zone végétalisée. Les logements situés sur la partie de la parcelle la plus proche de l'hypercentre de Liège pourraient également se développer à l'étage d'un rez-de-chaussée plutôt commercial. Cette activité créée générerait un attrait supplémentaire pour la zone. Il est important de stipuler qu'un projet couplant la conservation du patrimoine architectural de l'îlot ainsi que la création de nouveau bloc de logements est possible à cet endroit de la ville. Un projet de logements se développant sur la totalité de la parcelle, comme celui qui a été proposé à la Ville est également possible, mais il est essentiel de garder à l'esprit que cette suppression d'un témoin architectural historique constituerait une perte patrimoniale importante et regrettable pour Liège.

7.3.3. RELATIONS ENTRE LES DIFFÉRENTS AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS

A plus large échelle, comme il est possible de le voir sur la figure suivante, un axe important est généré à travers les différents éléments composant la proposition de redynamisation globale.

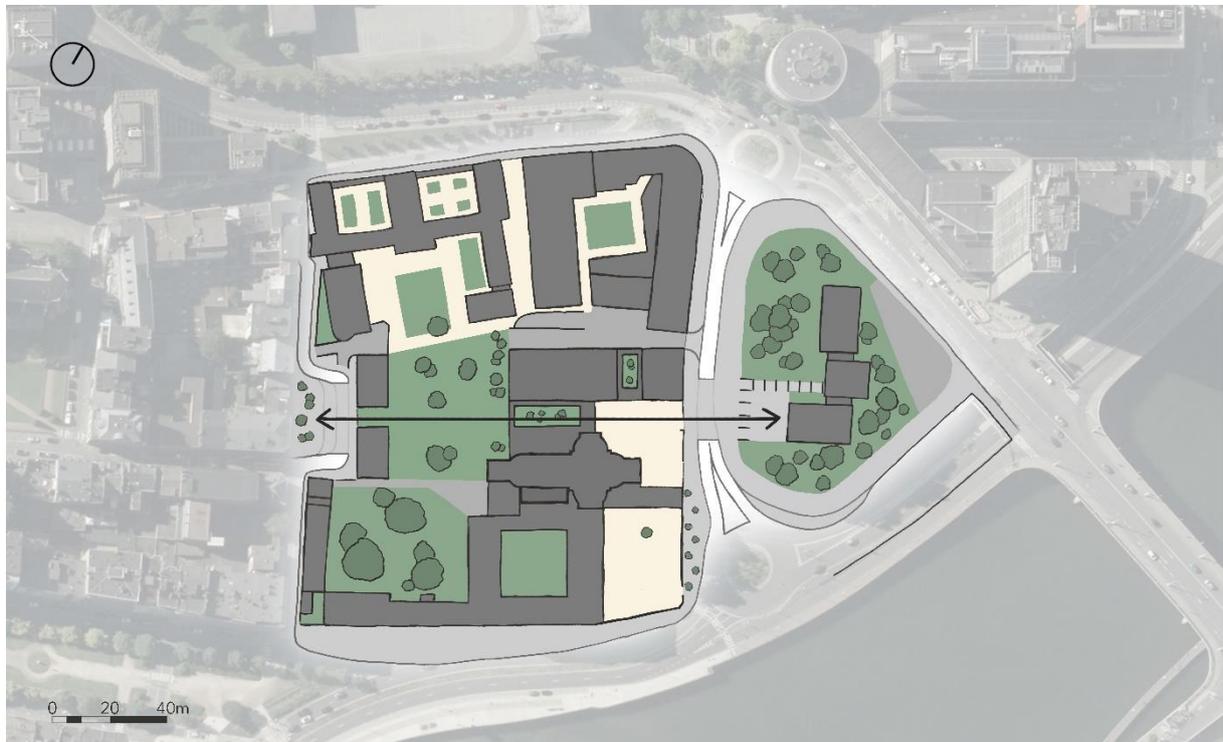


Figure 126 - Axe traversant de la parcelle redynamisée (fond de plan WalOnMap, 2016)

Cet axe relie les différents éléments bâtis ainsi que les espaces publics visuellement mais également physiquement. En effet, ces alignements offrent une perspective visuelle immense à travers l'entièreté du site, une perspective qui est également matérialisée par un cheminement entre les espaces publics totalement ouvert en journée. De plus, ce cheminement offre des ambiances totalement différentes d'un espace à l'autre. En effet, lorsque le visiteur se rend du centre sportif, dont l'espace est assez vivant, jusqu'à la placette aménagée à proximité des écoles, il passe par une succession d'espaces spatialement très différents, d'une placette intérieure à une grande poche verte totalement coupée de l'agitation urbaine en passant par l'intérieur d'une église historique ou son cloître contemporain. C'est cette grande variété d'espaces publics selon le cheminement du visiteur qui offre beaucoup de richesse à la redynamisation du site.

Les différentes liaisons douces pouvant passer à travers cet axe du site redynamisé sont présentées sur la première figure de la page suivante.

On peut y voir ici les liaisons du site redynamisé avec l'hypercentre de la ville, la place du vingt août, le cheminement doux de l'autre côté du pont Kennedy, le parc Saint-Jacques, ainsi que le boulevard Piercot. Ainsi, des cheminements sont créés à travers des nouveaux espaces publics ainsi qu'un grand espace vert, s'inscrivant parfaitement dans le programme de redéploiement des espaces publics de qualité créé par la Ville. Dans l'optique du développement du tram et d'une unicité des parcs de la ville à travers un cheminement doux, les propositions d'aménagement du site du Grand Séminaire participent à un futur se développant selon ces principes. On peut ainsi imaginer une connexion vers le parc Saint-Jacques aménagée pour les voies douces et menant de manière assez directe au « parc » du boulevard imaginé pour un futur assez proche dans la ville de Liège.

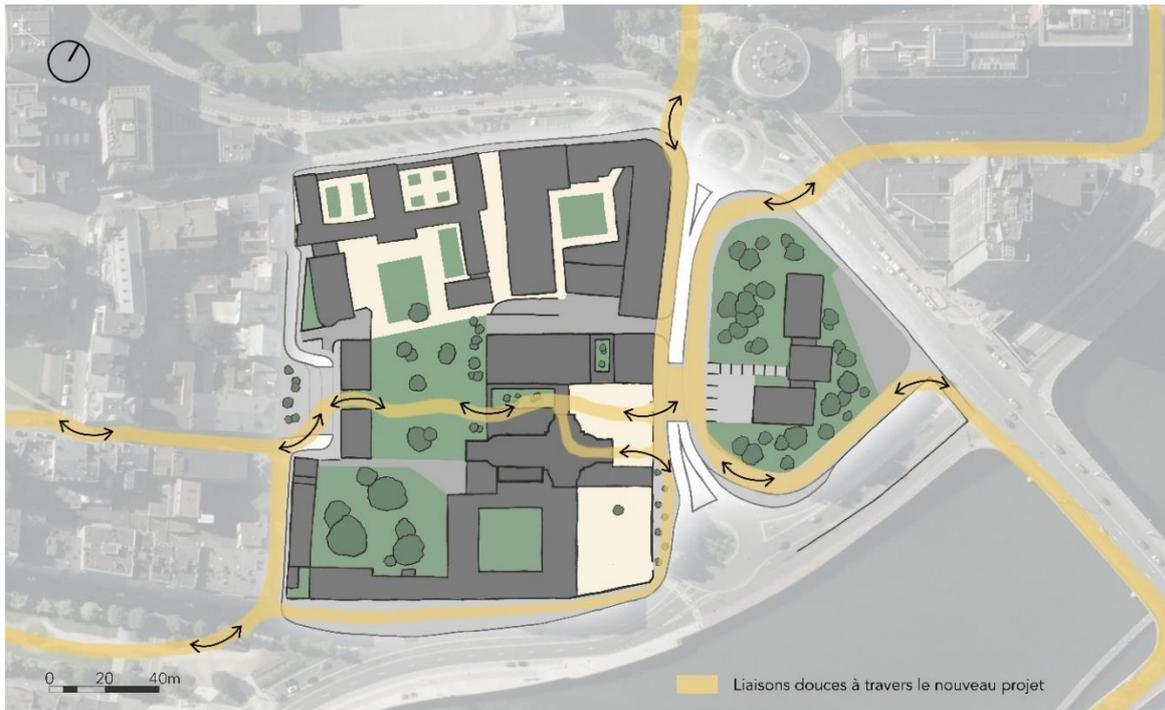


Figure 127 - Nouvelle distribution possible des liaisons douces du quartier (fond de plan WalOnMap, 2016)

Enfin, comme il est possible de le voir sur la figure ci-dessous, le cheminement à travers le site redynamisé permet de créer des nouvelles perspectives sur le patrimoine architectural de Liège, jusqu'alors impossibles.



Figure 128 - Nouvelles perspectives possibles vers l'église et le centre sportif redynamisé (fond de plan WalOnMap, 2016)

Ainsi, les nouveaux espaces publics dégagent des vues très intéressantes sur l'église historique du Grand Séminaire ainsi que sur son ancien centre sportif. Le travail de l'espace public permet donc de mettre en valeur l'histoire de la ville à travers un séquençage d'espaces et d'ambiances spatiales variées.

7.4. APPLICATION DES CRITÈRES D'ANALYSE AU PROJET DE REDYNAMISATION DU SITE

Les deux niveaux de critères seront analysés selon deux approches différentes. En effet, l'influence du contexte sur le projet étudié sera explicitée de manière assez naturelle, car elle fait partie intégrante du processus de proposition d'aménagement. Cependant, le projet n'étant pas réalisé, ses répercussions sur le site devront être proposées suivant un impact prévisible sur la zone. Or, notons bien les limites de cette analyse, tant les impacts d'un projet urbain sur son environnement sont parfois bien différents de ceux prévus lors de la conception du projet.

7.4.1. INFLUENCE DU CONTEXTE SUR LE PROJET

LA POLITIQUE URBAINE LOCALE

Liège est depuis de nombreuses années dans une phase de changements importants, principalement à partir de la nouvelle gare des Guillemins. Des nouveaux projets se développent aux quatre coins de la ville. Le développement de la ville se tourne vers une amélioration du niveau de vie de ses habitants, notamment à travers une réduction de l'impact de l'automobile dans le centre urbain, au profit d'un développement des voies douces, parcs et espaces publics en tous genres. C'est ainsi que le projet s'inscrit dans la perspective de création des parcs interconnectés à travers la ville. De plus, un certain nombre de projets sont prévus pour l'environnement proche du site du Grand Séminaire, à l'image du réaménagement de la place des Carmes, par exemple. C'est ainsi que le projet est conditionné par une volonté globale de développer des espaces publics agréables, des voies douces d'une grande emprise, ainsi que l'ouverture d'une poche verte à l'ensemble de la population liégeoise.

LE BATI EXISTANT

La proposition d'aménagement du site du Grand Séminaire est évidemment extrêmement conditionnée par le bâti patrimonial existant sur la parcelle. C'est ainsi que le nouveau volume, un peu à l'image du projet à Bochum de complexe dédié à la musique, tente de mettre en valeur l'église existante, par un travail sobre et lisible de l'architecture apportée. D'autre part, les connexions légères établies entre ce nouveau bâti et l'église renforcent cette emprunte modeste vis-à-vis du patrimoine de la parcelle. De plus, une analyse semblable peut être menée pour la parcelle de l'ancien centre sportif du Grand Séminaire, où une proposition conservant le bâti historique a été développée. C'est ainsi que le complexe existant a conditionné de manière importantes les différentes propositions d'aménagement, à travers les choix architecturaux en termes de bâti, d'espace public, ou de cheminements et perspectives dégagées.

LES FONCTIONS EXISTANTES

Les fonctions existantes dans la zone ont été un critère majeur dans la conception de la proposition pour la redynamisation du site étudié. En effet, la présence du Conservatoire à proximité et son important manque de locaux de répétition et de représentation a conditionné le choix d'une partie des fonctions implantées sur le site.

De la même façon, la présence des écoles maternelle et primaire dans l'environnement direct de la parcelle a poussé à une réflexion d'articulation entre le projet et ces établissements, tant dans la

proposition de placette minérale d'entrée de parc, d'espace partagé, de modification de sens de circulation de la voirie, que dans le choix d'implantation de logements. Ces logements, éventuellement pour familles nombreuses, seraient en connexion avec les écoles ainsi qu'un parc calme, sécurisé, et pourraient profiter de vues directes vers celui-ci, pour un éventuel aspect sécurisant de contrôle des enfants y jouant.

Aussi, la présence importante de logements, ainsi que de Liège I et autres points d'intérêts poussent à croire en l'intérêt de réimplanter une fonction sportive et un point Horeca dans l'ancien centre sportif du Grand Séminaire. Ces locaux sportifs seraient ainsi appropriables par les différentes écoles et habitants de la zone, tandis que la fonction Horeca serait complémentaire aux spectacles et événements organisés dans le nouveau complexe du Conservatoire ainsi que dans l'église.

LES CHARTES

Enfin, l'existence de principes à appliquer lors de projets de redynamisation d'éléments du patrimoine a joué un rôle important dans le processus de conception. C'est dans cette idée de principe d'authenticité, de mise en exergue de la contemporanéité de l'intervention et de sa réversibilité que les choix architecturaux se sont développés.

En effet, le désir de conserver la spatialité de l'église en n'y implantant pas de structure secondaire superflue afin de lui garantir une grande adaptabilité à de nombreux événements, tels que des conférences, réunions diverses, foires aux livres, expositions ainsi que concerts classiques du Conservatoire, participent grandement aux principes d'authenticité et de réversibilité de l'intervention.

Enfin, le choix d'une architecture sobre et contemporaine permet de marquer de manière importante le principe de contemporanéité de l'intervention. En effet, les volumes simples permettent de marquer une rupture entre le bâti patrimonial et le nouveau complexe.

7.4.2. RÉPERCUSSIONS PROBABLES DU PROJET SUR SON CONTEXTE

LES ESPACES PUBLICS

On peut voir à ce sujet l'impact direct des nouveaux éléments implantés sur les différents espaces publics. C'est ainsi que sont développés des espaces en « cloître » historique, un parc calme coupé de l'agitation urbaine, une placette minérale, des traversées piétonnes, ainsi que des voies de cheminement doux très larges, en partie en connexion avec un parc ouvert développé autour du centre sportif redynamisé.

LA MOBILITÉ ET LES CHEMINEMENTS

La proposition apportée au site du Grand Séminaire génère évidemment un travail des cheminements à proximité du site, comme cela a été présenté précédemment dans le travail. Ainsi, une perméabilité à travers la parcelle, jusque-là totalement inexistante, est rendue possible et offre des itinéraires supplémentaires aux visiteurs. De plus, un travail d'élargissement des voies piétonnes a été proposé dans les environs des parcelles étudiées. Le cheminement des enfants et des parents les déposants dans les différentes infrastructures scolaires a également été retravaillé, par la placette « dépose-minute » ainsi que par un changement de sens de circulation automobile, de manière à améliorer la qualité et la sécurité des différents trajets de ces utilisateurs.

LE TOURISME, LA FRÉQUENTATION ET LA PUBLICITÉ

On imagine aisément l'impact qu'aurait une telle redynamisation pour la zone, dans l'attrait d'un public très varié. En effet, la proposition d'aménagements attirerait à la fois artistes, étudiants, conférenciers, travailleurs divers, spectateurs et visiteurs externes dans les nouveaux locaux de l'église et du Conservatoire, tandis que les nouveaux logements, les espaces publics et le nouveau complexe sportif attireraient une population complémentaire, des sportifs, familles et tout habitant du quartier. Ces scénarios de fréquentation sont évidemment prévisibles dans une certaine mesure, tout en gardant à l'esprit qu'un attrait pour d'autres profils est possible, comme un désintérêt d'un des profils prévus initialement.

De plus, on peut imaginer que ce projet génèrerait une publicité importante pour le Conservatoire, mais également pour la ville, qui intégrerait éventuellement ce complexe dans des circuits touristiques, par l'intérêt que peut porter la population à tout projet de redynamisation du patrimoine architectural liégeois.

L'EXTENSION DU PROCÉDÉ DE REDYNAMISATION

Pour ce qui est d'une éventuelle extension du procédé de redynamisation, on peut imaginer que la création de ce nouveau complexe, appuyé par une tendance globale de renouvellement dans la ville de Liège, puisse mener à d'autres projets visant à une redynamisation et amélioration de la qualité du quartier. Il est toutefois difficile de prédire de manière précise les modifications urbaines futures de la zone.

LES RÉACTIONS DE LA POPULATION LOCALE

Un dernier point de cette analyse des répercussions possibles de la proposition d'aménagement du site sur son contexte est la réaction des habitants locaux. Cette variable est sans aucun doute la plus difficile à prédire. En effet, ce type de projet génère toujours des réactions importantes au sein d'un quartier, qu'elles soient positives ou négatives. Néanmoins, on peut prédire qu'un grand nombre d'habitants locaux se positionneront positivement vis-à-vis de la conservation du patrimoine architectural du Grand Séminaire. Cette réaction est assez prévisible, au vu des réactions négatives et pétitions quant au projet immobilier suggérant une suppression de l'ancien centre sportif du Grand Séminaire. On imagine aisément les réactions importantes de la population vis-à-vis d'un projet qui viserait à la suppression d'une église historique du quartier. Notons cependant que des réactions vives sont souvent relevées pour tout projet architectural de grande ampleur, indépendamment de sa qualité ou de son respect du patrimoine architectural. En effet, une certaine inertie à tout changement majeur, un refus d'une quelconque évolution, est une caractéristique bien souvent présente parmi les habitants occupants les environs d'un site voué à un développement architectural.

7.5. WORKSHOP RÉALISÉ PAR LA FACULTÉ D'ARCHITECTURE DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

A titre informatif, notons que les étudiants de la faculté d'architecture de l'Université de Liège se sont également intéressés au cas de la requalification du site du Grand Séminaire de Liège.

En effet, dans le cadre d'un atelier de restauration, piloté par Claudine Houbart, Patrick Bribosia, Pierre Hallot, Stéphane Dawans et Eric Le Coguiéc, les étudiants disposaient de deux semaines pour assister à des séminaires, visiter des sites d'églises requalifiées, analyser les caractéristiques du site de l'église du Grand Séminaire pour finalement proposer une série de scénarios pour le futur du complexe religieux.

Divers intervenants étaient présents afin de mener des conférences sur la pratique de reconversion d'églises, réaliser des visites guidées de l'église du Grand Séminaire et de ses œuvres d'art ou présenter les enjeux du site à l'échelle de la ville.

J'ai pu prendre part à une partie de ces différentes réunions, très intéressantes, dans le but d'en apprendre encore davantage sur les enjeux du projet.

Les étudiants étaient alors divisés en sous-groupes. Chaque sous-groupe était responsable d'une thématique particulière du projet. Ainsi, certains étudiants s'attachaient à la question de l'histoire, tandis que d'autres exploraient les problématiques urbanistiques ou relatives au mobilier de l'édifice religieux.

Les scénarios proposés en fin de workshop étaient volontairement répartis de manière à générer un impact graduel sur l'église. Ainsi, les premiers groupes avaient pour but de proposer un projet d'empreinte architecturale légère, modifiant le bâti existant d'une manière très raisonnable, tandis que les derniers avaient pour consigne de développer un projet très audacieux, entraînant de très importants changements dans l'église.

C'est ainsi que plusieurs scénarios ont été proposés, d'un café à un espace d'escalade, en passant par un centre de rénovation du patrimoine ou un espace multifonctionnel adaptable.

Ce dernier, nommé « Plateau(x) sous coupole », était développé dans une logique proche de ma proposition de foyer dans l'église. En effet, le projet était caractérisé par une grande adaptabilité. Il entrevoyait la possibilité d'utiliser l'espace de l'église comme bar, restaurant, espace de spectacle, de conférence ou même de défilé.

En conclusion, ce workshop était une façon de voir d'un autre angle ce projet de requalification du site du Grand Séminaire, mais également de m'informer davantage auprès de plusieurs intervenants, dans le but d'en apprendre un maximum sur les problématiques diverses du projet.

8. CONCLUSION

Ce travail de fin d'études envisage la possibilité de redynamiser le site du Grand Séminaire de Liège, à savoir son église, son ancien centre sportif ainsi que ses abords directs. Les propositions de réaménagement, centrées sur la reconversion de l'église mais s'étendant sur une zone à plus grande échelle, sont développées dans le but de répondre au mieux aux différents enjeux urbains du site. Ces propositions, au-delà de générer un avenir viable pour l'église, se doivent de constituer un réel intérêt pour le quartier et par extension, pour la ville.

C'est dans cette idée d'analyse des enjeux urbains que la recherche s'est développée.

L'état de l'art a donc permis de comprendre le rôle historique des églises dans les villes ainsi que la problématique actuelle d'abandon du patrimoine religieux. Ensuite, il a permis de définir le concept de réutilisation adaptative, pratique essentielle pour rendre une fonction viable aux édifices et leur assurer une place dans le tissu urbain. Il a finalement rendu possible l'établissement d'une grille de critères permettant de mettre en évidence de manière précise les relations entre un projet de requalification d'église et son contexte.

Une analyse du projet d'extension de la chapelle des Brigittines et de ses caractéristiques urbaines a ainsi pu être réalisée afin de cerner les fortes relations liant un projet de reconversion et son environnement. En parallèle, une analyse historique, morphologique, fonctionnelle ainsi que des différents espaces verts, axes de circulations et projets futurs du quartier du Grand Séminaire de Liège, a pu poser des bases solides à une réflexion de requalification.

Une courte étude du Musikforum de Bochum a permis de mettre en évidence des possibilités intéressantes quant aux fonctions pouvant être implantées au sein d'une église abandonnée tandis qu'une recherche portant sur des parcs parisiens a pu mettre en valeur les qualités d'un espace vert coupé de l'agitation urbaine en plein centre-ville.

C'est en s'appuyant sur toutes ces analyses que les choix de requalification du site du Grand Séminaire ont pu se développer. Ainsi, les différentes propositions d'aménagement de l'église et de son îlot tentent de répondre au mieux aux contraintes urbaines et architecturales tout en générant des espaces publics de qualité pour ses usagers.

Il est essentiel d'insister sur le statut d'« esquisse » des scénarios proposés. Il est toutefois important de mettre en avant que les propositions se veulent les plus réalistes possibles. En effet, les recherches et nombreuses rencontres, notamment avec la direction du Conservatoire, ont été menées dans le but de s'approcher au maximum d'un cas réaliste et viable de réutilisation adaptative de l'église du Grand Séminaire de Liège, tout en offrant des espaces publics plus riches aux habitants du quartier, dans la perspective de développement durable de la Ville de Liège.

BIBLIOGRAPHIE

- A.M. Artgineering - Urban Platform. (2014). *Dossier de base du contrat de quartier durable Jonction*. Bruxelles : DRU.
- Ancion, S., & Thonon, J. (2014). Requiem pour la piscine de l'Evêché. *Le chaînon manquant*. Consulté à l'adresse https://lechainonmanquant.be/en-ville/piscine_eveche
- ArchDaily. (2017). Anneliese Brost Music Forum / Bez+Kock Architekten. Consulté à l'adresse <https://www.archdaily.com/877448/anneliese-brost-music-forum-bez-plus-kock-architekten>
- Bas Smets. (2016). Master Plan Jonction. Consulté à l'adresse <https://fr.calameo.com/read/001057645b64e42f52f8c>
- BauNetz. (2017). Eine Halle für alle? Musikforum in Bochum von Bez+Kock. *BauNetz Magazin*, 4.
- Bullen, P., & Love, P. (2011). Factors influencing the adaptive re-use of buildings. *Journal of Engineering, Design and Technology*, 9(1), 32-46. doi:10.1108/1726053111121459
- Burchell, R. W., & Listokin, D. (1981). *The adaptive reuse handbook: procedures to inventory, control, manage, and reemploy surplus municipal properties*. New Jersey : Rutgers University.
- Cahier d'insertion du tram. (2013). Etudes urbanistiques et techniques complètes relatives à l'insertion, dans le cas d'un partenariat public privé, d'une ligne de tram (entre Sclessin et Coronmeuse) et son dépôt. LiègeTram. Consulté à l'adresse <https://indd.adobe.com/view/ec7e704e-fb66-449d-a0f6-defc430947b5>
- Cantell, S. F. (2005). *The adaptive reuse of historic industrial buildings: regulation barriers, best practices and case studies* (Masters Thesis, Virginia Polytechnic Institute and State University, Virginia). Consulté à l'adresse http://www.historicbellingham.org/documents_reports_maps/adaptive_reuse.pdf
- Charlier, S., & Moor, T. (dir.). (2014). *Guide d'architecture moderne et contemporaine - Liège*. Mardaga et Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Coffin, J.-F. (2017). Le cloître du couvent de l'Annonciation. *Jardins de France*, 648. Consulté à l'adresse <https://www.jardinsdefrance.org/cloitre-couvent-de-lannonciation/>
- Collet, E. (2017). Balades de l'été à Paris : cinq jardins cachés à (re)découvrir. *Le Parisien, Culture & Loisirs, Sortir en région parisienne*. Consulté à l'adresse <http://www.leparisien.fr/culture-loisirs/sortir-region-parisienne/balades-de-l-ete-a-paris-cinq-jardins-caches-a-re-decouvrir-18-07-2017-7141185.php>
- Coomans, T. (2011). *Les églises : un patrimoine avec de l'avenir*. Conférence présentée à l'occasion de la journée de la restauration du patrimoine, Palais des Congrès de Namur. Consulté à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=nvbhe2-l9-s>
- Daube, F. (2012). *Méthodologie pour la réaffectation des églises catholiques, et son application à des églises liégeoises* (Mémoire de fin d'études, Université de Liège, Liège). Consulté à l'adresse https://issuu.com/flofolle/docs/reaffectation__glises
- De Beukelaer, E., & Delville J.-P. (2018). *Objectif 2020 - Directoire diocésain pour la gestion du temporel des cultes*. Eglise de Liège, Liège.
- De Clercq, S. (2017). *Martin's Patershof : van kerk tot viersterrenhotel*. Consulté à l'adresse <http://www.architectura.be/nl/nieuws/16915/martins-patershof-van-kerk-tot-viersterrenhotel>

- Delville, J.-P. (dir.). (1992). *Grand Séminaire de Liège 1592-1992*. Liège : Bibliothèque du Grand Séminaire.
- DRU. (2012). Contrats de quartiers durables - Ensemble mieux vivre dans nos quartiers. *Brochure de présentation des contrats de quartiers durables*. Bruxelles.
- Dyson, K., Matthews, J., & Love, P. (2016). Critical success factors of adapting heritage buildings: an exploratory study. *Built Environment Project and Asset Management*, 6(1), 44-57. doi:10.1108/BEPAM-01-2015-0002
- François, Pape (2013). *Evangelii gaudium*. Saint Pierre, Rome.
- Gartstka, B. J. (2012). *Holy renovations: adaptive re-use and dependent stakeholder opinion of converted church buildings*. (Masters Thesis, Universiteit Utrecht, Utrecht). Consulté à l'adresse <https://dspace.library.uu.nl>
- Geerts, P. (2018). *Paris / Le nouveau jardin du couvent de l'Annonciation*. Consulté à l'adresse <https://cgconcept.fr/paris-le-nouveau-jardin-du-couvent-de-lannonciation>
- Johnson, T. (2004). *Socio-economic and political issues in the successful adaptive reuse of churches* (Masters Thesis, University of Cincinnati, Ohio). Consulté à l'adresse <https://etd.ohiolink.edu>
- Lenz, S. C. (2012). *Converting sacred buildings: revitalizing a way of life through building restoration* (Masters Thesis, University of Cincinnati, Ohio). Consulté à l'adresse <https://etd.ohiolink.edu>
- Mercenier, C. (2017). *Contrat de quartier durable Jonction* (Rapport de stage, Université de Liège, Liège).
- Mileo, F. C. (2012). *When change is the best option: method for the evaluation of the impact of change of use in houses of worship* (Masters Thesis, University of Pennsylvania, Philadelphia). Consulté à l'adresse https://repository.upenn.edu/hp_theses/205
- Minguet, L. (2018). Les Dominicains de Paris réinventent le jardin de cloître. *Le Moniteur, Paysage Actualités*. Consulté à l'adresse <https://www.lemoniteur.fr/article/les-dominicains-de-paris-reinventent-le-jardin-de-cloitre-35364020>
- Moray, B. (2009). *André Bruno : entre hier et demain, en continuité*. Bruxelles : Académie Royale de Belgique.
- Morisset, L. K., Noppen, L., & Coomans, T. (2006). *Quel avenir pour quelles églises ? What future for which churches ?*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Newman, J. H. (1845). *Essai sur le développement de la doctrine chrétienne*.
- PEP's. (2017). Programme de redéploiement des espaces publics de qualité. *Dossier de presse*. Ville de Liège.
- Rüdiger, J. (2000). *Ein Prachtbau in so zierlichen gotischen Formen*. Consulté à l'adresse <https://www.bochum.de/C125708500379A31/vwContentByKey/W27DPFF4145BOLDDE>
- Tison, P., Devoldere, S., Strauven, I., & Niola, M. (2007). *Les Brigittines : métamorphose d'un lieu, d'un quartier*. Turin : Umberto Allemandi & C.
- Von Rolf, H. (2008). *Bochumer Marien-Kirche vor Abriss bewahrt*. Consulté à l'adresse <https://www.waz.de/region/rhein-und-ruhr/bochumer-marien-kirche-vor-abriss-bewahrt-id901279.html>
- Yung, E. H. K. & Chan, E. H. W. (2012). Implementation challenges to the adaptive reuse of heritage buildings: towards the goals of sustainable, low carbon cities. *Habitat International*, 36(3), 352-361. doi:10.1016/j.habitatint.2011.11.001

ANNEXES

Annexe 1 - Plan de Liège centré sur le site du Grand Séminaire (GoogleMaps, 2018)

Annexe 2 - Morphologie du bâti du quartier du Grand Séminaire en 1777 (d'après cartes de Maire et Ferraris)

Annexe 3 - Morphologie du bâti du quartier du Grand Séminaire en 1827 (d'après carte historique ULiège)

Annexe 4 - Morphologie du bâti du quartier du Grand Séminaire en 1845 (d'après carte historique ULiège)

Annexe 5 - Morphologie du bâti du quartier du Grand Séminaire en 1862 (d'après carte historique ULiège)

Annexe 6 - Morphologie du bâti du quartier du Grand Séminaire en 1883 (d'après carte historique ULiège)

Annexe 7 - Morphologie du bâti du quartier du Grand Séminaire en 1912 (d'après carte historique ULiège)

Annexe 8 - Morphologie du bâti du quartier du Grand Séminaire en 1938 (d'après carte historique ULiège)

Annexe 9 - Morphologie du bâti du quartier du Grand Séminaire en 1950 (d'après carte historique ULiège)

Annexe 10 - Morphologie du bâti du quartier du Grand Séminaire en 1971 (d'après orthophoto WalOnMap)

Annexe 11 - Morphologie du bâti du quartier du Grand Séminaire en 2000 (d'après orthophoto WalOnMap)

Annexe 12 - Morphologie du bâti du quartier du Grand Séminaire en 2007 (d'après orthophoto WalOnMap)

Annexe 13 - Morphologie du bâti actuel du quartier du Grand Séminaire (d'après orthophoto WalOnMap)

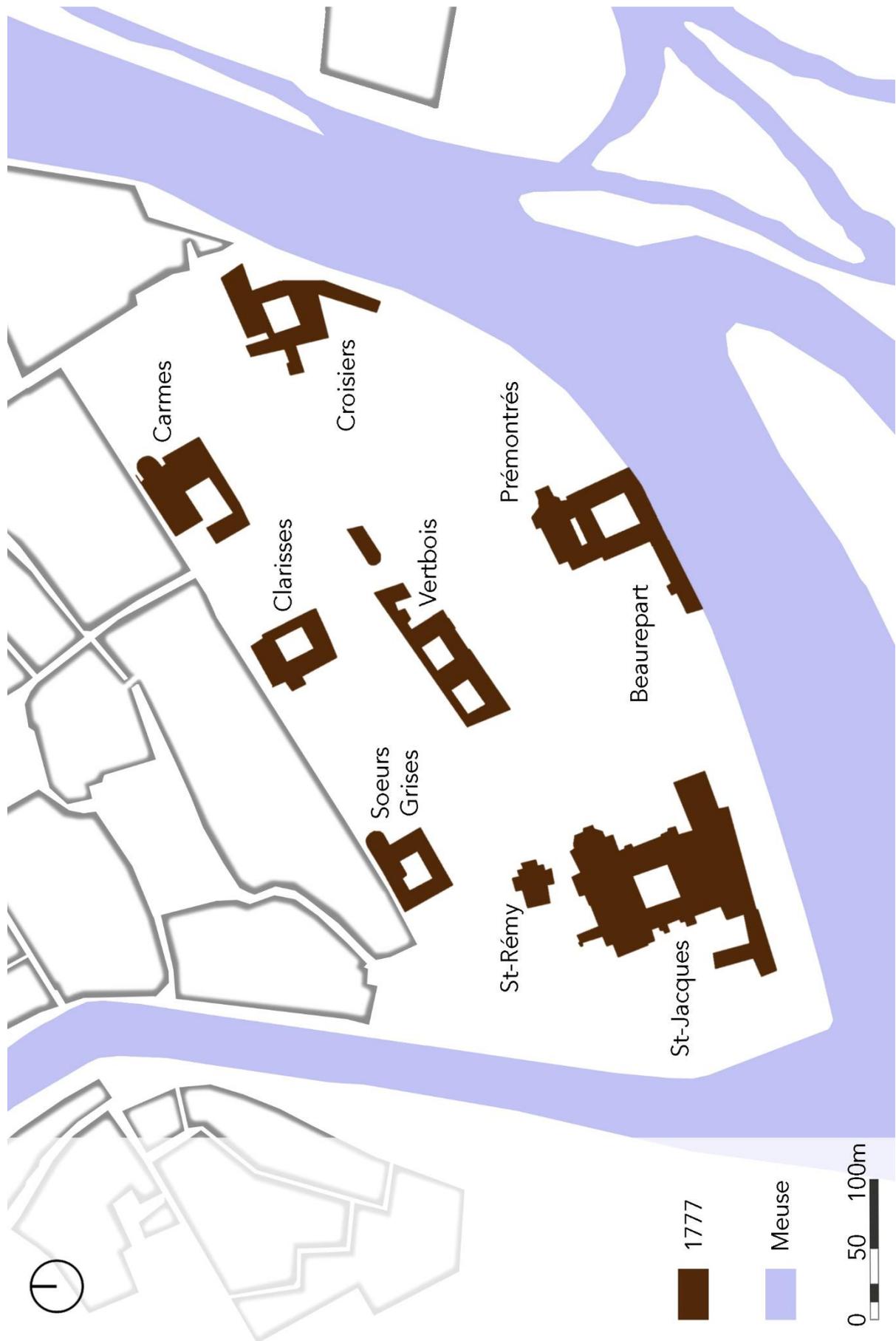
Annexe 14 - Plan de Bruxelles centré sur le site des Brigittines (GoogleMaps, 2018)

Annexe 15 - Tableau récapitulatif des opérations menées par les contrats de quartiers durables Tanneurs, Rouppe et Jonction à proximité (400 mètres de rayon) du site des Brigittines

Annexe 16 - Plan du RDC du complexe proposé pour la redynamisation de l'église du Grand Séminaire de Liège (fond de plan WalOnMap, 2016)

Annexe 1 - Plan de Liège centré sur le site du Grand Séminaire (GoogleMaps, 2018)





Annexe 3 - Morphologie du bâti du quartier du Grand Séminaire en 1827 (d'après carte historique ULiège)



Annexe 4 - Morphologie du bâti du quartier du Grand Séminaire en 1845 (d'après carte historique ULiège)



Annexe 5 - Morphologie du bâti du quartier du Grand Séminaire en 1862 (d'après carte historique ULiège)



Annexe 6 - Morphologie du bâti du quartier du Grand Séminaire en 1883 (d'après carte historique ULiège)



Annexe 7 - Morphologie du bâti du quartier du Grand Séminaire en 1912 (d'après carte historique ULiège)



Annexe 8 - Morphologie du bâti du quartier du Grand Séminaire en 1938 (d'après carte historique ULiège)



Annexe 9 - Morphologie du bâti du quartier du Grand Séminaire en 1950 (d'après carte historique ULiège)



Annexe 10 - Morphologie du bâti du quartier du Grand Séminaire en 1971 (d'après orthophoto WalOnMap)



Annexe 11 - Morphologie du bâti du quartier du Grand Séminaire en 2000 (d'après orthophoto WalOnMap)



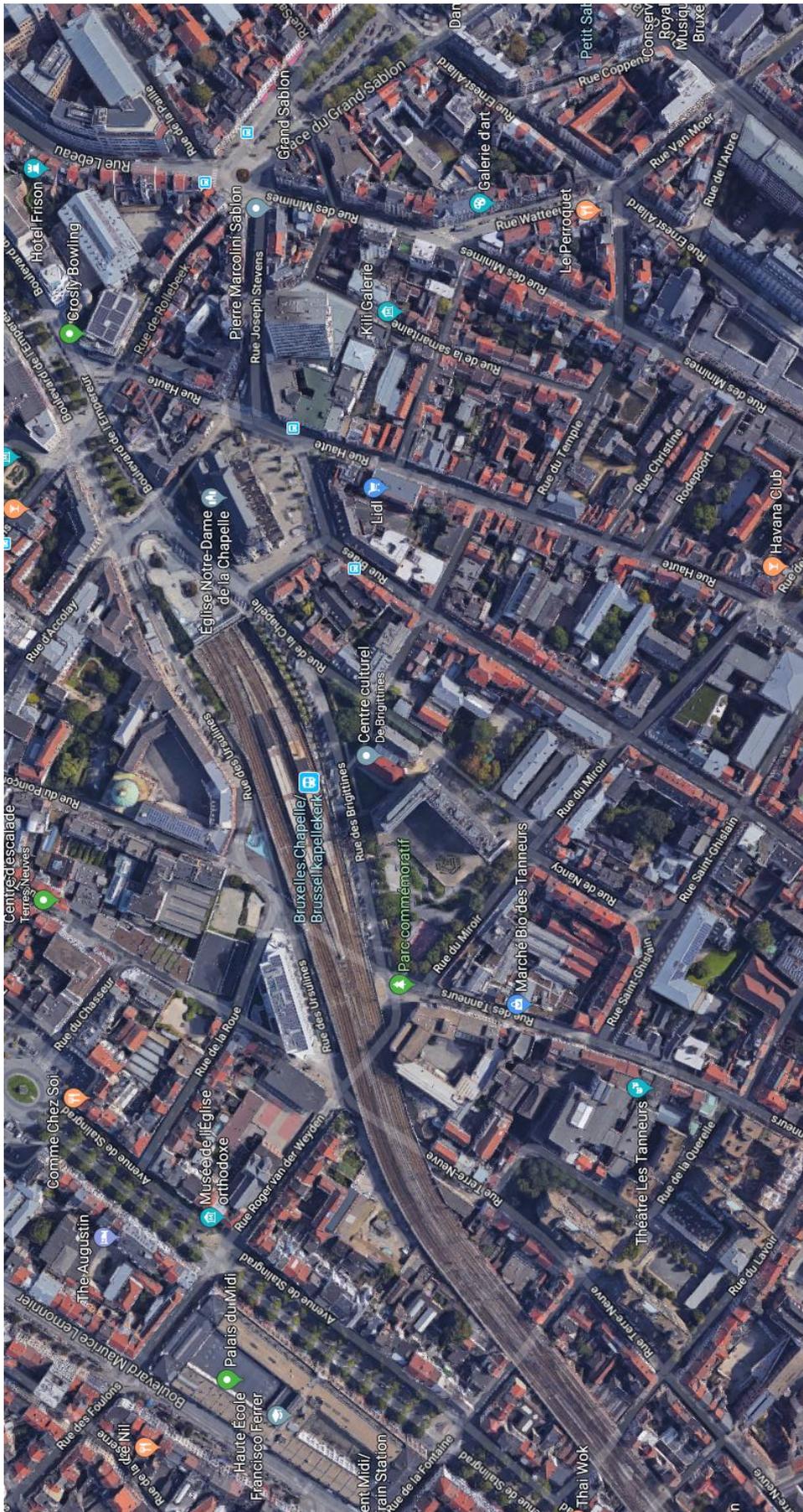
Annexe 12 - Morphologie du bâti du quartier du Grand Séminaire en 2007 (d'après orthophoto WalOnMap)



Annexe 13 - Morphologie du bâti actuel du quartier du Grand Séminaire (d'après orthophoto WalOnMap)



Annexe 14 - Plan de Bruxelles centré sur le site des Briggittines (GoogleMaps, 2018)



Annexe 15 - Tableau récapitulatif des opérations menées par les contrats de quartiers durables Tanneurs, Rouppe et Jonction à proximité (400 mètres de rayon) du site des Brigittines

Contrat	B/EP/ASC	Nom du projet	Type de projet
Tanneurs	Bâtiment	MIROIR/TANNEURS ET MIROIR (CPAS)	18 logements sociaux, équipement collectif
	Bâtiment	VANDERHAEGEN, 22	2 logements sociaux
	Bâtiment	LAVOIR, 30	9 logements sociaux, équipement collectif
	Espace public	VOIRIES	Places, carrefours, trottoirs, voirie, éclairage,....
Rouppe	Bâtiment	CRÈCHE DE LA DALLE DE LA QUERELLE	Crèche pouvant accueillir 36 enfants
	Bâtiment	RUE TERRE-NEUVE, 118-124	6 logements basse énergie
	Bâtiment	SALLE DE SPORT BUIJS	Infrastructure sportive, réaménagement afin de permettre l'ouverture du bâtiment au public en dehors des horaires d'exploitation de l'école
	Bâtiment	PLACE ROUPPE, 1-2	7 logements sociaux, et RDC commercial
	Bâtiment	RUE VAN HELMONT	Logements moyens/conventionnés
	Bâtiment	RUE PHILIPPE DE CHAMPAGNE, 37	Rénovation pour 8 kots étudiants
	Espace public	SOCLE DE L'ÎLOT QUERELLE	Espace vert de loisir
	Espace public	AVENUE DE STALINGRAD	Réaménagement avenue et rues perpendiculaires, amélioration de l'éclairage, parvis piétons réalisé en entrée d'avenue
	Espace public	RUE DU MIDI	Réaménagement de la rue, réflexion sur les circulations, création de pistes cyclables
	Espace public	RUE PHILIPPE DE CHAMPAGNE	Réaménagement de la rue, placement de potelets,....
Jonction	Espace public	RUE VAN HELMONT	Réaménagement de façade à façade
	Espace public	RUE DE TOURNAI	Réaménagement de façade à façade
	Espace public	RUE DE TANNEURS	Réaménagement des trottoirs du tronçon de la rue des Tanneurs qui n'avait pas été traité par le contrat des Tanneurs
	Bâtiment	SALLE DE SPORT TERRE-NEUVE	Implantation d'équipement récréatifs et sportifs basse énergie et création de logements
	Bâtiment	SUBJONCTION (LOCAUX SNCB)	Rénovation des locaux sous le chemin de fer et réaffectation en lieux d'activité culturelle liée à l'espace public
	Bâtiment	TISSAGES	Construction (très basse énergie) d'un équipement collectif pour l'accueil de la petite enfance. (crèche de 20 places) et construction de 5 logements sociaux
	Bâtiment	LA DALLE	Rénovation et modification du RDC
	Espace public	CHAPELLE SIXTUNNELS	Travail artistiques des tunnels, réalisation d'œuvres d'art aux plafonds
	Espace public	ÎLOT DES ARCHIVES	Désencadrement du site des Archives de la Ville
	Espace public	SITE TEST : EMPEREUR/ROLLEBEK	Définition d'un programme via un appel artistique
Espace public	ESPACE PUBLIC BRIGITTINES	Réaménagement de la zone "Chapelle/Dalle/Place Akarova" en un espace public agréable et efficace (piétonisation de la place Akarova et verdissement du parc devant la Dalle)	
Action socio-économique	ANTENNE DE QUARTIER	Antenne de quartier (site d'informations et de communication), jonctions sportives (amélioration de l'offre sportive dans le quartier)....	

Annexe 16 - Plan du RDC du complexe proposé pour la redynamisation de l'église du Grand Séminaire de Liège (fond de plan WalOnMap, 2016)

